

Temps probable aujourd'hui:  
Pluie l'avant-midi plus frais

|                                |               |               |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Températures à Montréal, hier: |               |               |
| 6.30 a.m. 43                   | 12.30 p.m. 46 | 6.30 p.m. 41  |
| 7.30 a.m. 43                   | 1.30 p.m. 45  | 7.30 p.m. 40  |
| 8.30 a.m. 44                   | 2.30 p.m. 45  | 8.30 p.m. 40  |
| 9.30 a.m. 45                   | 3.30 p.m. 44  | 9.30 p.m. 39  |
| 10.30 a.m. 46                  | 4.30 p.m. 42  | 10.30 p.m. 39 |
| 11.30 a.m. 45                  | 5.30 p.m. 41  | 11.30 p.m. 38 |

(Bulletin météorologique complet en page 2)

## OTTAWA DEMANDERA A LA COUR SUPREME S'IL A L'AUTORITE DE MAINTENIR LA REGIE DES LOYERS

# HAUSSE DES LOYERS AUTORISÉE DE 20 ET 25 P.C. LE 15 DÉCEMBRE

8-289-6  
OTTAWA ONT.  
LECTURE DU SEMAINE  
CHAMBRE DE SENAT  
1 JAN 20  
54-0

### La Cour suprême invitée à se prononcer sur la régie

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement Saint-Laurent vient de décider d'inviter la Cour Suprême du Canada à dire, si oui ou non, il a l'autorité constitutionnelle de maintenir la régie des loyers.

Déjà on met ce droit en doute en certains milieux où l'on manifeste l'intention d'en appeler aux tribunaux. Si ces derniers allaient juger qu'Ottawa ne l'a pas, il en résulterait, d'un bout à l'autre du pays toujours aux prises avec la crise du logement, une situation extrêmement grave.

C'est pour éviter cela que, pour des milliers de familles canadiennes, serait un malheur que l'on ira devant la Cour Suprême.

L'hon. D. C. Abbott l'a clairement expliqué ce soir aux Communes dans une assez longue déclaration qu'il y a faite, un peu avant 11 heures.

Après avoir rappelé que l'an dernier il avait offert aux provinces, de qui, en temps normal, relève toute cette question, de leur laisser le champ libre dans ce domaine; qu'aucune d'entre elles n'avait alors jugé bon de reprendre son autonomie en se chargeant de la régie des loyers; que l'autorité d'Ottawa de maintenir la régie expire le 31 mars prochain, M. Abbott a précisé: "En offrant aux provinces, il y a un an, de leur céder ce domaine, le gouvernement fédéral ne cherchait pas à se libérer de ses responsabilités à l'égard de la régie des loyers".

Il ne songeait qu'à l'état de choses qui pourrait survenir si jamais la régie des loyers était déclarée au delà de la compétence constitutionnelle des autorités fédérales. Il croyait alors que la suppression soudaine de la régie des loyers causerait une perturbation et des embarras inutiles. Il a donc offert de mettre la question hors de tout doute en fournissant aux provinces l'occasion de présenter une mesure législative dont la légalité ne pourrait être contestée avec succès devant les tribunaux. "Je tiens à dire ici que, selon l'avis que le gouvernement reçoit de ses conseillers juridiques, les prescriptions fédérales relatives à la régie des loyers sont valides. Cependant, à l'égard d'une question qui intéresse le bien-être d'un aussi grand nombre de citoyens canadiens, le gouvernement ne s'acquitterait pas comme il convient de ses responsabilités envers la population du Canada s'il ne prenait pas toutes les précautions. Il se peut que les tribunaux jugent inconstitutionnelles les prescriptions fédérales, nous ne pouvons méconnaître cette possibilité".

Avant le 31 mars M. Abbott a exprimé l'espoir que le jugement de la Cour Suprême viendrait avant le 31 mars. Il croit qu'Ottawa a le pouvoir de réglementer les loyers, mais il veut aussi en avoir le cœur net. Le gouvernement fédéral chargera un avocat de défendre ce point de vue. Si la décision rendue favorise l'administration fédérale, celle-ci invitera le parlement, à sa prochaine session, à prolonger la régie des loyers jusqu'au 31 mars 1950. Le ministre des Finances a souligné qu'il doit être bien entendu qu'en voulant faire la lumière sur l'état juridique de la question, on ne songe pas du tout à perpétuer la régie fédérale des loyers. (Suite 2e page, 3e col.)

### Nouvel échec de l'aile gauche

## Le CIO appuie la politique extérieure des Etats-Unis

CLEVELAND, 3. (A.P.) — L'aile gauche du C.I.O. a essuyé la défaite aujourd'hui comme elle tentait de modifier la position de cette organisation relativement à la politique internationale et au travail international. Le C.I.O. a réitéré son approbation de la politique étrangère américaine, y compris le Plan Marshall, les Nations Unies et le Pacte de l'Atlantique. Il a aussi approuvé son exécutif d'avoir retiré le mouvement de la Fédération mondiale des unions ouvrières; l'exécutif assure que cette fédération est dominée par l'élément communiste. Le vote est environ toujours de 10 contre 1 contre l'aile gauche au congrès du C.I.O. quand il s'agit d'une question importante.

## Prix Nobel de chimie et de physique décernés à deux professeurs des E.-U.

STOCKHOLM, 3. (A.P.) — Les prix Nobel pour 1949, section physique et chimie, ont été décernés aujourd'hui à deux professeurs d'universités américaines: M. H. D. Youkawa et M. William Francis Glauque. L'un est de nationalité japonaise, l'autre de nationalité canadienne. Le Japonais, le premier de sa race à recevoir le prix Nobel, est âgé de 42 ans. On lui décerne le prix pour sa découverte mathématique de la matière qui retient ensemble les électrons et les protons dans l'atome. M. Youkawa est professeur de physique théorique à l'université Columbia. Glauque de "nationalité canadienne" L'autre prix est un prix de chimie. M. W. F. Glauque, 54 ans, est professeur de thermo-dynamique à l'université de Californie. Il a étudié l'action des atomes à la température du zéro absolu. Il est natif de Niagara Falls. Quant au prix de littérature, on remet à l'an prochain son attribution. Les membres de l'Académie de Stockholm sont, paraît-il, dans une impasse et ne s'entendent pas sur le choix d'un lauréat. Leurs délibérations sont d'ailleurs secrètes. Quatre candidats sur 35 seraient particulièrement objet de discussion: Churchill, Croce (philosophe italien), William Faulkner (romancier américain) et Carl Sandburg, (poète, et biographe de Lincoln). Le prix Nobel, comme on sait, est dû à un legs de l'inventeur de la dynamite, Alfred Nobel, et on le décerne chaque année aux auteurs des principales contributions intellectuelles de l'année. La cérémonie le 10 décembre Lors d'une cérémonie qui sera tenue le 10 décembre et à laquelle assisteront la famille royale, les gagnants antérieurs du Prix et les principaux représentants actuels des sciences, on se réunira à Stockholm. Le prix de cette année aux lauréats. (Le prix vaut actuellement \$30,000).

### Sur le théâtre d'un incendie de \$100,000



Ces photos ont été prises, tôt hier soir, au début d'un violent incendie de deux alertes qui a ravagé un des quatre immeubles de la maison F. Tremblay et Compagnie, 650, avenue Beaumont. Le pompier G. Taillefer fut légèrement blessé en combattant les flammes, l'échappant belle de même que plusieurs confrères quand un mur de briques s'écroula. A gauche, on voit une partie de la foule qui se rendit sur les lieux et, à droite, les pompiers au travail. (Photos "Le Canada", par Sasseville)

### Avertissement de l'hon. Winters aux municipalités

## Les villes qui attendent l'aide d'Ottawa feraient bien d'organiser leurs projets de construction domiciliaire

HALIFAX, 3. (C.P.) — Le ministre de la Reconstruction, M. Winters, a prévenu aujourd'hui les municipalités du Canada qui désirent des secours pécuniaires fédéraux pour la construction de logements, qu'elles feront bien de dresser des plans d'ensemble de construction urbaine au plus tôt. Le ministre parlait devant la Community Planning Association of Canada. "Je ne veux rien prédire, mais il n'est pas impossible que l'aide fédérale à venir soit accordée aux seules constructions faisant partie de plans d'ensemble adéquats". Les propositions fédérales permettront "au gouvernement de conclure des ententes avec les gouvernements provinciaux pour s'attaquer à une grande variété de problèmes du logement." Il a demandé à chacune des provinces de coopérer "de la manière qu'elle croit la plus propre à satisfaire aux besoins locaux."

## La Commission des prix émettra une déclaration sur les loyers

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") L'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, a demandé ce soir au public d'attendre une déclaration de la Commission des prix et du commerce, au sujet des modifications apportées à la régie des loyers, avant d'exiger des bureaux locaux de cette Commission les formules ou les renseignements dont on pourra avoir besoin. Il a expliqué que, pour donner suite à ce qu'il a annoncé ce soir, il faudra imprimer et distribuer plusieurs milliers de formules. Cela prendra un peu de temps. Il faudra faire preuve de patience. "Ce retard inévitable, a précisé M. Abbott, ne lésera d'aucune façon les droits des propriétaires ou des locataires, les ordonnances ne devant entrer en vigueur qu'à la mi-décembre". On a donc tout le temps qu'il faut pour se préparer, d'un côté, à élever le prix des loyers et, de l'autre, à payer ce prix accru. (Suite 2e page, 1ère col.)

### Lord Alexander inaugure le Centre des jeunes de Rosemont



Le vicomte Alexander de Tunis a inauguré hier après-midi le Centre des jeunes du quartier Rosemont, édifié par suite de l'activité et de la générosité du club Kinsmen de Montréal. Le gouverneur général a manifesté publiquement son intérêt pour une telle oeuvre, en s'essayant à une des tables de jeux pour pratiquer, en compagnie des gosses tout émus, l'art délicat qu'est la construction d'avions miniatures. Plusieurs directeurs du Kinsmen ont participé à la cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence du maire de Montréal, M. Camilien Houde, et du député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, Me Sarto Fournier. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

### Les propriétaires devront remplir certaines conditions

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Les propriétaires pourront bientôt augmenter de 20 et de 25 p.c., selon qu'il s'agit de logements non chauffés ou chauffés, les taux de leurs loyers. Ils devront, cependant, remplir, pour exiger cela certaines conditions.

C'est ce que l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, a annoncé aux Communes ce soir en révélant que le gouvernement avait décidé d'apporter quatre importantes modifications au régime actuel de la régie des loyers. Elles entreront en vigueur le 15 décembre prochain.

Les voici: 1.—Les loyers des chambres ou des parties d'habitation louées pourront être augmentés de 20 p.c. au maximum, si le locataire doit partager avec d'autres l'usage des toilettes et d'autres commodités analogues; le propriétaire de cette sorte de logement pourra aussi mettre fin à tout bail moyennant un préavis de six mois.

2.—Les propriétaires seront autorisés à offrir un bail à échéance spécifiée pour une période d'au moins un an, moyennant une augmentation de loyer d'au plus 20 p. 100 dans le cas des logements non chauffés, à un seul locataire, et d'au plus 25 p. 100 dans le cas des logements chauffés, à un seul tenant. Ce bail doit contenir une clause permettant au locataire d'y mettre fin moyennant un préavis de six mois. Si le locataire refuse l'offre, le propriétaire peut le contraindre d'évacuer le logement en vertu des lois de la province et le logement se trouve alors soustrait à la régie fédérale des loyers.

3.—Propriétaires et locataires peuvent conclure un bail à échéance spécifiée d'une durée d'au moins deux ans, pour un loyer convenu. Le régisseur des loyers a déjà approuvé environ 2,500 demandes conjointes formulées par des propriétaires et des locataires en vue de tels baux de deux ans. Dorénavant, ces baux de deux ans ne seront plus subordonnés à l'approbation particulière du régisseur.

4.—Les propriétaires qui possèdent un logement antérieurement au 1er novembre 1949, pourront en prendre possession pour y habiter eux-mêmes, moyennant un préavis de six mois établissant qu'ils en ont besoin. Jusqu'à présent les propriétaires ne jouissaient de ce droit qu'à l'égard d'un logement dont ils avaient fait l'acquisition antérieurement au 1er novembre 1947, le règlement stipulant que ces avis ne pouvaient prendre fin pendant les mois d'hiver est également abrogé. Cette mesure n'est pas rétroactive, bien entendu, de sorte qu'aucun des avis déjà signifiés ne pourra prendre fin au cours de la prochaine période de six mois.

D'autres changements M. Abbott a ajouté qu'il s'agit là de changements prévus pour le moment et qu'il y en aura d'autres que l'on connaîtra lorsque la Commission des prix et du commerce publiera les ordonnances que la déclaration de ce soir rendra nécessaires. Il est bien entendu que les dernières modifications apportées à la régie des loyers ne s'appliquent qu'aux logements qui tombent encore sous la régie. Le ministre des Finances a aussi exprimé l'espoir que la situation du logement ira sans cesse s'améliorant, car pas un pays ne réussit actuellement comme le nôtre à résoudre rapidement la pénurie d'habitations. Il a dit de même qu'il semble probable que les loyers s'établiront éventuellement à un niveau dépassant sensiblement le maximum qu'autorise l'actuelle réglementation. On continue de voir à ce que la transition ne soit pas trop brusque.

## Il s'agit d'une question de principe, disent les proprios

Les délégués de la Ligue des propriétaires de Montréal et de l'Union des ligues de propriétaires de la province sont de retour, depuis cinq heures hier après-midi, du congrès de la Fédération des ligues de propriétaires du Canada, congrès qui s'est terminé hier soir par un banquet à Toronto. M. A.-D. Quintin, président de la Ligue des propriétaires de Montréal et directeur de l'Union des ligues provinciales a signalé, à son arrivée, que l'augmentation des loyers "n'était qu'un palliatif inévitable dans le moment".

Question de principes "Les principes en jeu sont, dit-il, des principes invulnérables: le droit de propriété, au même titre que la liberté de la presse, le droit de contrat et le droit de se déplacer dans le pays, au même titre aussi que le droit de culte; c'est le droit de propriété, c'est la démocratie." Coût élevé M. Quintin signale que le coût de l'entretien des maisons est de trois à cinq fois ce qu'il était en 1941. La main d'oeuvre et le matériel ont augmentés, dit-il. "Au cours de la guerre, nous avons "prêté" la loi, comme quel-

qu'un qui prête sa voiture. Nous ne demandons que la restitution de nos maisons, c'est à dire rentrer dans nos droits. "Nous nous attendions à ce que la cause soit portée au plus haut tribunal, ajouta M. Quintin, le Gouvernement du Canada ne tranche pas la question, mais la réfère à la Cour suprême, un peu comme c'était le cas de l'oléomargarine qui a été référé au Conseil privé. "Si l'annonce de la radio est juste, c'est que l'on tente de nous faire ébranler la Cour suprême". La cause de la Fédération passera le 7 novembre à la Cour suprême de l'Ontario qui est un peu l'équivalent de notre Cour d'appel. D'après les membres que nous avons consultés, le déconstruire des loyers n'augmentera pas démesurément les loyers. "Nous ne pouvons pas demander plus que le locataire peut payer, de dire en terminant M. Quintin. Il semble qu'on ne veut pas entendre parler du déconstruire car l'on prendrait qu'il affecterait le financement des maisons nouvelles qui, par le fait même, n'auraient pas de compétition.

## Tout le nord de Montréal va s'étoiler d'arbres de Noël

Des arbres de Noël à la porte de chaque foyer, de chaque magasin du nord de Montréal. L'érection de l'arbre donnera lieu à plusieurs manifestations en plusieurs endroits de cet immense quartier qui s'est tant développé depuis 15 ans. Simultanément, des annonces seront publiées dans les journaux, soutenues de panneaux-réclames, de publicités radiophoniques et de tout l'attrail capable d'attirer l'attention générale sur cet événement, qui vise surtout à la promotion du commerce local aussi bien que de l'esprit civique. \$1,000 seront offerts en prix, décernés pour les arbres les mieux décorés et les plus rutilants. (Suite 2e page, 2e col.)

# Collision d'avions de la R A F en Angleterre; écrasement d'une superforteresse des E.-Unis

LONDRES, 3. (A.P.) — Le ministre de l'Air a annoncé que deux avions de la R.A.F. sont entrés en collision ce soir au large de la côte sud de l'Angleterre. Tous deux ont plongé dans l'océan, l'un était en flammes.

Il s'agit d'un appareil Lancaster à quatre moteurs et d'un chasseur Mosquito à deux moteurs.

Le ministre a déclaré qu'on ignore le nombre de personnes à bord, mais que le Lancaster porte ordinairement un équipage de sept et le Mosquito, de deux.

Le cargo suédois Patria a radiodiffusé que son équipage a vu tomber un avion, environ à dix

milles au large de la base navale de Portsmouth. Le Patria a fait des recherches sur les lieux et il a trouvé un radeau de sauvetage, mais aucune trace de survivants. Des avions de sauvetage sont aussi accourus sur les lieux.

Les deux avions étaient à l'entraînement pour le vol de nuit; tous deux sont de modèles du

temps de guerre, encore utilisés par la R.A.F.

HAMILTON, Bermudes, 3. (C.P.) — Onze membres d'équipage ont perdu la vie, ce soir, quand une superforteresse B-29 de la 375<sup>e</sup> escadre de reconnaissance s'est écrasée dans la mer, à un mille de la rive nord des Bermudes.

HAMILTON, Bermudes, 3. (A.P.) — Une superforteresse B-29 s'est abîmée en flammes dans la mer, ce soir, environ un mille au large de la côte.

L'avion faisait partie de l'escadrille No 373 de la reconnaissance météorologique, dans l'Aviation américaine. Il venait de quitter l'aéroport de Kindley, pour une envolée de reconnaissance.

Environ un mille au large de la côte, l'appareil se mit à perdre de l'altitude et s'abîma. Une embarcation de sauvetage a été dépêchée de l'aéroport Kindley vers la scène de l'accident, pour rechercher les survivants possibles.

Les officiers de la base aérienne ont interrogé le témoin de la tragédie. Les premiers rapports ont révélé que l'avion s'était écrasé sur une colline non loin de l'aéroport, mais ils étaient apparemment erronés. Ordinairement, le B-29 porte un équipage de 12 hommes.

## Première réunion du Kinsmen-Alouette

La première réunion mixte du club Kinsmen-Alouette-Montréal sera tenue au club Canadien de la rue Sherbrooke le sept novembre

à 6 h. 30. M. René Guénette sera le conférencier de cette réunion. Le club Kinsmen-Alouette, formé de jeunes hommes d'affaires de Montréal est une organisation qui se dévoue grandement pour aider l'enfance malheureuse.

Le président du comité des œuvres sociales, M. Oscar Maheu est en train d'organiser un banquet d'huitres qui aura lieu le 25 novembre à la salle Riello.

Si-ngan-foo, la capitale d'une province du nord-ouest de la Chine, fut durant plusieurs siècles la capitale de toute la Chine.

## L'Alliance rend publiques les lettres envoyées à la CECM

Il semble que les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal vont attendre pour se prononcer sur la situation qui vient de créer la commission scolaire par suppression du congrès sans solde du président de l'Alliance, M. Léo Guindon.

L'exécutif de l'Alliance s'est réuni hier soir, pour étudier longuement cette question délicate, ainsi que le geste posé par la Commission relativement aux négociations d'une convention collective pour les années 1949-50 et 1950-51.

On sait que la commission scolaire, à sa réunion de mardi, avait décidé de ne plus accorder de congés sans solde, sauf pour les cas de maladie ou d'études supérieures dans le domaine professionnel. Elle avait aussi déposé aux archives la lettre demandant la reprise des négociations sur le plan syndical. En outre, une lettre de protestation contre de récentes nominations au principalat envoyée le 29 octobre n'avait pas été communiquée à l'assemblée de la commission. Il appert que M. Eugène Doucet, président de la CECM, n'en avait pas encore pris connaissance, mardi après-midi.

Normalement, elle devrait figurer à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Quelle a été la première réaction de l'Alliance?

Après la réunion de l'exécutif, un porte-parole autorisé a laissé entendre que l'on attendrait "la prochaine assemblée de la commission pour convoquer une assemblée générale de l'Alliance". Ceci implique que l'APCM préfère attendre la suite des événements, avant de prendre une attitude autre qu'une prudente expectative.

Le seul geste officiel posé, hier soir, par l'Alliance a été de rendre publics les deux lettres envoyées à la Commission scolaire; la première en protestation contre les nominations; la seconde demandant la reprise des négociations.

Dans cette première lettre, l'Alliance demande à la Commission de reconsidérer sa décision. "Nous sommes sûrs, déclare-t-on, que les membres de la Commission comprendront la surprise du personnel témoin de l'iniquité de tous ceux qui se sont soumis avec confiance aux examens-concours et qui croient voir annuler en un instant les résultats qu'ils avaient obtenus à la suite de tant d'années d'efforts, de sacrifices et de dévouement infatigable."

Le gouvernement a l'intention d'abolir sous peu le contrôle des loyers, mais préfère le faire au temps qu'il jugera opportun et à sa propre manière.

Le gouvernement a décidé de soumettre la question de la validité du contrôle des loyers à la Cour Suprême.

Si les règlements du contrôle sont déclarés valides, le gouvernement a l'intention d'en prolonger l'existence jusqu'après le 31 mars, 1950.

Si, par contre, ils sont déclarés non-valides, le gouvernement s'attendra à ce qu'il y ait un grand nombre de réclamations pour le contrôle des loyers.

Le gouvernement est toujours prêt à remettre la surveillance de ce contrôle à toute province qui en fera la requête d'une manière officielle.

Le loyer des chambres ou le locataire doit partager la chambre de toilette ou autres utilitaires semblables peut être augmenté de 20 pour cent.

Les propriétaires de logements où les locataires doivent partager la chambre de toilette peuvent résilier leur bail après un avis de six mois.

Les propriétaires de logements non-chauffés peuvent augmenter leurs loyers de 20 pour cent en échange d'un bail d'un an.

Les propriétaires de logements chauffés ont droit à une augmentation de 25 pour cent sur leurs loyers en retour d'un bail d'un an.

Propriétaires et locataires peuvent s'entendre pour signer un bail de deux ans sans l'approbation spécifique de l'administration spécifique de l'administration.

Les propriétaires qui possédaient un logement avant le 1er novembre, 1949, peuvent en prendre possession après un avis de six mois s'ils en ont besoin pour leur propre usage.

Ces nouveaux règlements entrent en vigueur à partir du 15 décembre, 1949.

## Les villes qui attendent l'aide...

(Suite de la 1ère page)

fait une étude systématique de leurs besoins en logements, il s'en faut de beaucoup. Nons, du Canada, n'avons pas le personnel requis pour le faire et il nous serait impossible d'exécuter ce travail en peu de temps.

"Je crois que nous pouvons escompter qu'après une période raisonnable, deux ans peut-être s'il le faut de beaucoup. Nous, du Canada, compléter ses plans de développement d'une manière assez détaillée."

## Vif débat entre l'hon. Claxton et...

(Suite de la dernière page)

très bien qu'autour de ce qui marche à la perfection ou presque.

Le Canada organise aussi bien que n'importe quelle autre nation du monde sa défense. Dans certains domaines, il dépasse même les autres peuples. Dans d'autres il y a encore des choses qui laissent à désirer. On se charge de faire disparaître les lacunes.

Ce qui compte c'est l'ensemble, et le peuple semble en être satisfait.

C'est à l'occasion de la continuation du débat sur le budget, auquel il n'avait pas encore participé, que M. Drew a soulevé la question de la Défense nationale.

M. Claxton lui a promis, comme il l'avait fait la veille, que lors de l'étude des crédits de son ministère on la viderait complètement.

## Un seul des 3 criminels fut appréhendé

Lorsque les Canadiens sont arrivés de Chicago hier soir à la gare Windsor, le "Canada" a fait fort bien représenté ainsi qu'un couple d'autres journaux. Notre désappointement fut grand en constatant que Kenny Reardon et Billy Reay, deux des "criminels" de l'incident qui s'est produit mercredi soir, avaient plié bagages à la gare de Westmount. Nous eûmes néanmoins le privilège de saisir au collet l'un des "bandits" du scandale.

Il nous fallut user non pas de violence, mais de persuasion pour faire comprendre raison à Léo Gravelle et le convaincre qu'il devait poser pour une photographie avec l'attitude d'un Humphrey Bogart, avec l'intention de le convaincre lui-même qu'il n'est pas impotent. Un couple de photos seront publiées demain.

Ce qui est arrivé à Chicago est bien simple. Reardon fut tiré par son chandail par un spectateur. Un coup de hockey s'ensuivit qui porta sur la tête de l'assaillant. Léo Gravelle se trouvant tout près dut intervenir malgré lui et Billy Reay fit de même. Il y eut trois arrestations et une accusation contre les deux premiers joueurs mentionnés. Le spectateur concerné retourna ensuite à sa place. Bill Reardon fit un dépôt de \$200 comme cautionnement et les coupables ont la bénédiction du président Campbell.

## Points saillants du discours de l'hon. M. Abbott

OTTAWA, 3. (C.P.) — Voici les points saillants du discours du ministre des Finances, M. Abbott, sur les règlements des loyers:

Le gouvernement a l'intention d'abolir sous peu le contrôle des loyers, mais préfère le faire au temps qu'il jugera opportun et à sa propre manière.

Le gouvernement a décidé de soumettre la question de la validité du contrôle des loyers à la Cour Suprême.

Si les règlements du contrôle sont déclarés valides, le gouvernement a l'intention d'en prolonger l'existence jusqu'après le 31 mars, 1950.

Si, par contre, ils sont déclarés non-valides, le gouvernement s'attendra à ce qu'il y ait un grand nombre de réclamations pour le contrôle des loyers.

Le gouvernement est toujours prêt à remettre la surveillance de ce contrôle à toute province qui en fera la requête d'une manière officielle.

Le loyer des chambres ou le locataire doit partager la chambre de toilette ou autres utilitaires semblables peut être augmenté de 20 pour cent.

Les propriétaires de logements où les locataires doivent partager la chambre de toilette peuvent résilier leur bail après un avis de six mois.

Les propriétaires de logements non-chauffés peuvent augmenter leurs loyers de 20 pour cent en échange d'un bail d'un an.

Les propriétaires de logements chauffés ont droit à une augmentation de 25 pour cent sur leurs loyers en retour d'un bail d'un an.

Propriétaires et locataires peuvent s'entendre pour signer un bail de deux ans sans l'approbation spécifique de l'administration spécifique de l'administration.

Les propriétaires qui possédaient un logement avant le 1er novembre, 1949, peuvent en prendre possession après un avis de six mois s'ils en ont besoin pour leur propre usage.

Ces nouveaux règlements entrent en vigueur à partir du 15 décembre, 1949.

## La Cour suprême invitée à se prononcer...

(Suite de la 1ère page)

Au contraire, on supprimera celle-ci, comme on a supprimé les autres, mais on la fera méthodiquement, après avoir acquis l'assurance de pouvoir le faire sans être paralysé de façon soudaine par un arrêt de justice.

Les provinces

M. Abbott a aussi prévu le cas où la Cour suprême déclarerait inconstitutionnelle la politique des régies d'Ottawa.

"La situation serait alors différente", a-t-il continué.

Le gouvernement fédéral se trouvant dans l'impossibilité d'agir plus longtemps, les provinces devraient intervenir et s'occuper de leur propre affaire. Les régies d'Ottawa seraient alors supprimées.

"C'est pourquoi", a continué M. Abbott, j'écris immédiatement aux premiers ministres des provinces pour leur informer de notre intention et leur offrir notre aide pour préparer une mesure législative de transition, au cas où ils désiraient soumettre une mesure comme celle-ci à leurs Assemblées législatives respectives."

Et là-dessus le ministre des finances a conclu:

"Après avoir minutieusement examiné toutes les solutions possibles, le gouvernement en est venu à la conclusion que cette façon d'agir est la plus recommandable. Nous croyons que la meilleure ligne de conduite à suivre consiste à supprimer graduellement et méthodiquement les régies. Toutefois, ce programme peut être en tout temps et complètement contrecarré par une décision adverse des tribunaux."

Une telle décision pourrait être rendue à un moment bien inopportun alors que les provinces ne seraient peut-être pas en mesure de prendre les dispositions qu'elles jugeraient appropriées dans l'intérêt de leurs ressortissants. En soumettant la question à la Cour suprême du Canada avant l'expiration de la mesure législative et en donnant avis de nos intentions assez longtemps d'avance, nous pouvons, espérons-nous, éviter cette impasse.

"Je dois ajouter que, bien entendu, le gouvernement fédéral demeure disposé à rétroceder en tout temps la régie des loyers à toute province qui présentera une demande officielle en ce sens. Nous n'entendons nullement faire obstacle à une province qui désirera exercer son activité dans le domaine des loyers."

## Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatiques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.

Régions de Montréal et d'Ottawa: Pluie fréquente vers le midi plus fraîche avec vents légers et un maximum de 42.

## NAISSANCE

A l'hôpital Western General de Montréal, le 1er novembre à M. et Mme Henri Gauthier, de Saint-Lambert, est né un fils.

## HABITS RECLAMES

Rég. \$60 pour \$32

GILETS \$22.95  
Hollywod rég. 37.50  
HABITS \$19.95  
PANTALONS \$3.95  
ET PLUS

GROS et DETAIL  
211 est, Craig (face hôtel de ville)

## NOUS SOMMES TOUS ANORMAUX!

Savez-vous à quel point les sens et les aptitudes peuvent varier chez les individus? Certaines personnes, douées d'un odorat apparemment normal, sont pourtant incapables de percevoir l'odeur du pain rassis. Un gâchet, très faible d'esprit, réussit à apprendre par cœur le bottin téléphonique. Dans son numéro de novembre, SELECTION nous démontre que l'homme moyen n'existe pas... et qu'il importe de tenir compte de cela si nous voulons comprendre les grands problèmes des relations humaines.

## Dans ce même numéro de Sélection:

**Livre condensé "1984".** Un exposé terrifiant de ce que pourrait être la vie en l'an 1984—avec des télévisions pour vous espionner dans votre propre foyer... et des bombardements ordonnés par le gouvernement sur ses citoyens, sous prétexte d'entretenir leur moral en guerre! Voici un livre qui s'est imposé à l'attention des critiques comme l'un des ouvrages les plus remarquables de ces temps derniers—un livre qu'il FAUT lire parce qu'il nous rappelle avec à propos le but ultime du totalitarisme.

**Donnez-vous ses huit jours à votre femme?** Un professeur de technique industrielle est d'avis que la plupart des ménages pourraient faire leur travail avec moitié moins de peine. Voyez quelle économie de temps et d'énergie on peut réaliser en faisant les lits, la cuisine, la vaisselle, etc. Apprenez les quatre mesures à prendre pour gagner chaque jour deux heures de liberté... et faire disparaître cette terrible lassitude qui vous empêche de jouir de vos loisirs.

**Nos quinze jours dans un enfer de glace.** L'incroyable aventure de trois aviateurs canadiens, perdus pendant deux semaines sur un glacier du Groenland par un froid de 40° sous zéro. Pour toute nourriture, la moitié d'un biscuit de chien par jour. En guise de boisson, la glace que leur respiration dépose sur les parois de l'avion. Le miracle de leur survivance forme un récit palpitant et montre bien que l'endurance humaine est presque sans bornes.

**Le scandale de l'auto Tucker**

**Comment Staline traite les fermiers**

**L'oasis des moines**

Achetez le numéro de novembre!

**Sélection**  
du Reader's Digest  
192 Pages 25c

**Studio Dallaire**  
Photographie commerciale - Groupe de familles - Conventions - Banquets - Mariages - Pose de Studio  
7190, RUE ST-DENIS CR. 6408

Souliers exclusivement pour hommes  
• SLATER • CAVENDISH • TYROL •  
**SALON DE CHAUSSURES**  
*Antoine*  
365 est, Jean-Talon (Près St-Denis) GR. 3000

# Magasinez au centre d'économie du nord!

TEL. DOLLARD 3233

Nous servons les repas complets.

RESTAURANT  
**Delico**  
Ice Cream  
Reg'd.  
7164, RUE SAINT-DENIS

Le progrès économique des maisons de commerce canadiennes en bordure de l'angle des rues Saint-Denis et Jean-Talon n'est pas un mythe! Les diverses maisons qui s'y groupent reconnaissent que c'est grâce au GENEUX APPUI qu'elles ont rencontré chez le public qu'elles ont pu se développer et former ce noyau débordant d'activité et de prospérité dans ce district du nord de la ville.

L'occasion qui est ici fournie à un groupe d'entre elles leur permet de remercier la clientèle de l'intérêt croissant qu'elle lui porte et de lui réitérer sa vive appréciation.

Les prix sont bas — Le personnel entraîné et courtois.

Vous serez ravis d'épargner sans sacrifier à la qualité

**CHEMISE FORSYTH**  
Grandes 13 1/2 à 18  
MERCERIES • CHAPEAUX  
*Yves Le Brun*  
369 JEAN-TALON  
CA. 0488

Pour ceux qui cherchent la qualité

**Rudy the Tailor**  
225 JEAN-TALON E.  
TA. 1842

**CONNER THERMO**  
dans les couleurs attrayantes chez  
*Jos. Lipari*  
Appelez Gr. 2457

Un auto ira vous chercher sans aucune obligation de votre part.

ELLE LAVE ET ESSORE AUTOMATIQUEMENT

**TERMES FACILES SI DESIRE**  
LIVRAISON IMMEDIATE  
Modèles à partir de \$169.30

**Garantie de 4 ans**

*Jos. Lipari Ltée.*  
Meubles, Radio, Réfrigérateurs, Lessiveuses, Disques, etc...  
7111, rue St-Denis, (coin Jean-Talon) GR. 2457

GR. 2463

PHARMACIE  
Visitez notre nouveau comptoir de cosmétiques sous la direction de Lorette Groulx diplômée du Beauty Fashion de New York.

**BESNER**  
7127, RUE SAINT-DENIS

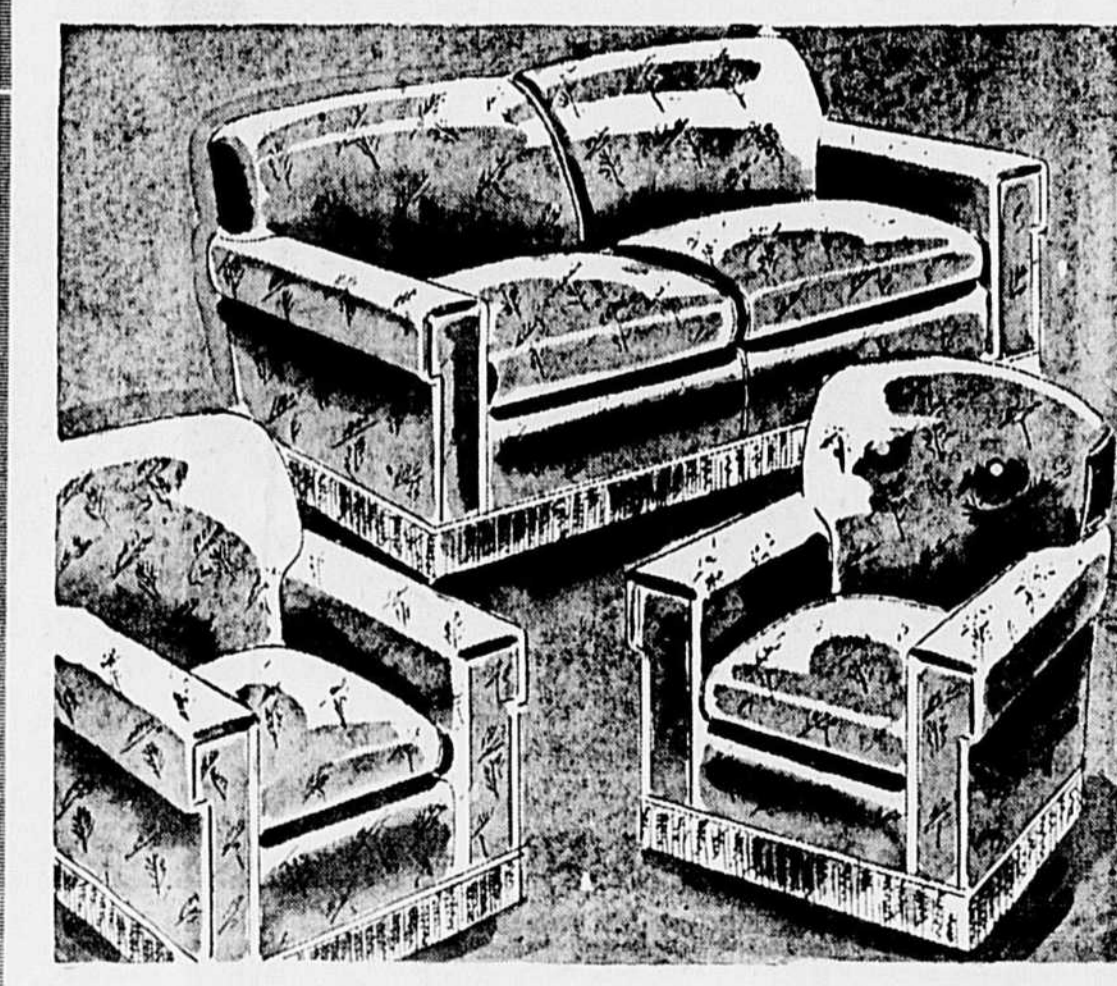
*Mme J. A. Bourré*  
Experte Conseillère Diplômée  
7153, RUE SAINT-DENIS (coin Jean-Talon) TALON 2717

Fleurs télégraphiées dans le monde entier

*Mme J. La Fleur*  
DOLLARD 3548  
FLEURISTE ANGLE  
7117, RUE ST-DENIS JEAN-TALON

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — LE MAGASIN FERME A 1 HEURE LE SAMEDI

# SPÉCIAL VENDREDI CHEZ EATON ÉCONOMISEZ SUR CE MOBILIER



3 élégantes pièces  
Spécial vendredi  
**189.00**

Soyez ici tôt! Achetez un mobilier neuf maintenant—rénovez votre foyer pour Noël! Cet élégant mobilier est recouvert de solide tapisserie de coton et tissu damassé. Couleurs: gris, vert ou rouge vin. Construction entièrement à ressorts, y compris les coussins qui sont reversibles; matériaux entièrement neufs; cadre en bois dur.

MEUBLES, AU CINQUIÈME  
**THE T. EATON CO LIMITED**  
OF MONTREAL

# L'influence du Canada se fait partout sentir dans le monde

Le très hon. P. J. Noel-Baker, secrétaire d'Etat aux Relations du Commonwealth, a déclaré hier soir, dans un discours prononcé au Ritz, que le Canada a un "bon gouvernement" et que "l'opinion et l'influence" de notre pays "comptent réellement". Il a ajouté qu'il a une "foi ardente et entière dans l'avenir du Canada".

Le parlementaire britannique parlait alors devant la "Royal Empire Society".

"Aujourd'hui, dit-il, le Canada est au nombre des pays dont l'opinion et l'influence comptent réelle-

ment, grâce à ses succès dans le domaine scientifique et grâce à sa participation active et constructive dans tous les organismes des Nations-Unies."

M. Noel-Baker a rappelé que le Canada est la 3e plus grande puissance commerciale au monde et que c'est dans notre pays qu'a commencé la transition qui a donné naissance au Commonwealth actuel.

Il a déclaré que sa "foi dans le Commonwealth est plus forte que jamais" et que "l'époque du colonialisme est passée".

Il a dit de plus qu'il y a une "foi inébranlable" dans l'avenir de l'Angleterre. "Dans mon pays, dit-il, il y a une renaissance en littérature et dans les arts et nos savants continuent à faire de merveilleuses découvertes. Et le peuple en général est déterminé plus que jamais à faire tout le travail nécessaire pour défendre la liberté et contribuer à donner au genre humain un standard de vie élevé."

**A bas la pauvreté!**

Le très hon. Noel-Baker a déclaré en terminant qu'il "faut absolument mettre fin à la pauvreté dans laquelle vit plus de la moitié du genre humain".

"Cette pauvreté, dit-il, est contraire à la philosophie chrétienne et démocratique et est un danger pour la paix. Elle peut nous conduire à une 3e guerre mondiale, une guerre qui serait dévastatrice à un degré qui dépasse l'imagination."



L'hon. P. J. Noel-Baker ment, et cela grâce à sa richesse, grâce à son talent artistique sans cesse grandissant, grâce à son bon

## Faux billets de \$100

Rosaire Déglise, garagiste, 6525 rue Christophe-Colomb, a été envoyé à son examen volontaire par le juge Guy Goubault, hier, sous une accusation d'avoir conspiré pour imprimer 358 faux billets de banque, de la dénomination de \$100. Cet examen a été fixé au 6 décembre prochain.

Me Marcel Gaboriau, c.r., avocat de la gendarmerie royale dans cette affaire, a fait témoigner Archie Black, qui purge actuellement une peine de cinq ans, au bagne, pour possession des mêmes faux billets trouvés dans sa boutique le 7 avril 1947. Ce témoin a juré ne pas connaître Déglise.

Un autre bagnard du nom de Corbell a relaté au tribunal que Déglise lui demanda un jour de lui trouver du papier-monnaie afin d'imprimer les faux billets. Corbell lui imprima pour le compte de Déglise mais ce dernier le refusa ensuite parce que le travail était défectueux.

### Réparations générales

- MATELAS
- MEUBLES
- CHESTERFIELD
- STUDIOS

**REMBOURGEMENT DE TOUT GENRE**

au prix de la manufacture

Service de transport gratuit pour chesterfield dans un rayon de 25 milles de Montréal.

**Laurier Bedding**

Reg'd.

A. LANDRY et L. ST-PIERRE, props.

5844 Boul. ST-LAURENT

CA. 7851 LE SOIR: GR. 1207

### ATOMERITE

Le Meilleur Remède Connu

Pour enlever vos pellicules et arrêter la chute de vos cheveux. Succès assuré dans 10 jours. Après 3 mois d'essais vos cheveux repousseront, si vous suivez le traitement tel qu'indiqué.

Je suis moussé et malheureux car entre les cheveux, je perds mes cheveux.

**Produits Stephenol**

402 est, St-Zotique

Montréal

Tél. TA. 4163

## LUNETTES

**JACQUES TARDY** OPTOMETRISTE DIPLOME

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

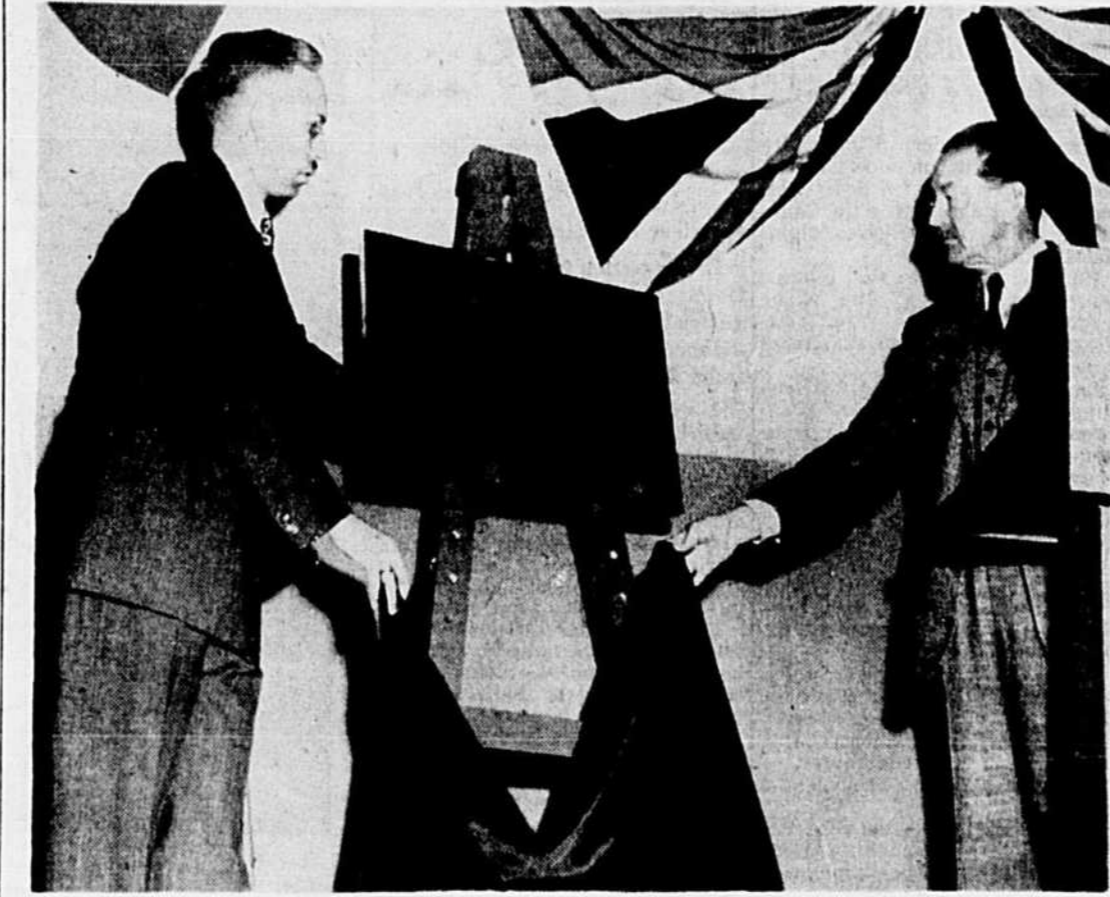
ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

**SARRAZIN et CHOQUETTE**

921 EST, RUE STE-CATHERINE — Optique: PL. 3646 — Pharmacie: PL. 9422

## Distingué visiteur chez les jeunes de Rosemont



Le Centre des jeunes de Rosemont recevait hier après-midi, lors de son inauguration officielle, la visite éminente du vicomte Alexander de Tunis, gouverneur-général du Canada, que l'on voit ci-haut en train de dévoiler une plaque commémorant l'occasion. L'on remarque à ses côtés M. C. D. Mellor, président du club des Kinsmen. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

## Programme élaboré de la semaine des Chambres de commerce à Mtl

C'est du 6 au 13 novembre que se tient cette année la grande semaine spéciale d'activités des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec. Au cours de cette période, il y aura nombre de manifestations diverses parmi les 98 Chambres des Jeunes de la province. Chaque Chambre a élaboré un programme comprenant des démonstrations d'envergure pour chaque jour de cette semaine.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal inaugurerait sa semaine le samedi 6 novembre, par une messe à la chapelle du Mont Saint-Louis. Cette messe sera célébrée par Mgr Conrad Chaumont, et le R. P. Thomas Migneault, s.j., prononcera le sermon.

M. Montpetit

Un dîner-causerie à l'hôtel Windsor, samedi 12 novembre, marquera la clôture de cette semaine provinciale. M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, sera le conférencier invité. Une danse au salon Rose du même hôtel suivra cette réception.

L'hon. Maurice Duplessis recevra la visite des dignitaires de la Chambre de Commerce provin-

## La province de Québec est bien défendue contre toute attaque

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Dans les préparatifs que l'on fait pour assurer que le Canada pourra se défendre, si jamais un ennemi venait à l'attaquer, on n'oublie pas la province de Québec.

Le ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, annonçant aujourd'hui la formation au sein du C.A.R.C. d'un groupe de défense aérienne et d'une seconde escadrille de chasse de l'aviation régulière, a précisé que les unités de l'aviation régulière sont stationnées à St-Hubert, à proximité immédiate de Montréal, à Mont-Joli et à Bagotville, de même qu'à Chatham, au Nouveau-Brunswick.

M. Claxton a dit en outre que le groupe de défense aérienne qu'on entraîne depuis quelque temps déjà est officiellement entré en fonction.

Il comprend deux escadrilles de chasse et d'interception de l'aviation régulière, une unité d'entraînement aux opérations, un certain nombre d'unités de l'aviation régulière dans l'est du Canada et des escadrilles de chasse, de radar et

## Une commission municipale sur le logement

Le conseil municipal de Montréal sera saisi d'une suggestion à l'effet de créer une commission de neuf membres qui aurait pour mission de collaborer avec les autorités fédérales et provinciales "pour trouver ensemble le meilleur moyen de résoudre les problèmes de l'habitation" dans la métropole.

C'est le conseiller Léonard Léger qui proposera, lors de la prochaine assemblée du conseil, que l'on constitue une telle commission.

Selon le conseiller Léger, il y a lieu que le conseil demande au comité exécutif de se prononcer en faveur de la création d'un tel organisme.

A l'appui de sa motion, le conseiller Léger souligne que "le gouvernement fédéral a l'intention de continuer de concert avec les autorités provinciales et municipales, de mettre énergiquement à exécution une politique de l'habitation qui apportera une solution aussi définitive que possible au problème du logement".

Et le conseiller de rappeler que le gouvernement fédéral, à la suite de pourparlers avec les gouvernements provinciaux, s'apprete à faire approuver une législation visant à étendre la portée de la loi nationale sur l'habitation.

Enfin, le conseiller Léger déclare que la solution de ce problème augmentera le nombre des propriétaires qui seront autant de remparts additionnels contre les idées subversives.

## En faveur de la régie

"Je suis en faveur de la continuation du contrôle des loyers, particulièrement dans les grands centres, aussi longtemps que le problème du logement ne sera pas réglé. Et je crois que le gouvernement ne fera pas disparaître en mars prochain le contrôle des loyers."

Voilà ce qu'a déclaré hier M. Alan Macnaughton, c.r., député libéral de Mont-Royal à la Chambre des Communes. M. Macnaughton parlait alors devant des membres de la Légion Canadienne, à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal.

La Fédération des Jeunes Libéraux du Québec a adopté une résolution dernièrement réclamant le maintien du contrôle des loyers aussi longtemps que le problème du logement ne sera pas solutionné.

## A la partie d'huitres de la Jeunesse libérale ce soir



M. Guy Rouleau, 1er vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, et M. Yvon Dupuis, organisateur de cette association, qui tiendra ce soir sa grande partie d'huitres annuelle, à l'arsenal du Régiment de Châteauguay, 4565, chemin de la Reine-Marie. MM. Rouleau et Dupuis ont au nombre des principaux organisateurs de cette partie d'huitres, qui commencera à 8 h. et qui sera suivie d'une danse. La soirée sera sous la présidence d'honneur de l'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes.

# Un violent incendie ravage 4 immeubles et cause des dommages évalués à \$100,000

Un pompier a été blessé et des dégâts évalués à près de \$100,000 ont été causés, hier soir, lors d'un violent incendie qui a ravagé un des quatre immeubles de la maison F. Tremblay et Compagnie, marchands de bois de construction, 650, avenue Beaumont, à l'angle de l'avenue Bloomfield, dans le quartier du Parc-Extension.

Cet incendie — dont la cause n'a pas encore été déterminée — se déclara peu après 6 h., c'est-à-dire que la première alerte fut donnée

(par Robert LeMyre)

à 6 h. 03 et qu'on dut en donner une seconde, à 6 h. 12.

Les quelque cent pompiers de huit casernes, commandés par le directeur Raymond-E. Paré; le directeur adjoint Anselme Filion; le mécanicien-chef Intermire; A. Plaisance, et les chefs de districts Deveault, Matte, Drapeau et autres, utilisèrent quinze puissantes lan-

ces pendant plusieurs heures, avant de maîtriser complètement les éléments.

Les flammes prirent naissance dans le troisième des quatre immeubles de cette vaste compagnie, soit dans celui qui est préposé à l'entreposage du bois de construction, prêt pour le marché.

Cette bâtisse — très moderne et de construction récente — compte deux étages et c'est une structure dont les murs extérieurs sont en briques rouges.

A l'arrivée des premiers pompiers sur les lieux, les flammes faisaient rage et se dégageaient de façon dangereuse des fenêtres supérieures de l'édifice, aussi bien du côté est, que du côté ouest.

## Nouveau système d'éclairage pour assurer la sécurité du vol de nuit

Alors que les deux récentes tragédies aériennes sont encore présentes à l'esprit de chacun, voilà que la General Electric Company, d'Angleterre, présente une exposition du système d'éclairage le plus moderne destiné aux aéroports à travers le monde.

Au moment où l'I.C.A.O. tient une assemblée à Montréal, cette compagnie anglaise, dont il existe une succursale dans la métropole, songe à lui soumettre un projet de standardisation des feux indicateurs dans tous les aéroports afin de favoriser les aviateurs aux prises avec les divers problèmes d'atterrissage.

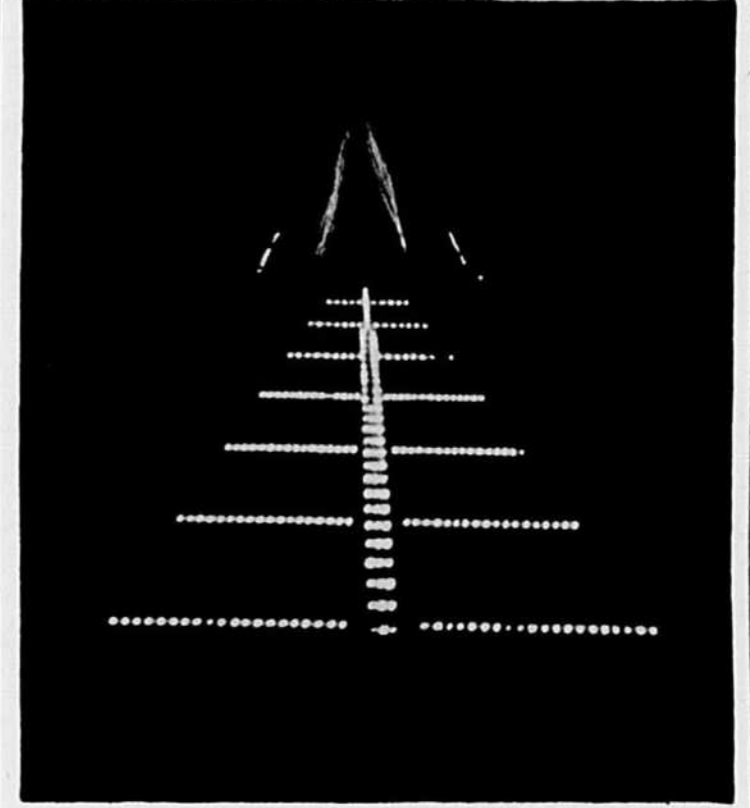
L'exposition est tenue au Dominion Square Building et offre tous les aspects d'un système adéquat

traagiques méprises à l'avenir en développant un système qui soit exclusif aux aéroports.

Tous ces appareils coûteux ont été transportés à bord des avions ou des paquebots, de Londres à Montréal. L'organisateur de l'exposition, M. F. S. Langlands, a exprimé l'espoir qu'une telle initiative intéressera les autorités de l'aviation canadienne, ce qui aura pour effet de favoriser le relèvement économique de l'Angleterre, toujours détruite de vendre ses produits aux pays étrangers.

**Nouveau système**

Ce nouveau système d'éclairage sur les pistes d'atterrissage vaut surtout par la disposition des feux sur le terrain. Le pilote peut



Cette photo, prise au-dessus de l'aéroport de Londres, fait voir les nombreux signaux lumineux, disposés spécialement pour permettre aux pilotes d'atterrir plus facilement, quelle que soit la température. On expose présentement au Dominion Square Building les appareils modernes d'éclairage pour les aéroports, conçus et fabriqués par des experts anglais de la General Electric.

de feux multicolores, particulièrement disposés pour permettre les atterrissages quelles que soient les températures.

Déjà, en Europe, dans plusieurs centres d'aviation commerciale, on se sert de cet outillage moderne, dessiné et fabriqué par des experts anglais. Plusieurs de ces appareils sont mis en montre pour la première fois au Canada.

**L'exposition**

Des maquettes, élaborées avec grande précision, sont présentées tandis que les nombreux types de feux multicolores, spécialement construits pour résister au fur et à mesure du climat canadien, sont en état de fonctionner sur les lieux.

Il est arrivé par le passé que les réverbères des chemins aient été confondus avec les signaux lumineux; aussi a-t-on voulu éviter ces

apercevoir les signaux à plusieurs milles, même dans les brumes épaisses, et diriger son appareil selon les indications que l'observatoire lui donne.

L'exposition comprend également des appareils électriques pour les avions notamment des fours spécialement aménagés pour réchauffer les aliments congelés servis à bord des avions.

MM. W.-A. Villiers, directeur du département d'éclairage extérieur au General Electric Co. et Frank-E. Buckell, ingénieur du département aéronautique, sont venus d'Angleterre pour expliquer aux visiteurs le fonctionnement de ces nouveaux appareils.

Il est permis d'espérer qu'à l'avenir, un certain nombre d'accidents aériens seront évités grâce à ces méthodes modernes d'éclairage dans les aéroports.

## Fête en l'honneur de M. W. Hamel

QUEBEC, 3. (Du correspondant du "Canada") — L'hon. Wilfrid Hamel, organisateur du parti libéral dans l'est de la province au cours de la campagne qui s'est terminée par la grande victoire du gouvernement St-Laurent, sera le héros d'une manifestation d'estime et de reconnaissance samedi soir au Club de Réforme de Québec.

Le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et Mme St-Laurent rehausseront de leur présence cette démonstration et le premier ministre présentera à l'hon. M. Hamel les hommages de ses amis libéraux du district de Québec ainsi qu'un souvenir de la victoire à laquelle il a contribué.

L'hon. Hugues Lapointe, solliciteur général du Canada, assistera à la démonstration de même que l'hon. sénateur Adélaïde Godbout, ancien premier ministre de la province, l'hon. George Marler, chef de l'opposition parlementaire à Québec et chef intérimaire du parti libéral provincial, l'hon. C.-G. Power, député de Québec-sud, l'hon. sénateur Elie Beauregard, président du Sénat, l'hon. sénateur J.-F. Fafard, l'hon. sénateur J.-A. Lesage, l'hon. sénateur J.-M. Deshaureault, l'hon. sénateur P.-H. Bouffard, c.r., et la plupart des députés libéraux de la région de Québec.

**Heurs LOUIS QUINZE INC.**

MA. 3661

760 SHERBROOKE O. E.

## VENTE SPÉCIALE PRÉ-SAISONNIÈRE

**FOULARDS** de laine, de soie, de jersey, tout d'une teinte ou à dessins distingués imprimés etc.

Rég. \$3.50 à \$4.00 pour \$1.69

**BAS** de laine par côtes, qualités supérieure, couleurs unis, dessins divers, teintes nouvelles.

Rég. \$1.25 pour \$0.79

**PALETOTS D'HIVER**

Rég. \$37.50 pour \$26.95 Rég. \$45.00 pour \$39.50

**CHANDAILS** de belle valeur, couleurs assorties.

Rég. \$5.50 pour \$4.39

**CHEMISES** Blanches et de couleurs Choix complet de grandeurs.

Rég. \$4.95 et \$5.95 \$3.95 et plus

de bonne qualité et de marques réputées

L'homme bien mis réclame le chapeau "STETSON" \$8.50 à \$10.00

**ARMAND BOUDRIAS** Merceries de choix

6816-18, RUE ST-HUBERT DO. 4003

**CRAVATES** UNE AUBAINE Régulier \$1.00 et \$1.50 3 pour \$1.59

**Le Canada** Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 8221 rue de Gaspé, Montréal.

**SECRETARE-TRESORIER**  
René Décaré

TARIF DES ABONNEMENTS  
Par la poste  
Montréal et banlieue 1 an : \$9.00  
5 mois : 4.50  
3 mois : 2.50  
Campagne 1 an : 4.50  
5 mois : 2.50  
3 mois : 1.50  
Etat-Unie et Emp. Brit. 1 an : 12.00  
Union Postale 1 an : 15.00  
Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press  
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association  
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

VENDREDI 4 NOVEMBRE 1949

Entre Canadiens de bonne volonté

**La diplomatie**  
par Eugène L'Heureux

Mercredi dernier, l'Université Laval accordait un doctorat en droit "honoris causa" à S. Exc. M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie et doyen des diplomates canadiens.

Un public distingué s'est montré heureux d'assister à cette soirée académique, véritable régal pour les esprits désireux de s'instruire et de se cultiver.

Le récipiendaire, l'un des personnalités qui font le plus grand honneur au Canada français, a prononcé un magistral discours, que l'on peut considérer comme un cours de diplomatie à la portée des profanes en la Carrière.

Ce mot "profane", qui tombe de notre plume tout naturellement, n'est pas à regretter, car nous sommes tous des profanes en diplomatie.

On aurait tort, d'ailleurs, de s'en étonner. La diplomatie n'existait pas, chez nous, avant ces dernières années, où notre pays a pris place parmi les nations souveraines. — Et nous avons tant de choses à faire...

Mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le Canada possède maintenant son service diplomatique et assure avec compétence et efficacité, au cours des âges, ne s'est développé aussi vite.

En outre, nous ne croyons pas nous tromper, en affirmant que les Canadiens français y jouent un rôle considérable. Ce dont nous sommes fiers.

Car la diplomatie est le salon de la politique. Si nous sommes parfois enclin à la mépriser, c'est que nous la connaissons mal.

Peint par M. Désy, la diplomatie nous apparaît comme l'une des plus belles carrières où diriger, jusqu'au moment de la saturation exclusivement, ceux des nôtres qui ont du talent, de la science et des aspirations élevées.

M. Désy s'est appliqué, entre autres choses, à effacer un préjugé selon lequel la diplomatie serait l'art de mentir élégamment au service de son pays.

Il importe d'enseigner à notre peuple des notions justes et précises sur la diplomatie comme sur la politique, parce que, trop souvent, ceux qui ne possèdent pas un sens suffisant des nuances, confondent portrait et caricature.

M. Désy a eu l'heureuse idée d'associer, dans son discours, la Diplomatie et l'Université pour en faire les principaux agents de cette paix si nécessaire, tant réclamée, mais apparemment mal servie par les circonstances présentes. Nous le félicitons : puissent l'Université et la Diplomatie rendre aux hommes, qu'ont troublés les révolutions et les guerres, la précieuse leçon des vertus oubliées et des vérités perdues ! puissent-elles restituer à l'idéal de charité outragé par l'égoïsme sa place souveraine dans le commerce pacifique des nations civilisées !

Il nous est également agréable de reproduire ici le passage suivant du discours prononcé par Mgr Vandy, recteur, en la même circonstance : "Nous vous sommes reconnaissants, Excellence, de vous acquitter avec tant de dignité et avec tant de succès de la tâche délicate qui vous est confiée de représenter le Canada auprès du gouvernement d'Italie, dans la cité des Papes, où, bientôt, nous devons l'espérer, un second ambassadeur prendra place, pour représenter notre pays auprès du Saint-Siège."

Voilà un vœu que nous endossons avec la plus grande spontanéité.

Puisse l'accalmie au moins relative dont nous sommes témoins en ce moment, au Canada, durer assez longtemps pour permettre la maturité d'un fruit aussi indispensable que la représentations diplomatique du Canada auprès du Vatican !

Et nous espérons bien que nos hommes d'Etat canadiens saisiront le premier moment opportun pour résoudre ce problème urgent.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de "l'Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 9 de Caillière, Québec.

**Ce que nous dit le lecteur...**  
A propos d'évaluation  
Montréal, 25 octobre 1949  
Monsieur le Directeur,

La suggestion faite par M. Pierre Desmarais est pleine de mérite quoiqu'elle vient un peu tard. Elle a déjà été recommandée par le soussigné il y a plusieurs années, lors des pourparlers au sujet de l'acquisition, par la ville, de terrains incultes au quartier de la Côte des Neiges, pour en faire un parc public et terrain de jeu; programme qui lui aussi a dû être abandonné parce que les experts en valeurs terriennes prouvaient que ces sites en question valaient bien plus que la municipalité les avait estimés.

Clairement, les experts se confondaient comme toujours entre valeur économique et valeur vénale, la première étant toujours bien plus élevée que la seconde.

Quoi d'abord de plus logique et équitable que les propriétaires soient imposés suivant les évaluations qu'ils eux-mêmes reconnaissent à leurs sites, sous notre système présent ?

Le projet de M. Desmarais est en usage régulier au Queensland, Australie, depuis longtemps et avec le meilleur des résultats, avec cette modification cependant que le Commissaire des évaluations, s'il est de l'opinion que le détenteur de titre de propriété met une trop faible évaluation à son terrain, afin d'obtenir une réduction de son impôt, peut demander à la cour de lui permettre d'acquiescer le terrain pour la municipalité au prix de l'évaluation du propriétaire; par contre, si le propriétaire est persuadé que l'évaluation de son emplacement est trop majorée par les autorités du Département des évaluations, il a le même recours et peut demander que le Gouvernement lui achète son terrain au prix de l'évaluation qu'il lui prétend avoir.

La valeur des constructions est une chose tout à fait différente, et ne devrait jamais être sujette à l'impôt parce que cela comporte un impôt sur le capital, et comme tel, comparé aux placements de fonds en d'autres entreprises, est tout à fait inéquitable.

Toutefois, si le règlement municipal prescrit la taxation de la valeur des constructions, celles-ci devraient être évaluées à la valeur de leur démolition au lieu de celle en usage ici qui est basée sur la valeur de l'emplacement — coût



**... est englouti itou**

ensemble de toute la classe ouvrière qui veut des lois à un prix aussi compétitif que possible, tout en reconnaissant que le propriétaire de la construction a plein droit à une rémunération juste pour son placement de fonds afin de loger la population.

Sincèrement vôtre  
Oscar Boelens

N.D.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en servir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

**On entrevoit enfin l'espoir de régler la grève de l'acier**

Après des semaines d'impasse, on entrevoit enfin, aux Etats-Unis, le règlement de la désastreuse grève de l'industrie de l'acier.

Le sentiment général ne saurait être autre que celui-ci: le plus tôt cette grève sera terminée, le mieux ce sera!

D'autres rapports, et l'effet qu'une première brisure se serait produite dans le front de grève des mines de charbon, seront accueillis avec une égale satisfaction.

Il ne s'agit pas pour nous, Canadiens, de nous immiscer dans les différends industriels des Etats-Unis. Mais il n'est que naturel que nous souhaitons que les grèves qui paralysaient certaines des industries américaines les plus importantes, et menaçaient de s'étendre à d'autres industries, risquant de dérégler toute la vie économique de notre continent, prennent fin au plus tôt. Il ne nous reste qu'à espérer que le règlement de ces grèves se fera à la satisfaction générale.

C'est la défense de l'Amérique du Nord, c'est notre sécurité même, qu'un prolongement des grèves de l'acier et du charbon risquerait de mettre en péril. Une situation internationale tendue souligne la gravité de l'interruption du travail dans des industries vitales à la défense de l'Amérique aussi bien qu'à sa prospérité.

Voilà pourquoi cette nouvelle à l'effet qu'un règlement de ces grèves est possible, et même prochain, est pour nous Canadiens une bonne nouvelle.

**L'Indonésie devient une République souveraine**

Le régime colonial établi il y a trois siècles aux Indes néerlandaises vient de prendre fin officiellement, et nous assistons à la naissance de la République des Etats-Unis d'Indonésie.

Nous disons: prendre fin officiellement. Car l'abolition de ce régime colonial s'était accomplie graduellement, progressivement, et depuis des années déjà, singulièrement depuis la guerre, la Hollande traitait l'Indonésie bien plus en nation associée qu'en colonie.

La nouvelle fédération, qui compte soixante-dix millions d'habitants, demeurera associée, dans l'égalité, à la couronne des Pays-Bas, d'une façon qui rappelle beaucoup l'association des divers membres du Commonwealth britannique, dont le Canada fait partie.

C'est peut-être avec l'Inde, qui deviendra République dans quelques mois, que le rapprochement peut se faire avec le plus de force, dans le cas de la République indonésienne. Voilà deux grands pays asiatiques, à la population très dense, aux ressources immenses, qui atteignent tous les deux à l'entière souveraineté, à la complète indépendance, à peu près en même temps, à la suite d'un long régime colonial qui, dans les deux cas, était allé sans cesse en s'atténuant depuis quelques décades. Et ces deux pays, tout en proclamant la République, demeurent librement associés aux puissances sous la domination desquelles ils ont jadis été.

Ce fait, doublement souligné ici, est tout à l'honneur de la Hollande et de la Grande-Bretagne. Ces nations se sont montrées véritablement démocratiques. Si l'Inde et l'Indonésie peuvent aujourd'hui se constituer en Républiques et prendre place dans la famille des nations libres et souveraines, elles le doivent en grande partie à la politique éclairée de Londres et de La Haye, politique qui a tendu, au XXe siècle, à améliorer sans cesse la condition matérielle et morale des populations des Empires coloniaux, et à préparer ces nations à se gouverner elles-mêmes, démocratiquement.

On pourrait d'ailleurs en dire autant de la politique coloniale française, et l'heure n'est peut-être pas si lointain où l'Indochine viendra rejoindre l'Inde et l'Indonésie au premier rang des grandes nations asiatiques libres et souveraines.

**Vivre et servir jusqu'à la fin**

En 1944, un citoyen de Port Huron, au Michigan, un certain William Cooke, originaire d'Ecosse et alors âgé de 37 ans, apprenait qu'il souffrait d'une maladie du sang qui ne pardonnait pas, et n'en avait plus que pour cinq ans à vivre.

Croyez-vous que ce condamné à mort se laissa aller au désespoir, ne songea plus qu'à se lamenter sur son sort ?

Non! Cooke écrivit une pièce de théâtre qui lui valut le prix Hopwood de l'Univer-

sité du Michigan, en 1945. Puis il remplit les fonctions de maître d'anglais à cette institution, et accepta plus tard un poste à un journal de Port-Huron.

Et il avait presque terminé la construction d'une maison à laquelle il avait travaillé seul, de ses propres mains, lorsqu'il y a quelques jours, la mort l'a frappé — à la date prédite par les médecins.

Voilà un remarquable exemple, de courage d'abord, et aussi de sens social. Apprenant qu'il allait mourir dans cinq ans, Cooke n'a pas voulu, pendant ces années, être inutile à la société, devenir à sa charge. Au contraire, il a tenu à donner jusqu'au bout le meilleur de lui-même. Jusqu'au bout, il a servi.

Et, de cette façon, jusqu'au bout, il a vécu bien plus intensément que d'autres qui vivent une vie plus longue, mais vide et inutile.

William Cooke est mort, et son souvenir sera bientôt évanoui... Mais ne mériterait-il pas, pourtant, d'être conservé bien plus que celui d'une foule de guerriers dont toute la gloire a consisté à faucher le plus grand nombre de vies et à semer dans le monde la destruction et la mort ?

**Autour et alentour**  
Un endroit du Canada où les hommes ne sont pas égaux

C'est une situation très curieuse qui existe à Dresden, Ont., si l'on en croit un reportage du magazine "MacLean's". Ce centre agricole tranquille de la province voisine compte 1,700 habitants dont 300 sont des noirs. C'est un point que les citoyens de Dresden n'aiment pas discuter, mais ces noirs ne peuvent manger aux trois restaurants de la ville, ni avoir une coupe de cheveux chez les quatre coiffeurs, et leurs femmes ne peuvent être reçues dans l'unique salon de beauté.

Les propriétaires de ces établissements justifient leur attitude en usant du même argument: ils ne veulent pas ruiner leurs entreprises en acceptant dans leur clientèle indifféremment blancs et noirs. La population nègre fit campagne, l'année dernière, en faveur d'un règlement municipal qui mettrait hors la loi cette indigne discrimination. La politique locale en fut rudement secouée et le nouveau maire fut choisi parmi les partisans de l'égalité; mais une fois élu, il modifia son opinion.

Ce qui rend la situation encore plus piquante, c'est que la principale attraction touristique de Dresden est la tombe de l'Oncle Tom. Mais les descendants du héros de ce célèbre roman anti-esclavagiste américain ne peuvent assister à l'office dans le temple des blancs; ils sont bannis des clubs et des salles de billard; à cause d'eux, la Légion canadienne a renoncé à ses réunions d'un caractère intime où d'anciens combattants noirs pourraient avoir l'idée de danser avec les femmes de leurs camarades blancs.

Parmi les jeunes, jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, le préjugé de race existe fort peu; la barrière s'érige contre le nègre lorsqu'il atteint l'âge de se marier et d'occuper un emploi. Aucun espoir pour lui, quelle que soit son instruction, d'obtenir autre chose qu'un travail manuel; pas un seul n'a le statut d'employé de bureau ou de commis de magasin. Dans la campagne environnante, noirs et blancs vivent côte à côte, travaillent ensemble et mangent à la même table; mais en ville, ils ne pourraient fréquenter le même restaurant.

Ceux qui ont étudié sérieusement la situation ne voient qu'une manière d'aborder le problème, et c'est la méthode chrétienne. Les ministres du culte devraient prendre l'affaire en main, prêcher sans répit la tolérance et la fraternité. Les clubs sociaux ont aussi leur rôle à remplir pour remédier à cette triste situation.

Dresden n'est pas le seul endroit du Canada où persistent des préjugés qui rappellent singulièrement le sud des Etats-Unis.

**Petits Films**  
Conflit...

Il y a bisbille en Germanie. Le conflit n'est pas causé par la mode pour la bonne raison que les vêtements n'entrent pas en ligne de compte.

Voilà.

Les nudistes de la prude Allemagne en sont à chemises tirées. C'est le moment de dire que la guerre froide bat son plein. Ils sont 17,000 adeptes du retour à la nature.

Du côté des alliés on en compte 10,000.

Sous l'égide moustache de papa Staline ils sont 7,000.

La secte a un demi-siècle d'existence.

Son nom est plus habillé que les membres.

A vous de juger: "FRISKOGURGURIGTURBEWEGUNG".

Les deux camps des clubs appelés Helios se font une guerre acharnée pour amener dans leur secteur les renégats de l'autre secteur.

Les rues sont inondées de pancartes, d'imprimés, de plants pour vanter les attraits respectifs de chaque camp.

La rupture commença par un chaud soir d'été quand certains chefs du mouvement ont osé refuser les Allemands idéologues.

Ces derniers secouèrent la poussière de leurs talons pour traverser en zone russe.

On aura tout vu, et sans cela, bon, au pays de Faust.

GABADADI

**On peut secourir les victimes de la bombe atomique**

Lorsqu'on ne peut se débarrasser d'une maladie qui vous accable, le plus sage est d'en prendre son parti et de se consoler en pensant que la situation pourrait être pire encore. C'est sans doute à ce sentiment qu'obéissent actuellement les experts médicaux qui font porter leurs recherches sur la bombe atomique. Ils nous affirment que les dangers de la radiation dans la zone frappée ne sont pas aussi grands qu'on l'avait supposé tout d'abord.

À Hiroshima et à Nagasaki, les deux seules villes japonaises qui ont connu l'expérience de la bombe atomique, 15 p.c. des victimes seulement seraient mortes par suite de la radiation: 85 p.c. auraient été tuées dans l'explosion ou dans les incendies qui en résultèrent.

Les médecins se montrent optimistes parce qu'ils croient qu'ils pourront se porter rapidement au secours des blessés, sans redouter beaucoup de souffrir eux-mêmes de la radiation. Pour porter la dévastation sur le sol, disent-ils, on fait exploser la bombe atomique dans l'air, au-dessus de l'objectif à atteindre. Les particules radioactives sont donc envoyées pour la plus grande part dans la stratosphère et non vers la terre. Les experts ne nous disent pas, cependant, ce qu'il adviendrait si la bombe explosait, délibérément ou non, en contact direct avec la terre ferme.

Ce qui est le plus à redouter, semble-t-il, ce sont les brûlures provoquées par les éclairs; mais il faut attendre à de nombreuses fractures, coupures et blessures causées par les débris éparés. La radiation ne persiste pas si la bombe atomique explose dans l'eau, mais elle peut garder sa virulence sur des navires aspergés d'eau radioactive.

Toutes les grandes villes d'Amérique songent à se préparer à combattre les effets de la bombe atomique. Elles avisent aux moyens de transporter rapidement médecins et infirmiers sur les lieux atteints. Il est prudent, il est nécessaire de travailler à réduire les horreurs de la guerre atomique; mais il serait encore plus conforme à la civilisation de la déclarer hors la loi.

**Paradoxe**

Une vie entière de bonheur? Aucun homme vivant ne pourrait supporter cela!

Shaw

**L'on ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.**

La Bruyère

**On a toujours une raison d'économiser**

Jeunes ou moins jeunes, étudiants, hommes d'affaires, ouvriers, tous, nous faisons des projets, tous la réalisation nécessite des économies. Nos rêves ne sont pas les mêmes, mais, quels qu'ils soient, les Obligations d'épargne du Canada les transformeront en réalités.

Et le plus tôt vous commencerez à épargner avec méthode, le plus vite vous comblerez vos désirs. Les Obligations d'épargne du Canada s'achètent des patrons, au moyen de retenues sur le salaire, dans les banques ou chez les courtiers de placement, au comptant ou par versements. Elles peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat plus les intérêts.

Commencez dès aujourd'hui à économiser avec méthode, en achetant des Obligations d'épargne. Vous serez surpris de constater avec quelle rapidité vos économies s'accumuleront.

**Accumulez des économies — Achetez des Obligations d'épargne du Canada 4<sup>e</sup> émission**

On a toujours une raison d'économiser

EN VENTE

49-10F



# AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL



### Le coup prémédité

Rosaire Lafond, sans adresse au dossier, accusé d'avoir donné un magistrat coup de poing à son voisin, M. Oré Therrien, a été déclaré coupable de voies de fait par le juge C.-E. Guérin, hier, et condamné à une amende de \$5 et au paiement des frais.

La preuve soumise par Me Gabriel Houde, du ministère public et Me Roland Bureau, occupant en poursuite privée, a révélé que les deux voisins eurent des gros mots à propos des enfants. Quand le calme fut rétabli, Lafond avance vers Therrien et lui fait voir cent chandelles. Ce geste prémédité l'a rendu coupable du délit reproché.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné que VIVIAN PEARL McCREA, de la municipalité de St-Eustache, dans le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, WILLIAM ARTHUR GUNNING, vendeur, de la cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 11e jour d'octobre, 1949.

VIVIAN PEARL McCREA, Requérente.

**TR. Hanna**  
FLEURISTES  
Fondée 1851  
MONTREAL  
St-Catherine et Guy ..... FI. 2491  
Hôtel Mont-Royal ..... PL. 4550  
Berres ..... AT. 1125

## Les nus de Maurice Brien le conduisent en prison!

Maurice Brien, 140 rue Ouimet, Ville Saint-Laurent, aura tout le temps voulu pour s'initier à l'art photographique, à la prison commune, puisque durant les prochains six mois, il aura la lentille de sa porte, à peine grande comme une pièce de dix sous, pour regarder dans les corridors.

Puis, avant sa libération, en avril, le prisonnier pourra ouvrir sa fenêtre et admirer les aubes et les crépuscules. Pendant la saison froide il ne verra rien du dehors, ses vitres étant peinturées en blanc.

## La tournée des cabarets et les \$300 qui volent au vent

Brien a été condamné à deux peines de trois mois, des peines consécutives, après avoir été reconnu coupable par le juge C.-E. Guérin, hier, de possession d'images obscènes. Le lieutenant Léopold Trotter, de la sûreté provinciale, lui en avait saisi tout un stock, mis au dossier, avec des appareils photographiques d'usage modernes, appareils d'agrandissements, etc.

Sur la table du greffier un jeu de cartes qui se brasse tout seul et quantité d'images. Pendant le procès le tribunal examina les exhibits, puis, après le témoignage du docteur Jean-Marie Roussel, qui relia le prévenu à toutes ces natures mortes le juge fit prendre la route des cellules à Brien, le condamna à un emprisonnement de six mois, pour souligner ensuite.

— Nous vivons dans un temps où il n'y a plus de morale. Ces images n'ont pas même de goût artistique. C'est pire que des bêtes qui

### Ces congédiements

H. Segal, de la compagnie Dominion Packers, domicilié au 11,400 est, rue Sherbrooke, a comparu devant le juge Gustave Marin, hier, sous l'accusation d'avoir congédié illégalement Jean-Marie Métail et Euclide Vendette, parce qu'ils faisaient partie d'une union ouvrière. Le procès s'instruira le 10 novembre.

### Une surprise...

Joseph St-Amour, hôtelier de Notre-Dame-de-la-Merci, et son beau-frère, Georges Nadeau, de St-Jean, étaient à subir un examen au préalable dans une affaire de faillite, au vieux Palais, hier, quand deux détectives provinciaux arrivent avec des mandats d'amener contre les deux.

Il a donc fallu suivre, via les cellules, et les deux inculpés comparaissent dans l'après-midi, devant le juge Gerald Almond, sous des accusations identiques de complot dans le but de frauder le plaignant, M. G. Dresseau, de St-Jean, d'Iberville, d'une somme de \$7,000.

Les enquêtes judiciaires ont été ajournées au 11 novembre puis les deux inculpés ont été libérés sous cautionnements. Mes Maurice Teller, c.r., et Yvan Mercure représentant la défense alors que Me Stanislas Poullin, c.r., occupe en poursuite.

cher et M. Pierre Cournoyer, un agent d'immeubles.

Le locataire de l'immeuble, M. Aimé Sicard, prend inventaire de l'ameublement et Yvette donne \$50 en dépôt pour conclure le marché.

La plaignante, après la transaction, voulut aller avec ses camarades dans une boîte de nuit de la partie est, mais on décide plutôt de visiter le Halé Hakala. Ici Yvette relate :

— A ce cabaret, je pris deux John Collins, un simple et un double. De là, nous sommes allés à la Ceinture Fléchée pour y entendre Guy de Courcy à son piano. Provencher savait que je possédais trois billets de \$100 dans mon sac-à-main. Je dois aller au salon de toilette et je lui confie ma bourse. A mon retour, il n'y avait plus trois billets à notre table et mes trois billets étaient disparus.

Une politesse

M. Aimé Sicard, 1238 rue St-Hubert, appelé par la défense, déclare à son tour :

— J'ai fait boire entre six et huit bouteilles de bière à mes visiteurs. Je ne me souviens plus du nombre. Vous savez que lorsqu'on fait des politesses, on ne compte pas les bouteilles.

C'est le bureau...

M. Pierre Cournoyer heureux d'avoir complété la vente de la chambre, paya trois John Collins à ses invités au Halé Hakala. Le juge lui demanda :

— Qui a payé ?

— C'est moi. Je chargeais cela aux dépenses du bureau.

Le tribunal de souligner en souriant :

— Dans les grandes corporations, on appelle cela des officiers de relations publiques.

Le juge Gagnon a longuement disséqué la preuve pour accepter la version d'une jeune femme présente à la Ceinture Fléchée, qui vit Yvette revenir de la toilette, s'empresser d'ouvrir son sac-à-main en se voyant seule et se mettre à pleurer. Ce détail corrobore la poursuite et le seul jugement possible en est un de culpabilité.

Bravo Cécile...

Une jeune fille de 20 ans, Cécile XXX accompagnait Yvette. Elle fut avec ses compagnons deux et peut-être trois John Collins. Le juge lui demanda :

— Avez-vous vu dans la même proportion que les autres ?

— Non, moi il fallait que j'entre à la maison à bonne heure.

## Marcotte a jusqu'au 31 mars

Marcel Marcotte, condamné à monter sur la potence le 18 octobre, a enfin réussi à obtenir un sursis. Et c'est l'hon. juge Gastard Fautoux, de la Cour supérieure, celui qui imposait la sentence de mort lors du second procès de Marcotte pour le meurtre de Marcel Boileau qui, hier, a retardé l'exécution, si exécution il y a, au 31 mars 1950.

Le sursis avait été demandé mercredi devant la Cour d'Appel par Me Lucien Béliveau, c.r., avocat de Marcotte avec Mes Valmore Bienvenue, c.r., et Urban Simoneau. L'hon. Juge Paul Casey décidait de délibérer pour voir le Juge Gerald Fautoux.

On sait que Marcotte est maintenant devant la Cour suprême du Canada, la permission d'en appeler devant ce haut tribunal ayant été accordée par l'hon. juge Robert Taschereau, après les démarches de Me Valmore Bienvenue, c.r.

Dans la demande pour en appeler de l'arrêt de la Cour d'appel, on a tout spécialement allégué la mort de l'hon. juge Errol McDougall qui instruisit l'appel de Marcotte mais mourut avant de pouvoir participer au délibéré. Sa mort créait automatiquement une dissidence possible.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que ROSE ANNA LEVESQUE KIRKLAND, de la Cité de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de GASTON KIRKLAND, mécanicien, de la Cité de Lachine, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 21 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

### Une triste affaire

Jean Cadieux, 27 ans, 1808, rue Sicard, subissait son enquête judiciaire devant le Juge Guy Guibault, hier, pour avoir cruellement battu son fils de quatre ans, a finalement décidé d'admettre sa culpabilité en écoutant la version de son épouse, qui décidait de rendre témoignage contre son mari malgré qu'elle en était dispensée de par la loi.

Le tribunal ajournait donc sa sentence au 6 décembre prochain et libérait Cadieux sur parole, après qu'il eut promis de se bien conduire d'ici là.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que THERESE MICHEL PAQUETTE, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de ELOI PAQUETTE, commis-pharmacien, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, ce 3 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

Prenez avis que GEORGE BRUCE LANCASTER, courtier, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de MARGARET DOREN LEBLANC, de la Cité de Toronto, Comté de York, Province d'Ontario, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1949.

PAUL GALT MICHAUD, Procureur

507, Place d'Armes, Montréal-P.Q.

# VICTORIA-TORONTO en 4 1/2 JOURS!

UN VOYAGE A VIVE ALLURE NE COUTE QUE 1¢ DU MILLE DANS UNE HILLMAN!

"DES circonstances m'obligèrent à me rendre à Toronto en toute hâte," écrit M. J.C.B. Keane, qui habite 766 Monterey Ave., Victoria, B.C. "Avec ma Hillman, j'ai parcouru la distance de 2,818 milles en 4 1/2 jours seulement. Sur certains longs parcours, aux Etats-Unis, j'ai atteint une vitesse moyenne de 55 milles à l'heure. Mon plus fort millage en une journée fut de 696 milles!"

"Ma Hillman me donna entière satisfaction. Elle franchit avec aisance la Stillwater Pass (7000 pieds d'altitude) en troisième vitesse. Sur la grand'route, je n'eus aucune difficulté à dépasser 70 milles à l'heure. Bien que je sois resté pendant des heures de suite au volant, jamais je ne me suis senti fatigué ni nerveux. J'ai remarqué, de plus, que ma Hillman se conduisait plus facilement et tenait mieux la route que n'importe laquelle des grosses voitures que j'avais possédées auparavant."

"Comme j'ai fait au moins 40 milles au gallon d'essence, mon voyage ne m'a coûté que \$1.00 par 100 milles."

VOUS EN VOULEZ POUR VOTRE ARGENT... ACHETEZ UNE

# HILLMAN MINX

MET EN VEDETTE 18 PERFECTIONNEMENTS QU'ON NE TROUVE DANS AUCUNE AUTRE VOITURE BRITANNIQUE DE SON PRIX

ROOTES MOTORS LIMITED: 170 Bay Street, Toronto : : Aéroport de Montréal, Dorval 509-10 Rogers Bldg., Granville St., Vancouver

PIECES DE RECHANGE ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OCEAN A L'AUTRE AU CANADA ET AUX E.-U.

CHARBONNEAU & LAMOTHE ..... 7485 boulevard Saint-Laurent  
HODGE BROS, REGD ..... 5028 ouest, rue Sherbrooke  
MOORE MOTORS ..... 1822-26 ouest, rue Sainte-Catherine  
PACKARD PAPINEAU MOTOR SALES LTD ..... 4751 avenue Papineau  
GARAGE LE BLANC ..... 333 chemin Lakeshore, Pointe Claire  
GARAGE LANIEL ..... 4100 boulevard La Salle, Verdun

## Les Forces Armées du Canada vous invitent à écouter "Tambour Ballant"

Avec vos vedettes préférées

|  |   |   |
|--|---|---|
| MARINE<br>Lucile Dumont<br>Miss Radio 1947 | ARMÉE<br>Rolande Désormaux<br>Miss Radio 1948 | AVIATION<br>Lise Roy<br>Miss Radio 1949 |
|--|---|---|

MAURICE MEERTE et son orchestre de 30 musiciens. Harmonisations originales de Morris C. Davis.

David Rochette et le chœur des Tambours-Majors.

Albert Cloutier - Jean Coutu - Jean Lajeunesse Jacques Desbaillets et un groupe des meilleurs acteurs sur nos ondes.

La Marine, l'Armée et l'Aviation du Canada ont l'honneur de vous offrir cette émission de grande classe. Outre la partie musicale qui compte peu de parallèles sur les ondes de la Province, nos Forces Armées vous présentent aussi des sketches extrêmement intéressants qui soulignent le rôle de premier plan que jouent nos hommes en uniforme dans le progrès et l'avancement de notre pays.

Chaque VENDREDI SOIR à 9h.30 RADIO-CANADA

|                 |                            |                     |
|-----------------|----------------------------|---------------------|
| CFB Montréal    | CHGB Ste-A. de la Paquette | CKRN Bayne          |
| CFB Québec      | CJFP Rivière-du-Loop       | CKYD Val d'Or       |
| CFB Chicoutimi  | CJBR Rimouski              | CHAD Amos           |
| CKCH Hull       | CHNC New Carlisle          | CJEM Edmundston     |
| CHLT Sherbrooke |                            | CHLN Trois-Rivières |

## Voyez comme la famille Nadeau est forte et bien portante!

"LIFEBUOY EST NOTRE SAVON DE FAMILLE, et il n'y a pas de famille plus saine dans toute la ville. Nous savons que les germes se multiplient dans la saleté et que Lifebuoy avec son ingrédient purifiant aide à les supprimer."

... dit M. Marc Nadeau de Québec

### Lifebuoy avec son ingrédient purifiant chasse les germes — aide à prévenir les maladies

Pourquoi courir le risque de maladie chez vous? Lifebuoy avec son ingrédient purifiant est fabriqué spécialement pour chasser les germes qui se multiplient sur tout ce que vous touchez. En vous lavant avec Lifebuoy, vous supprimez les germes avant qu'ils ne puissent causer des maladies. Employez Lifebuoy régulièrement, toujours avant les repas. Constatez par vous-même la valeur de l'habitude Lifebuoy dans votre foyer.

Voici comment les Nadeau emploient Lifebuoy pour les aider à rester bien portants

LAVE-TOI LES MAINS AVEC LIFEBUOY AVANT LES REPAS, MON PETIT!

J'EMPLOIE LIFEBUOY DANS MON BAIN — IL ME REND ULTRA-PROPRE!

Employez Lifebuoy tous les jours

NOUVEAU, GROS FORMAT DE BAIN PLUS DE BAINS PLUS DE SAVON POUR VOTRE ARGENT

UN PRODUIT LEVER

UN FOYER LIFEBUOY EST UN FOYER PLUS SAIN

### Cité de Westmount

Résolution No 565

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes concernées que le règlement No 565 intitulé: "REGLEMENT P O U R PRELEVER UNE REPARTITION AFIN DE RENCONTRE LES DEPENSES COURANTES ET AUTRES DEPENSES DE LA CITE POUR L'ANNEE FISCALE 1950 ET P O U R PRELEVER LES TAXES SCOLAIRES IMPOSABLES PAR ORDONNANCE STATUTAIRE POUR L'ANNEE FISCALE 1949-1950," a été adopté par le Conseil Municipal de la cité de Westmount à une séance générale ajournée tenue à l'hôtel de ville le 31 octobre 1949.

Les détails relatifs au dit règlement sont entièrement contenus dans la résolution No 565 laquelle peut être consultée par toute personne intéressée au bureau du secrétaire - trésorier, Hôtel-de-Ville, Westmount.

Donné à Westmount, ce 2ème jour de novembre 1949.

J.-S. CAMERON, Maire,  
C.-W. HOUSTON, Secrétaire-trésorier.

### NATURE PRIMITIVE

A VOUS D'EN JOUIR

Le CHAT-HUANT d'AMERIQUE est une silhouette familière de nos forêts, et des fourrés. De loin, son hululement ressemble à l'aboiement d'un gros chien. Bien qu'il soit un grand oiseau, il est très faible. Il se nourrit surtout de souris, d'insectes, de lézards et de grenouilles. On devrait le protéger.

A VOUS DE LA PROTÉGER

## CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

LE COURRIER DE Claudette

Il est bon de tenir compte des sentiments religieux d'un soupirant mais encore ne faut-il pas confondre religion et religiosité

R. — J'ai un ami qui m'a parlé mariage et d'hésite à l'accepter car nous n'avons pas tout fait les mêmes idées du côté religieux. Il est catholique mais est loin d'être fervent. Il assiste à la messe le dimanche mais c'est probablement pour me faire plaisir car s'il s'en abstient, tout serait fini. Il ne faut pas lui parler d'aller faire une courte visite à l'église en passant, il préfère m'attendre et j'y vais seule. Cela m'éfrayerait un peu car nous aurions eu les mêmes idées et si plus tard nous subissions des épreuves — qui n'en a pas — nous serions plus forts en nous appuyant sur la religion. Et quand nous aurons des enfants pourra-t-il leur inculquer de bons principes religieux, leur parler du bon Dieu dès leur enfance quand lui-même n'en parle jamais. J'aurais toujours rêvé que nous serions devenus à partager ce même idéal. Dites-moi si j'ai raison d'hésiter à accepter ce mariage? A part cela, il est très bon et je serais tout à fait heureuse avec lui si ce n'était ce grave problème. Un conseil serait bien apprécié.

Ame inquiète

R. — Heureux à me mariage, l'homme et la femme doivent partager la même foi; il ne faut pas compter sur l'union des corps pour réaliser l'union totale, la fusion des âmes est impossible si on ne partage pas le même idéal. Vous avez tous deux la même religion et il s'agit de bien déterminer de quelle façon vous envisagez tous les deux. Je dois vous dire que les femmes sont portées à pratiquer leur foi en dilatoires, attachant un peu trop d'importance aux actes religieux purement extérieurs; elles en font souvent une affaire de cœur, de sentiment, quand la religion est une affaire de volonté. Et ce n'est pas parce qu'on aime lever les yeux au ciel qu'on s'exalte à chanter; aimer Jésus, l'écouter en silence, baisser ses pieds... etc... qu'on est plus catholique. Ce n'est pas parce qu'on aime respirer l'atmosphère d'événements qu'on est un saint. Certes le culte extérieur doit être pratiqué, il fait partie du rite de l'Eglise. Mais souvenez-vous que la vraie religion est une adhésion à la volonté divine, c'est la pratique des commandements, c'est l'observance des lois de la charité que se résume par ceci: Ne pas faire de mal au prochain et lui faire du bien. Vous savez qu'on peut manger les balustrades le matin et manger ensuite son prochain sur le perron de l'église; c'est vous dire qu'il y a la lettre et l'esprit et c'est surtout ce dernier qu'il faut respecter. Pour vous ramener à votre ami, il me semble que vous ne devez pas tarder à baser sur son goût d'aller à l'église en passant comme de l'obéissance qu'il manifeste aux préceptes divins. S'il est honnête, s'il ne vole pas, s'il respecte la réputation des autres, s'il fait la charité, s'il est fidèle aux commandements, enfin s'il applique les principes du parfait honnête homme, il y a des chances qu'il inculque à ses enfants les principes qui inspirent sa vie. C'est au père que revient le soin de former la volonté des enfants et la mère se charge du cœur et c'est à vous surtout que reviendrait la responsabilité de former vos enfants au point de vue religieux; on demande au père qui voit moins ses enfants, de surtout prêcher d'exemple. Votre ami est peut-être un indifférent; pour les hommes tous plus ou moins et il faut la grande épreuve pour nous ramener à la grande ferveur. Jugez-le donc sur ses qualifications d'homme et votre douce influence fera ensuite le reste, probablement. Si vous avez une religion aérée, vous concluez qu'on n'est pas un saint parce qu'on va tous les soirs au mois de Marie. Je vous approuve grandement de faire le point de vue religieux qu'il en viendrait à laisser tomber la religion vous souffririez sûrement en l'épousant, même s'il est bon garçon. Je puis avancer que la religion et la religiosité sont deux choses bien distinctes, mais pour ce qui est de prédire les sentiments futurs de l'homme que vous aimez, hélas, je ne le puis pas. Pourtant, il me semble que s'il a une enfance religieuse, il trouvera que c'est une chose dont on ne se défait jamais complètement. Pour vous rassurer, je vous conseille de voir un directeur.

Auriez-vous l'obligeance de me dire d'où vient cette phrase fréquemment employée: "Et voilà pourquoi votre fille est muette." Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Objet de discussion

R. — Cette phrase est une allusion à un des passages les plus comiques du "Médecin malgré lui", comédie de Molière. Et ce passage est si comique que je ne puis résister au désir de le citer. Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte, dont la fille feint d'être muette. Sganarelle qui voit l'ignorance de Géronte se livre avec un sérieux comique aux rais-

Pour écrire

À Claudette, prière d'adresser toute communication comme suit: Le Courrier de Claudette, Le "Canada", 5221 rue De Gaspé, Montréal

sonnements les plus bouffons: "Or, ces vapeurs dont je vous parle vont à passer du côté gauche, où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin armyan, ayant communiqué avec ce cerveau, que nous nommons en grec naves, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de d'omoplate; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement je vous prie;... et parce que les dites vapeurs ont certain malignité, j'écoute bien ceci, je vous conjure... ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît... qui est causée par l'acreté des humeurs engendrées dans la con-

Initiez-vous à l'art de peindre

M. Rolland Boulanger, critique d'art et journaliste, donnera un cours d'initiation à la peinture samedi après-midi, le cinq novembre à trois heures, au Secrétariat des Amis de l'Art, 3815 Ave. Calixa Lavallée. M. Boulanger fera en même temps une analyse critique des tableaux exposés là, par les peintres canadiens: Maurice Le Bel, Stanley Cosgrove, Leslie Coppold, Gentile Tondino, Robin Watt et Gérard Morrisset. La peinture est un art secret et les profanes qui veulent être initiés à ses beautés doivent se soumettre à l'enseignement d'une autorité en la matière. Tous ceux qui désirent élargir leur horizon dans le domaine de cet art sont donc cordialement invités à se rendre chez les Amis de l'Art.

Aux dimanches poétiques

Mlle Marthe Massé, qui dira quelques poèmes d'André Chénier à la 2e matinée des Dimanches poétiques, le 13 novembre, à trois heures, en l'hôtel Windsor.



Mme Hector Perrier présidera la réunion de l'Amicale Notre-Dame des Arts, dans la salle des conférences de l'Institut Pédagogique, le 1er décembre, à 8 h.

Souscription au profit d'une paroisse d'Abitibi

Les paroissiens de Dalembert sont à organiser un grand tirage au profit de l'église dont M. Clarence Roy est le curé.

On compense inécessamment dans la région la vente des billets d'une jolie maison. Si le gagnant le préfère il lui remettra un prix de \$5,000. Le prix des billets sera d'un dollar ou un livret de douze pour dix dollars.

Les organisateurs de ce tirage qui aura lieu à une date annoncée plus tard espèrent que nombreux seront les citoyens de la région qui se feront un devoir d'acheter des billets pour venir en aide à cette colonie commençante et dont les ressources financières ne sont pas des plus grandes. Le tirage est essentiellement au profit de la paroisse.

Dans le Monde

Bal St. Mary's

Parmi les invités d'honneur au bal St. Mary's qui aura lieu ce soir au Mont-Royal, on note: le très hon. Louis-Saint-Laurent, premier ministre du Canada, et Mme Saint-Laurent, le major général Sir Edgée Fiset, lieutenant-gouverneur de la province et lady Fiset, l'hon. et Mme Paul Martin, l'hon. et Mme Onésime Gagnon, l'hon. Dr Albini Paquette, le ministre de la Norvège au Canada et Mme Daniel Steen, le maire de Montréal et Mme Camille Houde, M. et Mme J. A. Gallagher, M. James Kennedy, M. et Mme T. Taggart Smith, le Dr et Mme H. Dolan, Mme Louis de G. Beaubien, M. et Mme J.-A. Eccles, l'hon. et Mme Wilfrid Boyer, le Dr et Mme Jonathan C. Meakins, M. et Mme Douglas Bremner, le Dr et Mme A. C. Gruner, M. et Mme F. Cyril James, le général et Mme C. L. McNaughton, M. et Mme Victor Drury, M. et Mme John T. Hackett, le major et Mme John Bassett, M. et Mme J. W. Connell, M. et Mme J.-O. Asselin, le colonel et Mme D. H. McDougall, M. et Mme Jules Timmins, M. et Mme J. T. Davis, Mlle Sara P. Tansy, Mlle Olive Fitzgibbon, M. et Mme D. C. Coleman, M. et Mme Murray G. Ballantyne, M. et Mme Robert Kayserlingk, M. Austin Murphy, M. et Mme James Boyle, l'hon. sénateur et Mme Donat Raymond, M. et Mme R. C. Vaughan, M. et Mme W. H. Wilson, M. et Mme Sidney Dohson, M. et Mme John Stomont, M. et Mme Desmond A. Clarke ainsi que M. et Mme D. V. Robertson.

Dîner

Au dîner qu'offrira le colonel W. P. O'Brien, ce soir, avant le bal St. Mary's et auquel assisteront le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis, les autres convives seront: le ministre de Norvège et Mme Daniel Steen, le vice-maréchal de l'air E. S. McGill, aide-camp honoraire, M. et Mme McGill, M. et Mme Victor M. Drury, M. et Mme Victor M. Drury, M. et Mme Guy Gaveau, aide-camp honoraire, et Mme Gaveau, M. et Mme J. J. Gallagher, M. et Mme Frank H. O'Connor, l'hon. Elizabeth Lawrence, dame d'honneur de Son Excellence, Mlle Florence Lewis, Mme D. S. Yule, M. H. P. Thornhill ainsi que le major l'hon. D. Chichester.

Chez les Sourdes-Muettes

Les grands soupers aux huîtres de l'Institution des Sourdes-Muettes, si renommés et si appréciés, auront lieu cette année les mercredis et vendredis, 9 et 11 novembre courant.

Voici les noms des dévouées dames bienfaitrices qui ont accepté d'être dînantes d'une table pour ces soupers: Mesdames S.-A. Baulne, Yvette Baulne, Juliette Beauchamp, Lise Bellerose, Donat Bergeron, J.-U. Bessette, Ernest Boileau, Fernand Boucher, Ernest Bourassa, Hercule Bourassa, Henri Bradley, Marcelle Chaloux, Cécile Chartrand, Ludovic Chartrand, Henri Chicoine, Louis Dansereau, René Dastous, Ail. de Grandpré, Jeanne de Guise, Paul de Guise, Jean Delage, J.-B. DeSeve, Romeo Desjardins, Laura Deslongchamps, Blanche Deziel, Yvan Derval, Georges Doyon, Camille Dupont, Albert Dupuis, George Edwards, Horace Elie, H.-P. Fabien, H. Farand, Siméon Gagnon, Ludger Gariépy, Octave Guyot, Denise Jodoin, Tancred Jodoin, Ernest Lacroix, Jos. Lamarche, Berthe Lebeau, J.-B. Lefebvre, Oscar Léger, R. Lessard, Ovide Marcotte, H. Mercier, A.-E. Moisan, L.-A. Morache, Eugène Moreau, J.-A. Pélouquin, Alph. Pichet, Cécile Pilon, Lucienne Poupert, E.-S. Prévost, M.B.E., Mathilde Prévost, Arthur Quintin, J.-E. Roy, L.-H. Roy, Marguerite Roy, Albert Sabourin, Lucienne Sansoucy, J.-Emile Vanier, Ludovic Verrier, A. Vigeant, L.-P. Villeneuve.

Ces dames invitent instamment

tous les amis de l'oeuvre à ces banquets de charité, leur assurant un cordial accueil, un service agréable et empressé.

Partie de cartes

La Directrice et le Conseil de l'Amicale Notre-Dame des Arts invitent les anciennes élèves et leurs amies à la partie de cartes qui aura lieu le jeudi, 1er décembre, 1949, à huit heures précises à

La Noël des malheureux

Le Bureau d'Assistance sociale aux familles lance une campagne de souscription — Il faut aider à distribuer du bonheur à ses protégés, à l'occasion de la fête de Noël.

Déjà les montres des magasins prennent un air de fête. Les petits et les grands commencent à faire des rêves et des projets en pensant à la fête blanche. Le nombre d'enfants, de parents, de vieillards, d'isolés qui ne connaissent pas la joie est plus grand qu'on se l'imagine. Grâce à Dieu, chaque année des âmes généreuses et prévoyantes s'occupent de distribuer, à l'époque des fêtes, du bonheur, des jouets et des provisions.

Dès 1940, le Bureau d'Assistance sociale aux familles a lancé une organisation qui s'est chargée de distribuer des paniers de Noël aux non privilégiés. L'affaire a commencé à la douce, parmi le personnel du bureau et les auxiliaires; chaque année marquant un nouveau progrès, tant et si bien qu'il y a deux ans, on a lancé un appel au public et qu'on a ramassé la jolie somme, l'année dernière, de \$1,500.

Voilà l'excellente nouvelle que nous communiquons hier, Mme Christin et Me Châteauguay Perrier qui sont les présidents de la campagne 1949. Il faudrait faire encore mieux cette fois-ci, parce que, hélas! la clientèle augmente d'une façon vertigineuse.

Initiative qui a pris de l'ampleur Le Bureau d'Assistance, qui est soutenu par la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, a créé l'oeuvre des paniers de Noël à même les fonds recueillis à cette intention. Car il n'est pas question de toucher aux fonds de la campagne de charité. Le succès de cette généreuse initiative dépend donc de la réponse fraternelle que fera le public à cet appel.

Chaque panier, d'une valeur de \$8.00 à \$12.00 contient de la viande, de la volaille, des légumes, des fruits, des conserves et des bonbons. On voit qu'il y a



Mlle Suzanne Guinard, qui vient d'être nommée secrétaire du comité des oeuvres sociales de la Chambre de Commerce des Jeunes pour l'année 1949-50. Ce comité a le patronage de la première mondiale du film "Le Curé de Village", qui aura lieu le 11 novembre, au théâtre St-Denis.

Gala de charité les 5 et 7 novembre

Charité, chance, charme trois mots que l'on trouve sur la même page du dictionnaire, trois mots qui marqueront le Gala de Charité organisé au bénéfice de l'oeuvre de la Soupe. Ou il aura lieu ce GALA de Charité? Dans la vaste salle de l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal. Ave. des Pins! Quand? Devinez! Ouverture, un samedi soir, le 5 novembre, un soir de surprises, un soir amusant, pour se prolonger le lundi après-midi 7 novembre, et dans la soirée.

CHARITE! L'oeuvre de la Soupe est si magnifique, si nécessaire. Elle répond si bien à ce précepte: Donnez à manger à ceux qui ont faim. Cette soupe du pauvre, qui milite depuis un siècle dans les grandes marmites des Soeurs de la Providence, il faut qu'il y en ait encore davantage, puisque les besoins augmentent sans cesse.

CHANCE! Quinze comptoirs, les plus divers, les plus originaux, les mieux agencés, vous offriront de la porcelaine, la lingerie, les livres, porcelaine, poterie. Il y aura des articles d'art, des bibelots, des sucreries qui intéresseront les grands et les petits.

CHARME! Il y aura de la couleur, car les jolies robes des dames formeront un immense arc-en-ciel; il y aura du chant, de la musique, un aimable va-et-vient, des voix joyeuses, des rires gaais, la présence de visiteurs distingués, tels les artistes de la radio et du théâtre, invités de Madame Nicole Germain, la grande vedette canadienne-française, nouvellement élue présidente des Dames Patronnesses de l'oeuvre de la Soupe.

N'oubliez donc pas les dates: les 5 & 7 novembre prochains. Que tous se rendent au GALA de charité de l'oeuvre de la Soupe!

Grand concours de musique vocale et instrumentale

Tous les jeunes entre 16 et 25 ans qui ont des aptitudes pour le chant ou la musique peuvent s'inscrire à ce concours lancé par le Manoir des Oliviers.

Une seule femme fait partie du comité de direction de la Société des Oliviers: c'est Mme Edmond Beausoleil qui, depuis six ans, occupe les fonctions de directrice-artistique, titre justifié par ses talents d'organisatrice, par l'activité déployée dans la préparation de fêtes, réceptions, galas, etc., par ses multiples contacts avec le monde artistique dont elle fut un temps, par trucheman de la scène et de la radio.

Le Manoir des Oliviers qui vient de lancer un concours pour musiciens et chanteurs de 15 à 25 ans, en a confié l'organisation à Mme Beausoleil qui réalise ainsi le rêve de plusieurs années: voir la Société des Oliviers qui patronne le concours, prendre l'initiative d'un mouvement d'envergure destiné à doter les jeunes de bourses appréciables pour la poursuite de leurs études musicales.

"Ce concours devait être limité aux seuls concurrents du Plateau Mont-Royal", nous dit Mme Beausoleil, "mais la générosité engendrée par l'exemple a donné à l'affaire une expansion qui permet aux dirigeants d'étendre ce concours à toute la province. Inutile de dire que l'enthousiasme et l'espoir est grand chez les jeunes. Je reçois une correspondance volumineuse venant de plusieurs endroits: St-Hyacinthe, Québec, Chicoutimi, etc. Il va sans dire que tous ceux qui ont déjà eu quelque succès à la radio ou ailleurs sont sur les rangs; on vient des différentes écoles de musique, du Conservatoire même. Et voilà une expérience qui permet de constater à quel point les notes sont douces; des talents, il y en a... Il y en a!"

Voilà pour l'inspiration de ce concours de quoi monopoliser des heures et des heures de travail; prendre connaissance du courrier, répondre à ceux qui s'efforment d'eux-mêmes parce qu'ils ne peuvent affronter les conditions du concours. Puis, il y a le point capital: régler les auditions, faire subir les épreuves au concurrents des deux sexes. Ces auditions ont lieu tous les dimanches de 2 à 6 p.m.

A date, plus de cinquante y ont passé. Ils continueront de passer jusqu'à la première éliminatoire, le 15 janvier. La seconde aura lieu en avril et la troisième en mai. Ajoutons que ce concours comporte des bourses de \$5,000 qui seront réparties comme suit: deux de \$1,000, deux autres de \$500, deux de \$250, 14 prix de \$100 et deux de \$50. On demande aux concurrents de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-

mande de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-

mande de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-

mande de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-

mande de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-

mande de produire un certificat de naissance et d'être élève d'un professeur attitré. Pour la musique comme pour le chant, on de-



Mme Edmond Beausoleil

cornet à piston et la trompette. M. Roger Renaud, directeur-gérant du Manoir, invite donc tous les jeunes à s'inscrire à ce concours qui crée de l'émulation dans le domaine musical.

Remerciements

Les Dames patronnesses et les Religieuses de l'Institution des Sourdes-Muettes, 7400, boul. St-Laurent, remercient bien sincèrement les personnes qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 27 octobre dernier par leur présence, par l'achat d'un billet et par l'envoi de dons et de prix en grand nombre.

Nouvelle adresse du "Canada"

"Le Canada" occupe maintenant ses nouveaux locaux, à 5221 rue De Gaspé. On est prié de communiquer avec les divers bureaux et ateliers de notre journal en signalant: GR-veille 3551.

Advertisement for Surf brand laundry detergent. Features a lighthouse illustration and text: "Non seulement plus blanc plus éclatant", "Surf tend le linge plus frais!", "Non seulement plus blanc et plus éclatant mais d'une 'fraicheur d'air frais' même lorsque séché à l'intérieur!". Includes product benefits and contact information.

Advertisement for House of Flowers florist. Text: "Nos arrangements excitent toujours l'admiration des connaisseurs". Address: 5221 rue De Gaspé, Montréal.

Advertisement for Fruiterie St-Louis de France. Text: "Le quartier général des fins gourmets". Lists various fruits and delicacies. Address: 515 est, rue Roy, Montréal.



**LESAGE**  
SAINTE-THERÈSE P.Q.

# SPECIALS

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIE  
PEU IMPORTÉ LE GENRE  
CONSULTEZ TOUJOURS  
**Studio Maurice Cloutier**  
2014 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756

## DANS LA COUTURE

L'époux de Lynn Bari, l'actrice de cinéma, vedette de la comédie "Light Up the Sky" présentée cette semaine au théâtre His Majesty's, tournera un film sur le célèbre cheval de course "Man O'War". Un cheval des écuries de Bing Crosby ferait revivre à l'écran le fameux coursier...

Jean Desprez nous invite — si l'on a une soirée à perdre, souligné-elle — à revoir "La Cathédrale..." Nous ignorons à quel titre ou sous quel prétexte elle nous envoie cette invitation, puisque, selon elle, nous ne sommes nullement qualifiés pour occuper la chaire de critique dramatique à ce point. Un témoignage d'amitié!...

Georges-André Martin, le brillant conteur d'histoires, fera une tournée en Angleterre. Georges-André Martin était l'animateur du spectacle de Luis Mariano... Billy Toffel se fait applaudir cette semaine à l'El Cabash, de Kansas City...

Le Champlain remettra à l'affiche sous peu une comédie musicale de Maurice Chevalier et de Jeannette MacDonald "La Veuve Joyeuse"...

Il est possible que le fantasiste Tristan passe deux semaines au Quartier Latin avant de s'embarquer pour la France, au début de décembre... Monique Leyrac répète avec beaucoup d'ardeur quelques-unes des chansons qu'elle interprétera dans "Le Conquérant", la prochaine production de Renaissance-Films...

Jack Wakefield terminera dimanche soir un engagement de sept semaines au Copacabana. Il partira le lendemain pour New York où il doit faire quatre programmes de télévision pour Dumont. Plusieurs des artistes qui se sont succédé sur le plateau de ce cabaret depuis deux ans ont apporté leur concours lundi soir, aux célébrations qui ont marqué son deuxième anniversaire. La fête, organisée par Emile Vien, le gérant, a obtenu un formidable succès...

Roger Baulx, Charles Aznavour, Jean Poulis se sont fait couper les cheveux. L'affaire est à souligner puisqu'ils ne sont pas nés pas appelés à vivre un combat sous leur casque... Pour des circonstances incontrôlables, Yvette Brind'Amour ne présentera pas "Les Innocentes" et "KMX Labrador"... Denise Pelletier aura l'occasion de faire admirer ses brillants talents de comédienne dans "Le Malade Imaginaire", le prochain spectacle des Compagnons...

Johnny Lane gardera l'affiche au Top Hat pour une troisième semaine. Il fait pâmer nos jeunes montrealaises... Le médecin a recommandé à Jacqueline Brochu, "Miss Copacabana", de se tenir loin de la cigarette. Elle s'est achetée un porte-cigarière... Gilles Pellerin recevra des allocations familiales dans quelques mois...

Québec-Productions se propose de tourner trois films français l'année prochaine. Hier soir, les scénarios sont à l'étude... L'ouverture du restaurant Horn sur le boulevard St-Laurent se fera mardi soir. Rollin Van Smythe sera au piano... Gerry Martin recommande la lecture du nouveau livre Harwood sur les cocktails... Hal LeRoy débute ce soir au Chez Maurice...

Jean Desprez offre \$100 au spectateur qui fera la meilleure critique de sa "Cathédrale"... Elle a oublié une chose, cependant: nous délier un vitrail dans sa "Cathédrale"... engoutie...

Roland COTE

### HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEWS. — "Come to the Stable", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.  
PALACE. — "Spring in Park Lane", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.  
CAPITOL. — "Roseanna McCoy", 10.30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.  
PRINCESS. — "Thieves Highway", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.20, 9.50.  
IMPERIAL. — "Judge Steps Out", 10.15, 12.35, 4.50, 8.05, "Illegal Entry", 12.05, 3.20, 6.35, 9.55.  
ORPHEUM. — "Man About the House", 9.55, 12.00, 4.45, 8.10, "My Gal Sal", 11.30, 2.55, 6.30, 9.45.  
CINEMA DE PARIS. — "Fabiola", 2.10, 8.20, 8.35.  
ELECTRA. — "Les Naufrageurs des Mers du Sud", 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55.  
SAINT-DENIS. — "Jo la Romance", 1.15, 4.20, 7.00, 10.05, "Une Mort sans Importance", 12.00, 3.00, 5.40, 8.40.

Ray Milland vient de célébrer son 180<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

### CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. présente

les rythmes sauvages de la jungle, les danses frénétiques de Cuba, des Hantés et du Brésil!



### TROPICANA

TALLEY BEATTY et sa troupe de sept danseurs virtuoses

JEU. - VEND. 17-18 NOV.

HIS MAJESTY'S

Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00  
Taxe incl. En vente chez Edmond Archambault et C. W. Lindsay.

### GAYETY

Cette semaine CHERIE PARKER

LES BRICKS, les 6 du tremplin  
Warner's Cole - Ansen & Betty  
Mack & Lorraine - Fred & Fae  
Fred Grant - Syd & Rose

**LES NAUFRAGEURS DES MERS DU SUD**  
RAY MILLAND - JOHN WAYNE  
PAULETTE GODDARD  
RAYMOND MESSAY  
A L'AFFICHE

### ELECTRA

**"Voyage Sentimental"**  
JOHN PAYNE  
MAUREEN O'HARA  
WILLIAM BENDIX  
Dernier jour aujourd'hui  
CHAMPLAIN  
1615 ST-CATHERINE E. - FA. 1608



Guy Mauffette, un de nos plus populaires comédiens, qui se taille un magnifique succès dans "La Caverne des Splendeurs" que VLM présente avec les Compagnons de la Chanson au Gesù. Guy Mauffette personnifie Don Quichotte.

### Ruth Draper ici les 15 et 16 novembre

Ruth Draper, dont les sketches ont fait les délices des amateurs de théâtre du monde entier, reviendra à Montréal au théâtre His Majesty's, les 15 et 16 novembre prochains.

Les récentes activités de Ruth Draper se divisent entre les apparitions qu'elle a faites en Angleterre et ses apparitions en Amérique. Pendant six semaines en 1947 et 48, elle a présenté ses fameux sketches devant des salles comblées au théâtre Empire. Elle ne s'était pas fait applaudir sur le Broadway pendant la guerre alors qu'elle faisait des tournées au Canada, en Angleterre, en Amérique du Sud et dans d'autres pays, pour le bénéfice des soldats.

Les critiques newyorkaises ont été unanimes à louer "la grande dame du monodrame".

Vernon Rice écrivait dans le New York Post: "Sans l'élégance, la grâce, sur une scène presque nue, elle est un spectacle à elle seule. On passe une soirée inoubliable."

Brooks Atkinson dans le New York Times écrivait: "Ruth Draper est une femme qui observe beaucoup. En plus de son humour, elle a une connaissance parfaite de la nature humaine. Elle incarne des femmes de toutes les classes avec une facilité prodigieuse. Elle est une très grande artiste."

### Sir Thomas Beecham, cynique, cinglant et vif, foudroie la presse en pyjama

Sir Thomas, muni d'un cigar, en pyjama et en robe de chambre avec, à ses côtés Lady Beecham, a reçu les journalistes montréalais hier. Il est, sans doute, l'un des plus brillants faiseurs de bons mots de notre époque, l'un des plus catégoriques aussi, certainement le plus méchant. "Comme vous êtes cynique et mordant, Sir Thomas" s'exclamaient un brave, hier, à la conférence de presse. "Moi? Mais je suis le meilleur homme du monde!" rétorqua le chef d'orchestre. "Je dis toujours du bien de tout le monde..."

—Que pensez-vous de Frank Sinatra, risque un audacieux.

—Ce que j'en pense? Mais je n'y pense jamais, bon sang! J'ai déjà vu dix mille vierges américaines tomber sur le dos, devant Sinatra, en hurlant comme des damnées. Je le trouve aussi phénoménal que la bombe atomique.

—Que pensez-vous de Benjamin Britten?

—Vous savez bien que je ne peux pas souffrir la musique contemporaine, ni les compositeurs de notre époque... Passons!

—Mais pourquoi, Sir Thomas? —La jeune génération de compositeurs me consterne. Ils ne font rien qui vaille et se pique, avec ça... Si je dis que j'aime la musique du XIX<sup>e</sup> siècle, l'est aussi, le plus grand maître de l'orchestre qui ait jamais existé. Je dirai même plus: c'est lui qui a inventé l'orchestre. C'est lui qui a inventé le plus grand inventeur du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sir Thomas, après cette brillante dissertation, se mit à pester contre la stupidité et l'incapacité de ses chanteurs d'aujourd'hui. "La grande basse française Plançon", tonne-t-il, "m'a déjà dit qu'il avait mis quatorze ans avant de maltriser son art. Les chanteurs de notre époque essayent de s'en tirer en quatorze jours! Cela se sent..."

—On dit que le Yorkshire produit d'excellents ensembles vocaux?

—Les meilleurs qui soient.

—Et le pays de Galles?

—Rien ne sort du pays de Galles que des grèves...



Rita Hayworth, vedette de la comédie musicale "My Gal Sal" que le théâtre Orpheum vient de remettre à l'affiche.

### Deuxième matinée des Dimanches Poétiques

La deuxième matinée des Dimanches Poétiques, aura lieu, le 13 novembre prochain, à trois heures, au salon Prince de Galles de l'Hotel Windsor. La poésie romantique et Baudelaire, sont inscrits au programme. Des oeuvres d'André Chénier, Lamartine, Desbordes-Valmore, Hugo, Vigny, Musset, Nerval et Baudelaire seront présentées. Parmi les interprètes qui prendront part à cette audition, on remarque: Milles Margthe Massé, Béatrice Picard, Marguerite Ussay, MM. Julien Bessette, Fernand Choquette, Raymond Fafard, Robert Remillard, Jean-Louis Paris et René Verne. L'artiste invitée sera Mlle Monique Manuel du Paris Théâtre Guild, qui dira quelques-uns des plus beaux poèmes de Charles Baudelaire.

On a déchaîné un déluge pour l'anglais, mais le fini par raventouré. Deux cents étudiants venus pour la dernière, ont le public à contempler...

**LA CATHÉDRALE**  
de JEAN DESPREZ  
DEUXIEME SEMAINE  
Du 1er au 7 novembre — En matinée, les sam. et dim.  
billets en vente au MONUMENT NATIONAL, tél.: Plateau 6404  
POUR LES INTERPRETES UN TRIOMPHE ET POUR L'AUTEUR

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. présente en récital **YEHUDI MENUHIN**  
le maître incontesté du violon  
Lundi 14 nov. au His Majesty's  
Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50 taxe incl.  
En vente chez Ed. Archambault et C. W. Lindsay

ROXY FOLLIES présente **BETTINE**  
danseuse exotique pour la première fois à Montréal  
Harry Taylor, et ses Kewpie Dolls  
Sharon Roberts, danseuse  
Harry White, maître de cérémonie  
Cherlie Robinson  
BILLETTS RESERVES  
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m. — 3 le vendredi 3 h., 7.30 et 10.30 — 4 représentations le samedi 1 h., 3 h., 5 h., 8 h.  
LA. 4352  
A L'ECRAN  
DYNAMITE ET RIDERS OF DESTINY  
ET SUJET COURT  
1161, BOUL. ST-LAURENT, (Coin Dorchester)

Nous célébrons notre 10<sup>ème</sup> anniversaire  
10 SCENES SOMPTUEUSES  
20 NUMEROS GEANTS  
Vous les verrez tous avec les **ICE CAPADES of 1950**  
DONNA ATWOOD  
BOBBY SPECHT  
THE OLD SMOOTHIES  
ERIC WAITE  
JACKSON and LYNAX  
RUBY and BOBBY MAXSON  
CHARLES SLAGLE  
PATTI PHILLIPPI  
GILL and TUFFY McKELLEN  
ALAN KONRAD  
SALTER and KINNEY  
JACKSON and NELSON  
HELEN DAVIDSON  
MARY LEVIA WOOD  
JOHNNY LETTINGARVER  
MARY IRWIN  
FRANK ST. AMANT  
JOSEPH SETTA  
MARY LOU LANDREVILLE  
DON BEARSON  
CHUCKIE STEIN  
FORGIE & LARSON  
et tous les ICE CAPETS et les ICE CADETS  
N'oubliez pas d'amener les enfants aux matinées!  
12 AU 20 NOVEMBRE  
MATINEES: DIMANCHE 13 NOV.  
et SAMEDI 19 NOV. à 2 h. 30.  
Billets: 1.50 - 2.00 - 2.50 - 3.00  
maintenant en vente

Le grand film anglais de l'année  
Gagnante du **PRIX DE L'ACADEMIE ANGLAISE**  
The NATIONAL AWARD  
**ANNA NEAGLE**  
Michael Wilding  
**SPRING IN PARK LANE**  
A L'ECRAN  
Tom Walls  
**PALACE** A L'AFFICHE

SAMUEL GOLDWYN présente **"ROSEANNA MCCOY"**  
starring FARLEY GRANGER  
CHARLES BICKFORD - RAYMOND MASSEY  
RICHARD BASEHART - GIGI PERREAU  
and introducing JOAN EVANS  
Capitol A l'Affiche

A L'AFFICHE  
THEEVES' HIGHWAY  
THE LONGEST STRETCH OF DANGER IN AMERICA!  
Princess

Rita Hayworth in **MY GAL SAL**  
Mature John Sutton  
A MAN ABOUT THE HOUSE  
Orpheum A l'Affiche

His Majesty's  
Matinée samedi à 2 h. 30  
**LIGHT UP THE SKY**  
Soirées: \$1.13 à \$3.38  
Matinée de samedi: \$1.13 à \$2.82  
Taxes incluses

EN PERSONNE  
**Woody Herman**  
et son ORCHESTRE  
en vedette des artistes renommés PLUS  
LE TRIO  
**"KING" COLE**  
EN PERSONNE  
CONCERT DE JAZZ AU HIS MAJESTY'S  
1 SOIR SEULEMENT, LUNDI LE 7 NOVEMBRE  
2 représentations à 7 p.m. et à 9.30  
Tous les sièges sont réservés  
Prix: \$2.50, \$2.25, \$2.00, \$1.50, \$1.25  
Taxe comprise  
Billets en vente maintenant au guichet et chez Lindsay

**SAINT-DENIS**  
GUETARY  
JO LA ROMANCE  
SUZY CARRIER  
UNE MORT sans IMPORTANCE

CINEMA PARIS  
MORGAN VIDAL  
**Fabiola**  
MICHEL SIMON  
LOUIS SALOU

FAISAN DORÉ  
1417 Boul. Saint-Laurent - LA. 3520  
ROCHE ET AZNAVOUR  
Les incomparables duettistes français  
JEAN RAFA  
AIDA  
FERNAND GIGNAC  
LUCILLE LAUZON  
Orchestre sous la direction de ROBERT COUSINEAU  
Concours de danse tous les dimanches après-midi. Bouteilles de champagne en prix.

ARCADE  
FRANCE-FILM présente le **PARIS THEATRE GUILD**  
dans **"L'ÉTÉ"**  
de JACQUES NATANSON  
MATINEE: mardi, jeudi et dimanche  
PRIX: 50, 60 et 1.00  
Soirée: PRIX: 1.10 et .60 taxes incluses

Si vous avez aimé "GOING MY WAY" vous serez ravi de voir "COME TO THE STABLE"  
**LORETTA YOUNG**  
**CELESTE HOLM**  
in **"Come TO THE STABLE"**  
with HUGH MARLOWE, ELSA LANCHESTER, THOMAS GOMEZ, HENRI LETONDAL  
Loews A L'AFFICHE

WERE HER LIPS A PASSPORT TO DESTRUCTION?  
"You can't kiss off a bullet baby!"  
Howard Duff, Marta Toren, George Brent  
A L'AFFICHE  
also THE JUDGE STEPS OUT  
Imperial A UNIVERSAL INTERNATIONAL PICTURE

Vif succès de ce spectacle de gala

Le spectacle de gala organisé par la direction du Café de l'Est pour fêter la promotion de Young Marquette a obtenu un immense succès. Plusieurs artistes de cabaret se sont joints à ceux du Café de l'Est et ont donné un des spectacles les plus divertissants et les plus variés jamais présentés sur une scène à Montréal.

Roche et Aznavour, Jean Rafa, Aida et Lucille Lauson, artistes du Faisan Doré, ont interprété quelques pièces de leur répertoire. Jean Rafa, pour la circonstance, avait écrit un poème épique sur les aventures de Jacques Normand en France, l'été dernier.

Quant à Jacques Normand qui est au Café de l'Est depuis quatre semaines, il est à son meilleur. Ses couplets humoristiques faits dans la tradition des chansonniers parisiens sont drôles et originaux.

John Lund, le partenaire de Barbara Stanwick dans "The Lie", est non seulement un acteur, mais aussi un auteur. Il écrit des scripts radiophoniques.



Edie Françoise, l'impayable "Bouboûle" de l'écran français, et Renée Lebas, émouvante interprète de la chanson sentimentale, qui seront les vedettes du deuxième Music-Hall de Paris qui sera présenté du 21 novembre au 5 décembre prochain sur la scène du théâtre His Majesty's. Ce spectacle qui remporta un si retentissant succès en mai dernier, groupera en plus de ces deux vedettes, 9 numéros de variétés sensationnels nouveaux venant tous de Paris.

"My Gal Sal", un des meilleurs films de Rita Hayworth, remis à l'affiche

Rita Hayworth, dont la récent mariage avec Aly Khan a fait beaucoup de bruit, nous revient dans un de ses plus grands succès. Il s'agit de "My Gal Sal" qui reprendra l'affiche au théâtre Orpheum aujourd'hui. Elle a comme partenaire dans cette production Victor Mature, Carole Landis et John Sutton.

La célèbre beauté a l'occasion de faire montre de ses talents de danseuse et de chanteuse dans cette production.

production. L'intrigue est construite autour de la vie et des aventures du célèbre compositeur Paul Dresser.

"My Gal Sal" regorge de chansons gaies et de scènes spectaculaires.

En attraction supplémentaire, l'Orpheum présentera "A Man About the House", avec Kieron Moore et Margaret Johnston.

Hugh Marlowe partage maintenant son temps entre la radio et le cinéma. Son plus récent film, "Come to the Stable", prendra l'affiche du théâtre Loew's aujourd'hui. Il fit si excellente figure dans cette production, que les studios Twentieth Century Fox lui ont offert un contrat à long terme.

Son prochain film sera "Twelve O'Clock High". Dans "Come to the Stable", il personnifie un compositeur de chansons populaires.

Il a comme partenaire dans "Come to the Stable" Loretta Young, Celeste Holm et Elsa Lanchester.

Anna Neagle, la grande dame de l'écran anglais, est la vedette de la comédie musicale "Spring in the Park Lane" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Palace.

Elle réussit à faire partie d'un ensemble de danseuses et elle fit la tournée des Etats-Unis avec un spectacle de Cochran. Quand elle revint, elle décrocha des rôles importants et un jour Herbert Wilcox la remarqua.

Comme il cherchait une vedette pour "Good Night Vienna" et qu'elle était toute désignée pour le rôle, il lui fit des offres. Ce fut le commencement de sa carrière théâtrale.

Anna Neagle a plusieurs grands films à son crédit et elle est considérée en Angleterre comme la plus populaire artiste de l'écran.

Des étoiles visitent San Francisco Richard Conte, dont les parents sont italiens, et Valentina Cortese, vedette italienne qui fait ses débuts au cinéma américain dans "Thieves Highway" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess, furent le "toast" de San Francisco quand ils passèrent plusieurs semaines dans cette ville afin de filmer les extérieurs de "Thieves Highway".

Ils visiteront le "petit Naples" sur le qual des pêcheurs, les fondés de Murr, Granger se présente. Samuel Goldwyn le choisit pour "North Star" et il fut un succès.

Farley Granger joue un des principaux rôles dans "Roseanna McCoy" qui passe à l'écran au Capitol. Ses partenaires: Joan Evans et Raymond Massey.

Décision de George Brent George Brent vient de prendre une décision. En effet il ne fera plus un film par année. George Brent est une des vedettes de la production "Illegal Entry" qui passera à l'écran du théâtre Imperial à compter d'aujourd'hui. Au bout de quatre ans, il se retirera.

Le célèbre acteur irlandais qui fait du cinéma depuis 15 ans, veut consacrer son temps à l'élevage des chevaux de course. Il a une ferme à Ventura, non loin de Hollywood. Il a récemment acheté

quatre étalons de race. Dans quelques années, il sera le propriétaire d'une des plus grandes fermes d'élevage de chevaux de courses aux Etats-Unis.

Dans "Illegal Entry", il personnifie un agent de l'immigration américaine. Il a comme partenaire la jolie actrice Maria Toren et le jeune premier Howard Duff.

Il ne reste plus de billets pour le Requiem de Berlioz

Les Festivals de Montréal nous prient d'annoncer qu'il ne reste plus un seul billet pour le "Requiem" de Berlioz que dirigera Sir Thomas Beecham, ce soir, à l'église Notre-Dame. On pourra, toutefois, acheter des billets qui permettront de se tenir debout, à l'arrière de l'église, à 110 rue Notre-Dame, à l'ouest de la porte centrale.

Le compositeur Benjamin Britten nous parle de sa musique et de ses projets

Le célèbre compositeur anglais était à Toronto, mercredi dernier, pour y diriger sa propre "Cantate de St-Nicholas". Il vient d'entreprendre une tournée américaine et canadienne avec le ténor Peter Pears, son plus fameux interprète.

On imagine dans quel état de fatigue et d'épuisement les deux artistes arrivèrent dans notre ville. Ils ressemblent, néanmoins, la presse musicale montréalaise avec beaucoup de courtoisie et se soumettent aux questions brûlantes qui les attendaient.

La première: "Qu'avez-vous pensé de la production de "Peter Grimes" par la CBC, à Toronto?" Les deux artistes anglais ne tarissent point d'éloges sur cette réalisation canadienne. "C'est la meilleure production radiophonique que j'aie encore été réalisée", déclare Britten, avec conviction.

Nous parlons de sa ravissante Cantate de St-Nicholas, écrite pour chœurs, orchestre restreint, piano à quatre mains et un ténor solo (Peter Pears). "Je suis très intéressé, principalement, dans la musique vocale, puis dans la musique vocale religieuse. Le chant, le jeu des acteurs, à l'opéra, les décors et la musique sont d'égal importance. Le problème est de trouver les chanteurs propices. Du moment qu'on les a et qu'on peut travailler intimement avec eux, le reste est facile. Les compositeurs devraient toujours travailler directement avec les chanteurs ou les interprètes".

Nous discutons, évidemment, le cas Haendel. Son influence, sur la musique anglaise, fut-elle favorable ou désastreuse? Elle dure encore même si ses opéras, par exemple, ne sont plus jamais touchés. "Je pense", concède Peter Pears, "que nous ne savons plus chanter comme en ce temps-là. Les livres de ses opéras ne nous intéressent plus, par contre, et il serait, même si on le voulait, difficile de les remettre en circulation".

Cela nous ramène, difficilement, à Puccini. "Je n'aime pas Puccini particulièrement", avoue Britten, "mais je constate l'état qui jaillit dans ses livres." Monsieur Britten

commencera, bientôt, son sixième opéra. C'est à l'écrivain anglais E. M. Forster qu'il a demandé le libretto. Celui-ci vient de lui remettre une version dramatique d'un roman de Melville: "Billy Budd". Britten nous fait part de l'excellence de cet ouvrage. "Je n'ai pas encore commencé d'écrire la musique", dit-il. "J'attendrais pour cela d'être rentré en Angleterre".

Puis, nous causons du problème d'adaptation de la parole, en musique. "J'ai mis en musique les Sonnets de Michel-Ange", explique le compositeur. "Mais il s'agit là de poésie italienne. Je me demande ce que je ferais avec une langue italienne courante? En effet, je trouve que la poésie anglaise est plus fine que l'italienne et moins impérieusement soumise au "bel Canto". Le cas de Rimbaud (allusion à ses "Illuminations" pour soprano et orchestre) est différent. Il n'est plus question, ici, de poésie impressionniste mais expressionniste".

—Est-ce que le "lied" se meurt? demandons-nous au compositeur. Je pense que toutes les formes de la musique s'affaibliront et disparaîtront s'il n'y a pas de compositeurs pour les ranimer. Personnellement, je dois avouer un faible pour l'opéra et l'oratorio. Je veux écrire beaucoup de "lieder" sérieux, surtout sous forme de cycles.

—Laquelle d'entre vos nombreuses œuvres préférez-vous, monsieur Britten? —Je suis un peu comme la mère de famille qui favorise son dernier-né. Je trouve, en effet, que mon dernier grand ouvrage: "Spring Symphony" est la meilleure de mes œuvres.

—Là-dessus, nous devons quitter les artistes qui vont répéter pour le récital du Ladies Morning Club, hier après-midi.

Au Ladies Morning Ce récital démontrera merveilleusement bien le piano pour Peter Pears, à leur équivalent français: Poulenc-Berlioz. Mais l'art des artistes anglais est d'une pureté sérieuse, mais "jolie". Si Bernac chante avec une certitude vocale plus accusée que

celle de Pears, par contre Britten joue mieux le piano que Poulenc. Il n'en demeure pas moins que ce duo anglais compte parmi les grands valeurs de notre monde musical. La voix de Pears n'est pas particulièrement belle, ni grande. Mais quelle intelligence dans l'interprétation, quelle finesse dans l'intonation! C'est une merveille de l'entendre chanter d'adorables chansons de Purcell, une page étonnante de Dowland, le cycle "Holy Sonnets of John Donne" de Britten lui-même et des folklores anglais ou français harmonisés par le compositeur.

Au piano, Britten le compositeur

s'efface devant Britten l'accompagnateur: il est excellent, toujours discret, pour la voix un peu faible du ténor, toujours brillant. Des chansons de Mahler recurent un traitement extrêmement pétillant. Cela dansait, légèrement viennois. Deux pages du folklore français s'accrochaient bien des harmonies variées, de Britten leur prêté. Ils n'ont pas, ni comme les anglais, d'ailleurs, de faiblesses de pensée. Quand aux "Sonnets de John Donne", ils sont difficiles à entendre d'une grande beauté.

Paul Roussel

DOUX COMME UNE LUNE DE LA MOISSON Calvert GRAND RESERVE Canadian Whisky

PAUL LETANG présente La seule et unique Fifi DORSAY Quartier Latin

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN

L'HOTEL de La SALLE ANNONCE le retour à sa POLITIQUE D'AVANT-GUERRE

DANSE Tous les samedis soirs

TOUT POUR PLAIRE! Il y a un nouveau spectacle ce soir à la RUCHE DES PLUS JOLIES FILLES D'AMERIQUE

Seul l'étonnant nouveau Système 45 rpm RCA Victor vous offre Meilleure Musique à Coût Moindre

VOUS DEVEZ LE VOIR - L'ENTENDRE POUR LE CROIRE! Le prix... seulement \$29.95 RCA Victor 9-JY

# SOUS LE TENDRE MAIN

Par PAUL PARIZEAU

## Au fil de l'heure dans le sport

Il a coulé beaucoup d'encre déjà sur l'incident qui s'est produit mercredi soir à Chicago. Les agences de nouvelles ont rapporté que Kenny Reardon et Léo Gravelle furent appréhendés par la police, conduits au poste et libérés quelques instants plus tard lorsque Bill Tobin, le gérant général des Black Hawks, eut déposé un cautionnement de \$200. Les communiqués disent que Reardon s'est fâché lorsqu'un spectateur voulut le molester en le tirant par son chandail. Rien de plus naturel. Lorsqu'un joueur est enflammé par le feu de la lutte tout peut arriver. Et l'intrus qui se mêle de choses qui ne le regardent pas, comme le dit le président Campbell dans sa déclaration, ne mérite aucune sympathie.



Au moment où nous écrivons ces lignes nous attendons l'arrivée des Canadiens de Chicago afin d'avoir un récit logique de ce qui s'est réellement produit. Les agences de nouvelles ont rapporté que non seulement Kenny Reardon, mais aussi Billy Reay et Léo Gravelle furent au nombre des inculpés dans cette affaire. Il n'est aucunement surprenant que Reardon, dont tous nos lecteurs connaissent la combativité, se soit offusqué et ait répondu à l'insulte d'un spectateur par trop enthousiaste, un nommé Orbach, dont le nom n'est pas plus compréhensible que son caractère. Mais que viennent faire dans cette affaire bagarre les Billy Reay et Léo Gravelle? Si ces deux joueurs se sont portés à des actes de violence ils y furent incités certainement par des raisons majeures. Et s'ils n'ont pas voulu se laisser manger la laine sur le dos nous sommes les premiers à les en féliciter. Si l'un ni l'autre de ces joueurs ne saurait être qualifié de semeur de troubles. L'un ne saurait trouver hommes plus pacifiques. Il est sûrement arrivé quelque chose d'anormal et nos lecteurs trouveront quelque part ailleurs dans ce journal la véritable version de ce qui est arrivé.

Non seulement avons-nous été terrifiés par l'esprit soudainement guerrier de Léo Gravelle dans ce "drame", mais nous nous demandons si nous ne sommes pas responsables dans une certaine mesure de ce qui s'est produit. Nous n'avons néanmoins aucun remords de conscience. Nous souhaitons même que Gravelle soit véritablement sorti de cette quille qui l'étreignait et qu'il puisse dans l'avenir, grâce à ce hasard, se révéler le véritable hockeyiste qu'il est. Nous avons une grande admiration pour Gravelle. Si nous l'avons quelques fois châtié, ce fut avec l'intention de lui alder et non pas de le meurtrir. Il a toujours souffert d'un complexe d'infériorité. Question d'éducation, sans doute, car Gravelle s'est élevé par lui-même dans tout le sens du mot. Nous l'avons déjà vu une fois, antérieurement, se révolter contre un adversaire abusé de sa bonté et il s'en est tiré avec les honneurs de la bataille. Il lui suffira d'avoir quelque peu confiance en lui-même pour devenir une grande étoile dans la ligue Nationale. Nous n'hésitons pas à lui faire respecter comme le Richard, Bouchard, Reay, Lach et autres l'ont fait avant lui.

### Donald McLaughlin serait réinstallé

Le président Clarence Campbell de la ligue Nationale a été avisé par la direction du club Springfield de la ligue Américaine de lever la suspension de Donald McLaughlin. McLaughlin a joué pour le club Halifax de la ligue des Maritimes et avait été suspendu par la C.A.H.A. du fait qu'il évoluait chez les amateurs tout en appartenant à un club professionnel. McLaughlin a signé une formule C avec le club Springfield. Le club Springfield semble en être venu à une entente avec McLaughlin qui sera probablement réinstallé.

**Chic en Souliers**  
Nouveau • Confortable

Les marques les plus reconnues  
BLATER • SCOTT McHALE  
DUCHAUNE • EAGLE  
Prix variant  
\$10.00 à \$18.00

**J. Daoust**  
817 est, rue Ste-Catherine  
411 est, rue Ste-Catherine  
1835 est, Mont-Royal  
3979 rue Wellington  
6820, rue St-Hubert  
2253 est, rue Beaubien

# Les Royaux l'emportent sur les As

## Dolbec, Désaulniers et Morin sont les artisans du triomphe

Un ralliement de quatre buts dans la troisième période est fatal aux Québécois.

(Par Bert Soulière)

Deux jeunes et deux vétérans ont conduit le Royal senior à une victoire de 6 à 2 sur les As de Québec, hier soir au Forum, devant une faible assistance de 3,500 personnes environ. Les artisans de ce triomphe furent les reclus Claude Dolbec et Gerry Désaulniers et les vétérans Pit Morin et Ernie Laforce. Le retour de ce dernier à la ligne bleue s'est fait sentir. Laforce a joué une partie colossale, particulièrement lorsque les As avaient un avantage numérique. Dolbec et Morin ont été les gros canons des Royaux avec une paire de buts. Gerry Désaulniers, qui s'avère de plus en plus un joueur de centre très effectif, a fourni trois assistances. Gordie Knutson et Dewar Thompson ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Le trio formé de Gaudreau-Herbie Carnegie-Rossignol a été la seule menace des Royaux. Ces trois joueurs ont enregistré les deux buts de la première période. Gaudreau et Carnegie ont eu cette distinction de déjouer Jacques Plante. Rossignol a obtenu une assistance sur chaque but.

Ce fut une joute dénuée de quelque intérêt dans l'engagement initial, mais très excitante dans les deux dernières périodes. En vertu du triomphe, le Royal est demeuré en 3e position, un point derrière Chicoutimi. Les As de Québec occupent toujours la quatrième place.

Jacques Plante a pour faiblesse le but enregistré par Carnegie, mais il a effectué de l'excellent travail par la suite. Il a été en évidence dans la période finale en bloquant plusieurs lancers dangereux. Il s'est révélé solide au cours des attaques massives déclenchées par les adversaires. Mais, Laforce a su lui apporter une protection adéquate dans les situations critiques.

### Faiblesse de Pelletier

Marcel Pelletier, le cerbère des As, a abattu une tâche digne d'éloges dans sa forteresse, bien qu'il ait fait preuve d'une certaine faiblesse sur les lancers décochés à sa gauche. Avant cette joute contre le Royal, Pelletier n'avait pas alloué plus de trois buts depuis le début de la campagne 1949-50.

Sibby Munday et Ray Geoffrion ont très bien rempli leurs fonctions d'arbitre. Ces deux officiels ont décerné treize punitions mineures, dont sept aux visiteurs. Un commencement de bataille déclenché entre Cox et Gaudreau, au début de la troisième période, a vite été interrompu par l'intervention des deux officiels.

### Avance des As

Québec a pris une avance de 1 à 0 dans le premier engagement. Gaudreau et Rossignol ont combiné leurs efforts avec ceux de Carnegie qui a déjoué Plante sur un lancer très bas, habilement placé dans un coin de la cage. Au cours de cet engagement, Dick Gamble est arrivé à déjouer Plante sans succès pour le déjouer. Dans sa course effrénée, Gamble trébucha pour ensuite s'arrêter, tête première, sur le poteau des filets. Gamble fut durement étourdi dans sa chute et dut prendre le chemin de la clinique pour fins de réparations.

## Valleyfield défait l'Outremont

Le club Abord-à-Plouffe a défait le Parc Extension au compte de 5 à 2, hier, dans une joute régulière de la ligue Provinciale, présentée devant une forte assistance à l'aréna du collège St-Laurent. Dans la deuxième joute à l'affiche, le club Valleyfield a défait le club Outremont par 4 à 1.

L'Abord-à-Plouffe n'a pas encore connu la défaite en quatre joutes dans le circuit. Lapière a été l'étoile, hier, avec deux buts, tandis que Munn, Adams et Egan ont réussi les autres. Jack Colby a enregistré les deux buts du Parc Extension.

Dans la deuxième partie, R. Bourgie, D. Stewart, R. Durocher et J. Leboeuf ont compté pour le Valleyfield, tandis que Charlie Gilbert a sauvé l'Outremont du blanchissage dans la dernière minute de jeu.

Dimanche soir prochain un autre nous l'aurait fait. Les joueurs quittent la chambre après l'intervention réglementaire lorsqu'un spectatrice se servit de son épinglé à chapeau pour en faire goûter l'utilité à notre joueur de défense. Il va sans dire que Bouchard n'aima pas la "piqûre" et riposta par un geste un peu brusque. Il fallut s'en suivre une bagarre générale. L'intervention de Roger Léger n'améliora pas les choses. La police était sur le qui-vive. La "boîte à salade" se trouvait à la porte du Garden et une double arrestation se serait produite sans l'intervention de Pat Egan qui expliqua confidentiellement aux représentants de la loi que les Bruins avaient un avantage de 2-1 et qu'il serait dangereux d'appréhender nos porte-couleurs du fait que la joute aurait pu être contestée par la suite.

Il ne faut pourtant pas chercher à déclencher une tempête dans un verre d'eau. Nous apprécions la tenue de la président Campbell lorsqu'il dit que la place d'un spectateur est sur son propre siège. Le fait est que le plaignant en question dans cette affaire s'est rendu compte qu'il méritait ce qui lui est arrivé (dix points de suture sur la tête). Il n'entend poursuivre aucune action judiciaire et il fait montre de sagesse car il est impossible d'accuser Reardon ou un autre de ce qui s'est produit. Il est tout simplement défendu contre un assaut potentiel. Comme nous l'avons dit précédemment, le ressort de tout ceci que les Canadiens n'entendent pas se laisser manger la laine sur le dos. Et il nous fait grandement plaisir de constater que cet incident peut signifier le réveil de Léo Gravelle.

Après que Malone et Fryday eurent raté d'excitables occasions de compter au début de la seconde reprise, Royal réussit à égaliser les chances, 1 à 1, à la 13e minute. Après une série de passes avec Fryday, Dewar Thompson prit Pelletier en défaut. A peine deux minutes plus tard, Claude Dolbec, profita d'un jeu habilement préparé par Désaulniers pour prendre possession du puck et le loger dans le coin des filets de Pelletier.

Cependant, deux minutes environ avant la fin de cet engagement, Gaudreau enregistra le 2e but des As pour placer les deux clubs sur un pied d'égalité.

Ralliement fatal aux As  
La 3e et dernière période fut fatale aux québécois, puisque le Royal en profita pour enregistrer quatre buts et s'assurer une victoire décisive. Cox et Gaudreau se reposaient au cachot, quand Gordie Knutson, après de brillants efforts près de la cage des visiteurs, réussit à pousser le disque derrière Pelletier pour le 4e but du Royal. Québec fut impuissant à prendre Plante en défaut en dépit d'un avantage numérique de deux hommes. Une constante mise en échec effectuée par Lulu Denis et l'expérience de Laforce à la ligne bleue aidèrent la cause de Plante.

Pit Morin enregistra le 5e but des Royaux après 10 minutes de jeu, puis cinq minutes plus tard, Désaulniers et Malone travaillèrent de concert avec Claude Dolbec jusqu'à ce dernier parvienne à déjouer Pelletier, grâce à un dur boulet placé dans le coin gauche de la forteresse québécoise.

Il restait environ quatre minutes de jeu avant la fin des hostilités, quand Morin, assisté de Knutson et Désaulniers, réussit son 2e but de la partie et le 6e des Royaux pour compléter le pointage.



L'animateur de la "Tribune Sportive" Michel Normandin, l'animateur de la Tribune Sportive présentée par la brasserie Dow, qui revendra sur les ondes de CKAC à compter de 9 h.30 ce soir. Le programme sera présenté tous les vendredis soirs à la même heure.

## Abid confiant de vaincre Cortez

Le lutteur arabe le Sheik Abid qui n'a pu remplir son engagement lundi dernier, au marché St-Jacques, contre le champion mondial arrivé dans la métropole. Fort déçu de ce contretemps aux douanes canadiennes, où il fut retenu à cause de certaines déficiences dans ses passeports, il s'est efforcé à son arrivée de se reporter aux bureaux du promoteur Ray Lamontagne.

La finale qui devait le mettre aux prises contre Cortez sera donc présentée lundi prochain, avec une semi-finale par équipes et deux autres bonnes rencontres. Ainsi Ovil Asselin et Jean Pusev ont remporté contre Bob Languevin et Arthur Legrand. George Cagney, qui est rétabli de sa blessure à l'épaule droite, rencontrera Dutch Von Schultz, tandis que Al Tucker sera l'adversaire de Marcel Ouimet.

## Le National perd contre les G.G.

Dans le tournoi senior de ballon au panier, "Golden Ball", hier soir, le club de la Palestre Nationale a été vaincu par les Grenadiers Guards au compte de 60 à 31, tandis que les Coloniaux de Verdun ont battu le Y.M.H.A., 45 à 40. La victoire du club Verdun est une surprise. On sait que le Y.M.H.A. est champion senior depuis les trois dernières saisons.

John Wilson et Daniel Tate ont été les gros canons des Grenadiers Guards avec 16 et 12 points respectivement. Marcel Bélanger fut le meilleur compteur de la Palestre Nationale avec neuf points.

## National bat Valleyfield 10-0; Quesnel et Burchell en vedette

VALLEYFIELD (CP) — Le National a facilement défait les Braves de Valleyfield au compte de 10 à 0, hier, dans une joute régulière de la ligue junior. C'était la deuxième victoire du National en quatre joutes et elle lui a permis de rejoindre les Reds des Trois-Rivières en cinquième position.

Le National, qui a affiché une tenue bien ordinaire contre le Canadien au Forum, mardi soir, était un tout nouveau club hier. Mickey Hennessey a changé ses lignes d'attaque et profité de Quesnel et Geoffrion, qui évoluaient ensemble avec le National l'an dernier, ont été réunis. Ils ont formé avec Skippy Burchell un dangereux trio. Langill, Benoit et Smith formaient une deuxième ligne d'attaque, tandis que James, Morrison et Pronovost constituait la troisième ligne. Denis Brodeur a été brillant dans ses filets et il a été très bien protégé par ses joueurs de défense. Geoffrion, Rousseau, Quesnel et Benoit ont compté chacun deux fois. Burchell et James ont été les autres compteurs. Quesnel a obtenu de plus trois assistances et Burchell trois également.

**LE CLASSEMENT**

**Ligue Nationale**

| J         | G | P | N | P | C  | Pts |
|-----------|---|---|---|---|----|-----|
| Toronto   | 8 | 4 | 1 | 3 | 29 | 15  |
| Détroit   | 8 | 5 | 2 | 1 | 22 | 11  |
| Canadiens | 9 | 4 | 1 | 3 | 16 | 12  |
| Chicago   | 9 | 3 | 4 | 2 | 29 | 28  |
| New-York  | 9 | 2 | 4 | 3 | 17 | 25  |
| Boston    | 9 | 2 | 5 | 2 | 22 | 37  |

**Ligue Américaine**

**Division Ouest**

| J            | G  | P | N | P | C  | Pts |
|--------------|----|---|---|---|----|-----|
| Indianapolis | 10 | 8 | 2 | 0 | 43 | 25  |
| Providence   | 10 | 6 | 4 | 0 | 36 | 19  |
| St-Louis     | 12 | 5 | 6 | 1 | 37 | 44  |
| Rockford     | 11 | 8 | 2 | 1 | 21 | 19  |
| Cincinnati   | 11 | 3 | 7 | 1 | 27 | 43  |

**Division Est**

| J           | G  | P | N | P | C  | Pts |
|-------------|----|---|---|---|----|-----|
| Buffalo     | 12 | 6 | 5 | 1 | 40 | 32  |
| Springfield | 10 | 4 | 4 | 2 | 31 | 20  |
| New-Haven   | 11 | 4 | 6 | 1 | 34 | 47  |
| Hershey     | 10 | 3 | 6 | 1 | 37 | 42  |

(Joute New-Haven-Indianapolis non comprise)

## Huitième victoire consécutive du Sherbrooke; 3 buts de Gladu

SHAWINIGAN FALLS (C.P.) — Le St-François de Sherbrooke a continué sa marche victorieuse dans la ligue Québec senior en battant les Cataractes de Shawinigan Falls au compte de 5 à 1, hier. C'était la huitième victoire consécutive du Sherbrooke, qui n'a pas connu la défaite, après avoir perdu ses deux premières joutes régulières. Fernand Gladu s'est tout particulièrement distingué, hier, en obtenant trois des cinq buts de son club. Par suite de cette victoire le Sherbrooke a maintenu son avance de trois points, sur le Chicoutimi, en première place du circuit.

Deux buts de Gladu et un de Côté ont donné une confortable avance de 3 à 0 au Sherbrooke dès la période initiale. Dans la deuxième période Lalancette permit au Shawinigan d'éviter le blanchissage.

**Première période**

|   |      |
|---|------|
| 1-Sherbrooke, Gladu (Vinet)             | 1:36 |
| 2-Sherbrooke, Côté (Pilon, Préfontaine) | 3:08 |
| 3-Sherbrooke, Gladu (Côté, Vinet)       | 3:28 |

**Punitions: Barry, Galbraith, Lalancette, Côté.**

**Deuxième période**

|   |       |
|---|-------|
| 4-Shawinigan, Lalancette (Limoze, Carthy) | 15:58 |
| 5-Sherbrooke, Gladu (Pilon, Préfontaine)  | 16:40 |
| 6-Sherbrooke, Barry (Côté)                | 18:54 |

**Punitions: Lalancette, Heindl.**

## Chicoutimi défait Valleyfield et passe seul en 2e position

CHICOUTIMI (C.P.) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont défait les Braves de Valleyfield au compte de 4 à 1, hier, pour ainsi passer seuls en deuxième place de la ligue Québec senior. Le Chicoutimi était sur un pied d'égalité avec les As de Québec, qui ont perdu contre le Royal. Les As sont tombés en quatrième place. Le Chicoutimi possède un point d'avance sur le Royal.

Maurice Robidas s'est de nouveau distingué pour le club Chicoutimi en évoluant avec brio à la ligne bleue, en plus d'obtenir deux assistances. Claude Robert, assisté de Robidas, a ouvert le pointage après neuf minutes de jeu dans la première période. Miller, aidé de Crawford et Richard, a porté le compte à 2-0 deux minutes plus tard.

Le Chicoutimi a porté son avance à 3-0 au début de la troisième période. Murethick, assisté de Robidas et Smrke, a déjoué habilement Bessette dans la cage des Braves.

**Première période**

|   |       |
|---|-------|
| 1-Chicoutimi, Robert (Robidas)              | 9:35  |
| 2-Chicoutimi, Miller (Crawford, Richard)    | 11:58 |
| Punitions: Ernst, Bessette, Dutcha, Gilbert |       |
| 3-Chicoutimi, Murethick                     |       |

**Deuxième période**

|   |      |
|---|------|
| 4-Robidas, Smrke  | 4:20 |
| Punitions: Kwong, Morrisseau, Bessette, Dutcha, Crawford, Bourgeois |      |

**Troisième période**

|  |       |
|--|-------|
| 4-Chicoutimi, Richard (Crawford, Miller) | 7:21  |
| 5-Valleyfield, Joannette (Corriveau)     | 19:05 |
| Punition: Bessette                       |       |

# HOCKEY

**Ligue Américaine**

**HIER**

New-Haven 1, Indianapolis 0.  
Ligue Senior  
Québec 2, Royal 6.  
Sherbrooke 5, Shawinigan 1.  
Valleyfield 1, Chicoutimi 4.

**Ligue Junior**

National 10, Valleyfield 0.  
Ligue Provinciale  
Parc Extension Abord-à-Plouffe  
Valleyfield Outremont  
Aucune joute au calendrier.

**AUJOURD'HUI**

Aucune joute au calendrier.

**Ligue Senior**

| J           | G  | P | N | P | C  | Pts |
|-------------|----|---|---|---|----|-----|
| Sherbrooke  | 10 | 8 | 2 | 0 | 43 | 25  |
| Chicoutimi  | 9  | 4 | 1 | 3 | 34 | 11  |
| Royal       | 11 | 5 | 4 | 2 | 32 | 12  |
| St-Louis    | 9  | 3 | 1 | 5 | 12 | 9   |
| Ottawa      | 9  | 3 | 5 | 1 | 20 | 11  |
| Valleyfield | 11 | 3 | 7 | 0 | 32 | 4   |
| Shawinigan  | 11 | 2 | 9 | 0 | 33 | 7   |

**Ligue Junior**

| J              | G  | P | N | P | C  | Pts |
|----------------|----|---|---|---|----|-----|
| Canadiens      | 10 | 6 | 4 | 0 | 39 | 18  |
| Québec         | 6  | 4 | 2 | 0 | 35 | 8   |
| Valleyfield    | 9  | 3 | 6 | 0 | 24 | 6   |
| Royal          | 10 | 3 | 7 | 0 | 18 | 4   |
| Trois-Rivières | 5  | 2 | 3 | 0 | 16 | 11  |
| North-Haven    | 4  | 2 | 2 | 0 | 11 | 4   |
| Verdun         | 5  | 0 | 4 | 1 | 12 | 1   |

## L'EXECUTIF DU BIG-FOUR DECIDERA

Nous apprenons en dernière heure que J. O'Connor, président du Big Four, a décidé d'en appeler à l'exécutif du circuit, pour décider quand, soit dans l'après-midi ou dans la soirée, serait disputée la première joute de la série éliminatoire de deux parties, total des points, entre les clubs Rough Riders d'Ottawa et Alouettes de Montréal. Les Alouettes désirent jouer mercredi soir le 9 novembre prochain à 8.30 heures, tandis que les Rough Riders insistent pour que la partie soit disputée dans l'après-midi.

Les membres de l'exécutif devaient voter, par télégrammes, hier, en faveur de l'une ou de l'autre équipe. Tout indique cependant que la première joute aura lieu mercredi prochain dans la soirée, au stade. Cela aiderait financièrement les deux clubs et permettrait à des milliers de partisans des Alouettes d'assister à la joute. La deuxième partie aurait lieu le samedi 12 novembre, dans l'après-midi, à Ottawa.

**Lamkasha**

POUR CEUX QUI ESTIMENT LA QUALITE SELON SA VALEUR

Le plus léger et le plus chaud qui soit

Ces superbes pardessus vous sont offerts dans toutes les nouvelles teintes pastelles.

Façonnés et stylisés dans le

**Gold Lounge**  
AUTHENTIQUE

**\$55**

COURTS • REGULIERS • LONGS

Prévaliez-vous d'un compte courant

**26 SEMAINES POUR PAYER**

**A. Gold & Sons**  
366  
QUEST, RUE STE-CATHERINE — PRES BLEURY

**PERCE... PRÊT À FUMER**

Le bon vieux cigare **PEG TOP** de Grothé

**RÉDUIT À 10¢**  
TOUTES TAXES COMPRISSES

UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHÉ LTÉE

SIX JOUEURS DES ALOUETTES SUR NOTRE EQUIPE D'ETOILES



Virgil Wagner



Frankie Filchock



Ralph Toohy



Herb Trawyk



Ches McCance



Chuck Anderson

Sept Américains et cinq Canadiens dont 6 joueurs des Alouettes sur notre club d'Etoiles du Big-4

(par Jean Séguin)

Les clubs Ottawa et Alouettes, qui doivent se rencontrer dans les éliminatoires du Big Four, n'étaient pas encore parvenus à s'entendre, pour ce qui touche les dates des joutes et surtout l'heure de chaque partie, à sept heures hier soir. Le président, J. J. O'Connor, attendait les développements avant de décider que l'exécutif règle le tout. Les Rough Riders acceptent de jouer ici le mercredi, 9 novembre, dans l'après-midi, mais refusent catégoriquement d'évoluer sous les réflecteurs. La direction des Alouettes insiste pour que la première joute de la série de deux parties, total des points, soit présentée le soir, afin de permettre à ses milliers de partisans d'y assister. Tout indique que la situation s'éclaircira et que la première partie aura lieu le soir. La "Presse Canadienne nous a fait parvenir ses formules pour choisir l'équipe d'Etoiles du Big Four. Nous avons choisi six joueurs des Alouettes sur le club, trois des Rough Riders, deux du Hamilton et un des Argonauts.

Plusieurs joueurs, que nous n'avons pas choisis, mériteraient fort probablement de l'être, mais l'équipe ne compte que douze joueurs. Notre équipe comprend également sept joueurs Américains, et cinq Canadiens, soit une excellente proportion.

Voici notre choix pour l'équipe d'Etoiles: Ches McCance, Alouettes, ailé volante; Virgil Wagner, Alouettes, demi; Tom Casey, Hamilton, demi; Royal Copeland, Toronto, demi-secondaire; Frankie Filchock, Alouettes, quart-arrière; Don Loney, Ottawa, centre; Eddie Remigis, Hamilton, intérieur; Eddie Michaels, Ottawa, intérieur; Herb Trawyk, Alouettes, médiane; John Wagner, Ottawa, médiane; Chuck Anderson, Alouettes, extérieur; Ralph Toohy, Alouettes, extérieur.

Les Alouettes bien représentés... McCance a connu sa meilleure saison avec les Alouettes. Il a botté les convertis et les placements avec une régularité déconcertante pour les adversaires. Sa vaste expérience et sa tenue au jeu ont semblé inspirer ses coéquipiers. Virgil Wagner est pratiquement assuré de terminer en première place chez les compteurs pour la quatrième année consécutive et on ne pouvait l'ignorer. Frankie Filchock est sujet à discussion, mais il est l'as passer

du Big Four et a été l'âme dirigeante des Alouettes au jeu. Herb Trawyk a été encore une muraille quasi infranchissable sur la ligne. Chuck Anderson et Ralph Toohy n'ont peut-être pas reçu toute la publicité qu'ils méritaient, mais ils ont été sensationnels comme extérieurs.

Tom Casey des Wildcats de Hamilton a été l'une des grandes vedettes du circuit. Royal Copeland des Argonauts a tenu le club de la Ville-Reine pratiquement à lui seul. Don Loney des Rough Riders n'a pas son pareil comme centre. Eddie Remigis du Hamilton et Eddie Michaels des Rough Riders ont été des étoiles comme intérieurs sur le terrain. John Wagner de l'Ottawa a été de nouveau brillant cette saison et méritait d'être choisi comme médiane.

Les Américains sur le club sont: Filchock, Wagner, Trawyk, Anderson, Casey, Michaels et Wagner. Les Canadiens sont: Remigis, Toohy, Copeland, McCance et Don Loney.

Les Alouettes continuent de pratiquer quotidiennement en vue de leur dernière joute de la saison contre les Argonauts de Toronto, au stade demain. Les Alouettes tiennent à venger leur échec contre les Argos lors de la dernière visite du club de la Ville-Reine au stade. La joute ne changera rien au classement final des équipes. On peut donc s'attendre à du jeu enlevant au spectateur. Lew Hayman est satisfait de la tenue de ses joueurs et demeure confiant de se qualifier pour la grande finale contre les champions de l'Ouest.

Seul Juan Sheridan sera inactif demain. Hayman a déclaré que les Alouettes maintiendraient leur attitude et seraient sur le terrain à 8.30 heures, mercredi le 9 novembre prochain, pour la première joute des éliminatoires contre les Rough Riders d'Ottawa.

LE CLUB DE SKI ST-FRANÇOIS-XAVIER

Pour répondre à une question très fréquente, nous disons surtout à nos anciens membres que notre club n'aura aucun rapport avec Metropoli-Voyage. Nous sommes officiellement notre indépendance. Aussi nous nous en voudrions de garder toute saine l'acquisition de 4 autres clubs de ski maintenant affiliés au St-François-Xavier. Les clubs de ski des Loisirs Immaculés-Conception, St-Jean-Baptiste et St-Louis de Gonzague et l'école Supérieure St-Stanislas qui inaugureront cette année leurs activités en ski avec nous. Alors nous avertissons tous les skieurs de ces groupes que tous les articles à venir ayant comme entrée un des clubs mentionnés ci-haut, se rapporteront toujours au S-F-X. Nous annonçons que les inscriptions se prendront officiellement à partir du dimanche le 6 novembre. Le noyau du club opérera surtout dans le Plateau Mont-Royal, mais nous ne refusons aucun membre en dehors de ce secteur. Donc nous vous invitons à suivre les prochains articles à paraître dans ce journal tous les jours de cette semaine.

Communiqué de M. Roger Montet, président du club de ski St-François-Xavier, 1111, rue St-Jacques, Montréal, 1111, souhaitant la bienvenue à tous.



Ligue St-Pierre Claver  
Classement des équipes:  
Papineau ..... P.J. G. P. Pts  
Colomb ..... 12 11 15  
Lavolette ..... 12 8 4 11  
Jouques ..... 12 8 4 10  
Montclair ..... 12 6 6 9  
Garnier ..... 12 6 6 9  
Lava ..... 12 6 6 9  
Marquette ..... 12 5 7 7  
Bourget ..... 12 5 7 7  
Bromont ..... 12 5 7 7  
Lévis ..... 12 5 7 7  
Lafleur ..... 12 5 7 7  
Bélouaf ..... 12 3 9 4  
Maisonville ..... 12 3 9 4  
Cartier ..... 12 3 9 4  
L'André ..... 12 1 2 2

Plus haut pimple: M. B. Foley 187, Mile D. Elva 141; plus haut total de trois parties: M. B. Foley 471, Mile D. Elva, 269.

Réultats des rencontres de la semaine:  
St-Marc-St-Alphonse 6, C.P.R. 4, St-Urbain 2, LL 2.  
Ottawa 400 et plus: Adrien Rousseau 515, René Boucher 503, Jean-Paul Tardif 464, Eugène Beaudry 458, Robert Lacasse 443, Jacques Lavolette 441, Lucien Beau 440, Robert Ouellette 429, Val Harit 415, Bernard Boisclair 412, Luc Hébaume 409, Maurice Gelinat 407, René Cattin 406, Gilles Bachand 404, Raymond Rivest 402.

Position des équipes:  
LL ..... Pts  
St-Marc ..... 14 4 19  
C.P.R. ..... 13 4 18  
Concordia ..... 12 6 17  
St-Alphonse ..... 12 6 17  
St-Urbain ..... 8 10 11  
St-Ambroise ..... 6 12 7  
Outremont ..... 3 15 4

Ligue St-Henri  
Mercredi dernier, les Renards de Marcell Renaud continuèrent à dominer la ligue en annulant avec les Tigres au compte de 2 à 2. Marie-Paule Tessier et Denyse Jodoin se distinguèrent pour les Renards tandis que André Lazonn roulait un triple de 507 pour les Tigres.

Roland Daigneault conduisit ses Lions à une victoire de 3 à 1 sur les Loups. Huguette Gagné avec 119, Claire Perrotte avec 321 et Yvette Dufresne avec 126 se distinguèrent dans ce match.

Les Ours baissant pavillon devant les Panthères de Roland Mercier au compte de 3 à 1 alors que Thérèse Robitaille avec un triple de 420 et Rita Dubreuil 385 brillèrent pour les gagnants. Carmen Gauthier 341, Claire Chase 323 travaillèrent très fort pour les perdants.

Les Léopards apprirent avec surprise que les Castors travaillent toujours bien alors que ceux-ci leur infligeaient une défaite de 3 à 1. René Sullivan roulait le plus haut triple de la saison dans la ligue avec 563 pour les Castors. Pauline Lafontaine avec 110 et Madeleine Dubreuil avec 116 roulaient les plus hauts simples dans ce match.

POSITION DES EQUIPES  
Clubs P.J. G. P. Pts  
Renards ..... 21 16 7 21  
Lions ..... 21 11 10 14  
Panthères ..... 21 11 10 14  
Léopards ..... 21 10 11 14  
Castors ..... 21 10 11 13  
Tigres ..... 21 10 11 12  
Loups ..... 21 8 13 10

Les Marchands de St-Henri almeraient rencontrer tout bon club intermédiaire à l'Auditorium de Verdun. Inf: Charles Ducloux, WE: 7784.

Newcombe est choisi la recrue de l'année dans la Nationale

NEW-YORK, (A.P.) — Don Newcombe, colosse lanceur noir des Dodgers de Brooklyn, a été choisi, hier, la recrue de l'année dans la ligue Nationale, à la suite d'un scrutin organisé par l'Associated Press. Newcombe a reçu 105 votes sur 106 des rédacteurs qui s'occupent de baseball dans les différentes villes des Etats-Unis.

Newcombe, âgé de 23 ans, est un ex-lanceur des Royals de Montréal de la ligue Internationale. Willie Jones, troisième-but des Phillies de Philadelphie, a terminé deuxième avec quatre votes. Del Grandall, jeune receveur des Braves de Boston, a terminé troisième avec trois votes. Kazak du St-Louis, Saffell du Pittsburgh, Go-

liat du Philadelphie et Castiglione du Pittsburgh ont également reçu des votes.

Newcombe est le deuxième joueur des Dodgers à être choisi la recrue de l'année en trois ans. Jackie Robinson avait reçu cet honneur en 1947. Newcombe a remporté 17 victoires pour les Dodgers contre huit défaites. Il a retiré 148 frappeurs au bâton.

Longden suspendu

SAN BRUNO, Californie, (U.P.) — Johnny Longden, le meilleur Jockey d'Amérique a été suspendu pour cinq jours. Longden a conduit d'une façon dangereuse, samedi à la piste Bay Meadows.

Cuccinello et Mancuso sont nommés instructeurs des Reds

CINCINNATI, O. (UP) — Luke Sewell, nouveau gérant des Reds de Cincinnati de la ligue Nationale, a choisi Tony Cuccinello et Gus Mancuso pour agir comme instructeurs du club en 1950.

Sewell a annoncé également qu'il utilisera encore le vétéran instructeur Phil Page pour aider la cause des jeunes joueurs du club. Cet été, Cuccinello et Sewell étaient les instructeurs du gérant Bucky Walters.

Mancuso est âgé de 44 ans. Il fut un receveur de métier durant ses jours comme joueur actif. Il a porté les couleurs de plusieurs clubs, dont les Giants de New-York et les Cardinals de St-Louis. Durant les deux dernières saisons, il a piloté le club San Antonio de la ligue du Texas. Il fut également du club Tulsa du même circuit.

Roy Deshields avec le McGill

Les Redmen de McGill aligneront un nouveau joueur pour la joute de samedi à Toronto. Il s'agit de Roy Deshields, un joueur noir, qui a porté les couleurs de l'Université Wayne, d'Ohio, l'an dernier. Ce dernier semble avoir assez de notions du jeu canadien pour s'allier avec les Redmen.

Deshields est un véritable colosse et pèse 230 livres. Il jouera probablement à la position d'arrière-pionneur (fullback). Sa présence sur le club renforcera le département des compteurs qui a grandement faibli samedi contre les Tricolores de Queens.

La défaite du McGill par 15-0 aux mains de Queens ainsi que la défaite du Western contre les Blues de Toronto par 7-0 ont contribué à laisser la ligue interuniversitaire sans une trop grande marge entre les premiers et les derniers.

Minora - la lame  
BON MARCHÉ - LA MEILLEURE!  
12 POUR 25¢  
S'adapte au rasoir à double tranchant. Rase proprement, confortablement. 12 pour 25¢ ou 4 pour 10¢.  
GROS PAQUET ÉCONOMIQUE

Elles participeront au derby cycliste



On voit ci-dessus quatre demoiselles de l'Europe qui participeront au grand derby cycliste international à l'Auditorium de Verdun à compter de demain soir. De gauche à droite, Monique Laserre, de Paris, France; Hélène Pauli, de Suisse; Jeanne Culinas de Paris et Margaret Sutcliffe d'Angleterre.

D. Bentley a remplacé Stewart comme capitaine du Chicago

A une seule exception près, les capitaines des six clubs de la ligue Nationale de hockey sont les mêmes qu'il y a un an. Le seul changement est au sujet des Black Hawks de Chicago où Doug Bentley a remplacé Gaye Stewart. Les autres capitaines sont: Buddy O'Connors, Rangers de New-York; Butch Bouchard, Canadiens de Montréal; Sid Abel, Red Wings de Détroit; Ted Kennedy, Maple Leafs de Toronto; Milt Schmidt, Bruins de Boston.

Trois joueurs nés aux Etats-Unis, cette saison  
Il y a trois joueurs nés aux Etats-Unis dans la ligue Nationale de hockey, cette saison. Ce sont Frank Brimsek, gardien du Chicago, Norm Dussault, ailier gauche du Canadien, et Pete Babando, ailier gauche du Detroit. Brimsek est né à Eveleth, Minn., Dussault à Springfield, Mass., et Babando à Braeburn, Pa.

Ligne la plus jeune dans la ligue  
La ligne d'avant dont les membres sont les plus jeunes dans la L.N.H., cette saison, est celle des Bruins de Boston avec Ed Sanford, au centre, Dave Creighton, à l'aile gauche, et Zello Toppassini, à l'aile droite. Creighton et Toppassini n'ont que 19 ans et Sanford a 21 ans. On a surnommé cette ligne celle de la "High Line" à cause de Sanford, 6 pieds 1 pouce, Creighton et Toppassini, 6 pieds chacun.

Devenez un des Rangers et devenez un des instructeurs  
En prenant connaissance de la dernière et de la meilleure édition du livre "Inside the Blue Shirt" par Stan Saplin du bureau de publicité des Rangers, on est impressionné par le nombre des anciens des Rangers qui sont devenus ins-

tructeurs. On a constaté qu'il y a douze anciens des Rangers qui pilotent actuellement des clubs professionnels. En outre, il y a quelques sept anciens des Rangers qui sont en tête de clubs amateurs, sans parler de Murray Murdoch, dirigeant du Yale.

Les instructeurs des professionnels sont Lynn Colvick de la I.H.N., Ott Heller, Neil Colville, Bun Cook, Earl Seibert et LeRoy Goldsworthy de la ligue Américaine; Clint Smith et Bill Cook de la ligue des Etats-Unis; Babe Pratt, Muzz Patrick, Bill Carse et Dutch Hiller de la ligue de la Côte du Pacifique. Chez les amateurs, il y a Art Somers des Caps de Regina dans la ligue de l'Ouest du Canada, finaliste de la coupe Allan, l'an dernier, Kilby MacDonald, Phil Watson et Herb Foster, respectivement pilotes du Baltimore, Rovers de New-York et Atlantic City dans la ligue Eastern.

Labrèche en vedette

Le club de hockey Marchands de St-Henri a défait le restaurant Jeannette au compte de 3 à 0, dans une joute hors-concours disputée à l'arène du collège St-Laurent. Gaëtan Morin, Roger Larouche, Georges Allard, Yvan Mousseau et le cerbère Roger Labrèche se sont distingués pour les vainqueurs.

LE TEMPS EST AU FROID, CHOISISSEZ VOTRE PARDESSUS A MEME NOTRE GRAND ASSORTIMENT

PARDESSUS  
• CROMBIE'S • CARR'S 5500  
• ISAAC CARR'S ORIGINAL  
• VELCUNAS • BARRYMORE  
• LAMKASHA  
Ainsi que beaucoup d'autres dont les plus fins et les meilleurs tissus importés et canadiens  
Tous les styles et toutes les couleurs en vogue.  
Pour toutes tailles.  
\$55.00 et plus  
VOTRE CREDIT EST BON

MASTERCRAFT CLOTHES LTD  
6580, rue St-Hubert CR-2149-0  
AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PRES DE TRENTE ANS

Les Players Plaisent  
Elles sont  
Doublement Fraîches!  
Navy Cut Cigarettes Mild

Pour les amateurs de ski du Canada

Pour la première fois, les amateurs de ski pourront se procurer un livre qui leur permettra d'obtenir toute l'information possible sur tous les endroits de villégiature de ski du monde entier.

Le badminton

La ligue de badminton Murray tiendra son assemblée annuelle vendredi le 4 novembre 1949 à 8 heures du soir, à 1427 ave McGill College.

Le rythme moderne



Les brillants patineurs et patineuses des "Ice Capades" offrent cette année à l'occasion de leur 10e anniversaire un spectacle grandiose qui saura plaire à tous les goûts.

Le tournoi athlétique de l'U. de M. a connu un succès sans précédent

L'Université de Montréal tenait récemment, son premier festival depuis vingt-cinq ans. Les différentes épreuves méritaient aux prises sept facultés. Les porte-couleurs de l'Institut d'Agronomie d'Oka, grâce à la magnifique performance de G. Bourjolly qui a accumulé un total de 20 points à lui seul, n'ont pas été lents à prendre les devants et remporter haut la main les honneurs de la journée.

G. Bourjolly d'Oka et Vigneault des Lettres se sont livrés un beau duel dans le saut à la perche pour finir sur un pied d'égalité. Dans le mille, des le départ, Lemieux des H.E.C. prit une confortable avance qu'il conserva jusqu'à la fin. A Day de Médecine et G. LaHaye de Chirurgie Dentaire partirent de l'arrière dans le dernier détourné pour se calser respectivement 2e et 3e.

Les Carabins sont plus puissants que l'an dernier

Les Carabins de l'Université de Montréal ont joué leur première partie de hockey de la nouvelle saison en rencontrant le club St-Hyacinthe dans une joute exhibition, mardi dernier à St-Hyacinthe. Les champions de la ligue inter-universitaire ont été défaits 7-6, par le club local.

L'instructeur Arthur Therrien, qui a conduit l'Université de Montréal à son premier championnat en 38 ans, l'an dernier, possède un club bien équilibré avec quelques joueurs nouveaux groupés parmi les vétérans du club '48-'49.

Dans les buts, Auger a donné un excellent rendement. La défaite est imputable à un manque de cohésion entre les lignes d'attaque et de défense. La défense, avec le vétéran des Jeux Olympiques, André Lapérière, Jean Bouchard, Gariépy et un nouveau, Landriault.

Les lignes d'attaques se forment ainsi: Flynn, Day et Bourassa, un joueur de Sudbury; Mongeon, Perreault et Emblem, et Pinard, Verrier et Hotté. Les deux joueurs d'utilité sont Bruneau et Guertin.

Les Carabins fourniront encore cette année d'excellents efforts conduits par leur gérant Maurice Dufresne.

A l'occasion du Derby cycliste qui aura lieu à l'Auditorium de Verdun pour quelques semaines, les Carabins accepteraient avec plaisir l'offre de jouer quelques joutes d'exhibition à l'extérieur. Tout bon club intermédiaire ou senior B qui cherche un adversaire de première classe peut communiquer avec le directeur athlétique à l'Université de Montréal.

Les juges étaient MM. Achille Renaud, André Mercier et Robert Lussier. Gérard Renaud a habilement dirigé le festival. Le trophée fut remis à M. Toutant, capitaine de l'équipe d'Oka, par M. André Mercier, directeur de l'Association Athlétique. Gilles Renaud, des Relations Industrielles était l'organisateur de cette journée sportive.

Voici le classement final des facultés: Institut d'Agronomie d'Oka: 43 pts; Hautes Etudes Commerciales: 28 pts; Chirurgie Dentaire: 16 pts; Médecine: 11 pts; Lettres: 5 pts; Relations Industrielles: 2 pts; Droits: 1 point.

Les trois meilleurs pour les points individuels sont: G. Bourjolly, Oka: 20 pts; G. La Haye, Ch. Dent.: 12 pts; A Day, Médecine: 11 points.

100 vgs: V. Lafond, Oka; J.-G. Charbonneau, H.E.C.; S. Wilkin, H.E.C.; temps: 11 sec. — 220 vgs: S. Wilkin, H.E.C.; V. Lafond, Oka; J.-M. Aubé, Oka; temps: 23 1-5 sec. — 440 vgs: G. La Haye, Ch. Dent.; J.-L. Hébert, Ch. Dent.; J.-M. Aubé, Oka; temps: 1 min. 3 1-5 sec. — 880 vgs: Gagnon, Oka; P. Beauceage, H.E.C.; J.-L. Soucy, Ch. Dent. temps: 2 min. 33 sec. — 1 mille: Lemieux, H.E.C. A. Day, Médecine; G. LaHaye, Ch. Dent., temps: 5 m. 58 sec. — 440 vgs (relais): H.E.C.; Oka; Rel. Ind.; temps: 52 1-2 sec. — Saut hauteur: G. Bourjolly, Oka; G. La Haye, Ch. Dent.; J.-G. Charbonneau, H.E.C.; 18 pds 4 pces — Saut hauteur: G. Bourjolly, Oka; Beauvoir, Oka; C. Jones, Droit; 5 pds. — Saut perche: G. Bourjolly, Oka et Vigneault, Lettres; E. Côté, Oka; 9 pds. — Lancer poids: A. Day, Médecine; G. La Haye, Ch. Dent.; J.-M. Aubé, Oka; 33 pds 6 pces. — Lancer disque: G. Bourjolly, Oka; A. Day, Médecine; R. Dumas, Rel. Ind.; 89 pds 9 pces. — Souque corde: H.E.C.; Médecine.

TROIS OFFRES A JAKE LAMOTTA

NEW-YORK. (A.P.) — Jake Lamotta, champion mondial poids moyen, ne pourra pas défendre son titre le 2 décembre prochain au Madison Square Garden par suite de l'horrible tragédie d'avion survenue aux îles Açores dans laquelle le boxeur français, Marcel Cerdan, a perdu la vie.

Cependant, LaMotta a reçu trois offres pour se battre le 2 décembre à New-York mais sans mettre sa couronne au jeu. Les trois boxeurs désireux de se battre avec le champion sont les ml-jourds Tommy Yarusz et Dick Wagner ainsi que le poids-moyen Robert Villemain de France.

LES COMPTEURS DU SENIOR

Table with 3 columns: Name, Points, and other statistics. Includes names like Buchanan, Shawinigan, Barry, Sherbrooke, etc.

Dispute de trois importantes courses

Les promoteurs à la piste Villeray présenteront dimanche le 6 novembre un intéressant programme comprenant trois grandes courses classifiées pour des bourses d'un total de \$500.00.

Les propriétaires de chevaux de plusieurs endroits de la province se sont donnés rendez-vous à cette occasion, et l'on verra à la piste Hippo-Velo Villeray, située angle Chambord et Villeray des coursiers venant de St-Jérôme, Trois-Rivières, Oka, St-Eustache, Rigaud, Charlemagne et plusieurs autres endroits.

Dans le classifié Villeray, les chevaux suivants participeront à la course: Sandy H. Lee, Sir Henley, Marsot, Patch, Delaware Gazette, Atomic Grattan, et Lulut Todd.

Deux importantes courses sous harnais seront disputées durant la matinée de courses qui commencera à 1 h. 30. Le classifié Laberge réunit 7 partants ainsi que le classifié Spéciale.



NICK PETRELLA TAILLEUR FASHIONABLE 6381, St-Hubert DO. 4226

Champion à l'école Meilleur



On voit ci-dessus le club de balle m-J-P. en la remporté le championnat de l'école Meilleur. On voit ci-dessus de gauche à droite, M. Laforgue, G. Robert, H. Poupart, P. Daoust et L. Piché. Seconde rangée, dans le même ordre, P. Dufresne, Guy Emond, L. Sabourin, J. Baron et G. Caron. Troisième rangée, de gauche à droite, le frère Albert, J. M. Bergeron, A. Lahaise, A. Bousquette, D. Parent et le frère Jean-Bernard.

RIENDEAU ET GUY MERCIER BRILLENT

Mardi dernier à l'Auditorium de Verdun, les clubs "Le Samedi" et la "Revue Populaire" ont annulé 3 à 3. Pierre Riendeau et Guy Mercier furent les meilleurs compteurs de la rencontre avec deux buts. Roger Héroux et Lépine ont été les autres compteurs. Roger Surprenant et Benoit Héroux ont joué avec brio dans leurs filets respectifs, tandis que Roger Raza et Gaston Roy ont été les meilleurs sur la défensive.

Advertisement for 'CAVITY' pipes. Text: 'C'est la pipe qu'il vous faut'. Price: \$5.00. Features: 80% bruyère garantie, plus sèche, imboucheable. Sold at independent merchants.

Advertisement for Lucien Saulnier, a tailor. Text: 'Si vous demeurez dans la partie nord de Montréal... Ne décidez rien sans voir...'. Location: Angle Crémazie et Saint-Denis, VE. 1511.

Large advertisement for 'GRAND SPÉCIAL' by Jos Fuoco. Text: 'à l'occasion du 10e ANNIVERSAIRE DE LA MAISON JOS FUOCO'. Features: 'COMPLETS 4900 vg.', 'PARDESSUS 2410 vg.', '4900 vg.'. Price: \$49.50. Location: 211 est, rue Ste-Catherine, BE - 3538.

Advertisement for 'LA TRIBUNE SPORTIVE' radio show. Text: 'Attention AMATEURS DE SPORT! Écoutez "LA TRIBUNE SPORTIVE" avec Michel Normandin et l'équipe d'experts DOW'. Broadcasts every Friday at 9h.30 on CKAC. Hosts: Michel Normandin, Paul Pariseau, Armand Jorisch, Oscar Major, Phil Séguin, Charles Mayer.





BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

Table of Montreal stock market data, continuing from the previous table.

Table of Montreal stock market data, continuing from the previous table.

Obseques de Mme G.-E. Bruchési à Saint-Germain

Les funérailles de Mme Charles-Emile Bruchési, décédée samedi soir, le 29 octobre dernier, après une longue maladie, ont eu lieu hier matin au milieu d'un important concours de parents, d'amis, de hautes personnalités de la magistrature, du Barreau et de professeurs libéraux.

Production de bois en Colombie canadienne

OTTAWA, 2. (C.P.) — Les achats canadiens de valeurs en des pays étrangers ont été de \$600,000 plus élevés que les ventes de valeurs canadiennes aux autres pays, en août. Cela est exactement le contraire de ce qui s'est produit en juillet.

Versements sur des chèques en septembre

OTTAWA, 2. (C.P.) — Les versements effectués pour des chèques en septembre, selon le rapport de l'Institut de la Statistique, ont été de \$67,737,000. Pendant la période écoulée de janvier à septembre, ils ont été de \$62,286,579,000, soit une augmentation de 9 pour 100 sur la même période l'an dernier.

Cigarettes sur le marché en septembre

OTTAWA, 2. (C.P.) — Le Bureau de la Statistique a annoncé aujourd'hui qu'un nombre record de cigarettes, soit 1,631,000,000, ont été mises sur le marché canadien en septembre.

Production moindre de fer et d'acier

OTTAWA, 3. (C.P.) — Le Bureau de la Statistique a annoncé aujourd'hui que la production canadienne de fer et d'acier a baissé en septembre.

Moyenne des actions à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Moyenne des obligations à New-York

Table showing average bond prices for New York.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

CURB DE MONTREAL

Table of Montreal commodity market data.

Table of Montreal commodity market data, continuing from the previous table.

Table of Montreal commodity market data, continuing from the previous table.

Moyennes de Dow-Jones

Table showing Dow Jones averages.

Dom. Textile Co.

La Bourse de Montréal a été informée qu'en date du 31 octobre 1949, un total de 2,539,706 actions ordinaires de Dominion Textile Co. Limited étaient en circulation.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data.

ANNONCES CLASSÉES

GRavelle 3551 pour vos aubaines quotidiennes GRavelle 3551

Propriétés à vendre. A AHUNTSIC ET DANS LE NORD. Pour faire la demande: IMMÉDIAT BURKE, 1000 St-Jacques, Montréal.

MAISON DEMANDÉE. UN DELEGUE PERMANENT DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. CHERCHE DANS UN QUARTIER RESIDENTIEL.

Page & Fils Ltée. Dépositaire "Ford". 3350 WELLINGTON — VERDUN. WE. 7341. OUVERT TOUS LES SOIRS EXCEPTÉ LE SAMEDI.

Agents demandés. Pour la vente des cartes de Noël.

Emplois demandés, femmes. DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ VOUS VOLEZ UNE GARDEUSE D'ENFANT? HA. 5439.

DOCTEUR ALFRED ADAM. Spécialité RHUMATISME DESINTOXICATION. 6780, rue St-Denis — CR. 3958.

Automobiles à vendre. FAUT VENDRE. 1949 Chevrolet, sedan équipé \$2,195.

A vendre. STORES VENITIENS. — 5000 — BALANCE DE STOCK. 50 cts LE PIED.

Prix de l'abonnement annuel. Canada (sauf Montréal et banlieue) \$6. Ville de Montréal \$9.

Appeliez un Spécialiste. Remboursement. A BAS PRIX, matériels, studios, chaudières réparés, estimation gratuite à domicile. CA. 7851, Soir GR. 188-J.N.O.

Charbon, bois, huile et brûleurs. Bois par allumer, 8 gros sacs pour \$2.00. 21 sacs pour \$5. Étable scié, \$18 la corde.

Annoncez dans "Le Canada".

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

Word search puzzle grid with numbers 1-11 and a list of words to find.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT. 1-Route demi-sphérique — Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

COMPTABLES. Hector Lavallée, C.A. Roger Messier, C.A. René Nadeau, C.A. Léon Gascon, C.A. Roger Lymbane, C.A. Jean Lussier, C.A. François Bédard, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON. COMPTABLES AGRIÈRES (Chartered Accountants).

CHARTRE, SAMSON, BEAUVIS, GAUTHIER & CIE. PAUL GONTHIER associé à titre particulier. COMPTABLES AGRIÈRES.

Highland-Bell Limited. Highland-Bell Limited a fait un profit net de \$161,484, soit de 10.3 cents par action, pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1949.

New Marlon Mines. Le Curb de Montréal a été informé par New Marlon Gold Mines Limited que Zenith Securities Limited a pris et payé pour le solde des 125,000 actions, sous engagement.

Wright-Hargreaves Mines. La production de lingots de Wright-Hargreaves Mines s'est élevée à \$2,284,440 avec le traitement de 148,050 tonnes de minerai au cours des neuf premiers mois de l'année.

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE. Comptables agréés (Chartered Accountants). J.-Arthur L'Heureux, C.A. Louis-O. L'Heureux, C.A. CR. 2446. 5040, avenue du Parc.

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

le Washingtonian. Départ GARE CENTRALE MONTREAL 8 h. 35. TOUS LES SOIRS (HEURE SOLAIRE).

Haig & Haig Scotch Whisky advertisement featuring a bottle image and text: 'Depuis 322 ans', 'Five Star', 'Scotch Whisky'.

# Vif débat entre l'hon. Claxton et M. Drew sur nos problèmes de défense nationale

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — La question de charger un comité parlementaire d'instruire une enquête publique sur l'utilisation, par le gouvernement, des \$400,000,000 de l'argent des contribuables, que nous consacrons, cette année, à préparer la défense du pays, a, une fois de plus aujourd'hui, été assez passionnément discutée aux Communes.

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, et le colonel George Drew, chef de l'Opposition officielle, se sont chargés du débat.

Le premier, comme il l'a toujours fait, a rejeté l'idée comme impraticable avec notre système de gouvernement responsable.

M. Drew

C'est le leader conservateur qui amorce l'affaire.

S'autorisant de la publication, il y a deux jours, du rapport de la Commission Mainguy qui révèle, dans notre marine de guerre, un état de chose assez éloigné de la perfection, M. Drew a redemandé l'insertion immédiate d'un comité parlementaire de la Défense nationale.

Il a répété et répété que le procureur que l'on doit suivre actuellement, pour étudier les crédits votés à nos trois armes, ne permet pas d'éclairer suffisamment le Parlement, le public sur l'activité gouvernementale dans ce domaine de plus en plus important.

Il a soutenu que le gouvernement, sous le prétexte commode de ne pas dévoiler nos secrets militaires, ne révèle rien sans y être obligé, et que cette attitude de sa part empêche l'Opposition de jouer, comme elle le devrait, son rôle.

Les renseignements qu'apporte le rapport de la Commission Mainguy sont édifiants et seront extrêmement utiles, tout le monde en convient. Pourquoi n'en aurait-on pas d'identiques au sujet des armées de terre et de l'air?

Pourquoi, quand on vient de décider de constituer un comité parlementaire de l'énergie atomique, et il y a là des secrets encore plus essentiels que partout ailleurs, refuse-t-on de créer un comité de la Défense?

Il ne faut pas oublier que le parlement et la nation ont besoin de connaître les faits sur lesquels se fondent les décisions de l'administration pour pouvoir bien juger de ces décisions; pour savoir si les fonds publics sont dépensés dans le meilleur sens de l'intérêt national.

M. Drew a longuement insisté sur le fait que les révélations du rapport Mainguy sont assez accusatrices et qu'elles indiquent au moins qu'à la défense nationale tout ne va pas comme ça devrait.

M. Claxton

M. Claxton s'est dit, pour sa part, très heureux de constater l'importance que M. Drew attachait aux résultats de cette enquête.

Et il a fait remarquer que c'était lui, de sa propre initiative et sans en être prié par l'opposition, qui l'avait ordonné; que c'était lui, encore, qui avait décidé de publier tout ce qu'elle avait découvert et qui justifie bien des critiques.

Il rappelle en outre que les enquêteurs, s'ils se sont attachés à insister sur des torts qu'il convient de redresser, ont dit aussi qu'il y avait, dans notre marine de guerre, beaucoup plus de bien que de mal; que le temps se chargerait de corriger bien des défauts imputables surtout au fait que notre flotte de combat souffre d'une crise de croissance trop rapide.

M. Drew ayant reproché au gouvernement qu'il y ait eu, pendant un temps, des coquerelles à bord de notre porte-avions "Magnificent", un détail que le ministre de la Défense ignore longtemps, M. Claxton révéla qu'il en avait déjà vu lui-même à bord des paquebots transatlantiques les plus luxueux.

Si on l'avait informé de ce détail, il aurait vu ce qu'on détruit au plus tôt ces insectes. Mais on ne peut vraiment pas faire un crime au ministre de cette affaire qui relevait bien plus des officiers du "Magnificent" que du gouvernement.

M. Drew, comme la commission Mainguy, en ont eu contre la réclamation qu'utilise la marine pour faire son recrutement. La encore ce n'est peut-être pas parfait, mais ça tout de même donné d'excellents résultats.

On a obtenu tous les hommes dont on avait besoin, et d'assez bonne qualité par dessus le marché, avec cette réclamation. On pourra améliorer encore dans ce domaine et on le fera.

M. Drew, après la commission Mainguy, a fait un drame du fait qu'à Esquimaux les marins n'avaient pas de centre convenable de récréation. C'est vrai. Mais on se propose depuis longtemps d'en construire un. On l'aurait déjà fait, s'il n'avait pas d'abord fallu s'oc-

cuper de construire des maisons pour le personnel marié de la flotte.

On s'occupe d'abord de l'essentiel et du moins nécessaire ensuite. Est-ce là aussi condamnable qu'on le croit?

M. Claxton a dit aussi qu'il reste convaincu, même si la création d'un comité parlementaire était souhaitable pour lui, parce qu'elle lui enlèverait une partie de ses responsabilités, que ce n'est pas une bonne chose, pour une nation comme la nôtre, de faire diriger nos trois armes par un comité comme celui-là.

Il a enfin déclaré que jamais à sa connaissance il n'a refusé de renseigner la députation. Une seule fois il n'a pas voulu communiquer à l'opposition une précision sur les effectifs de nos forces actives, un détail qu'aucun pays au monde ne donne. Les conservateurs ont fait de cela une montagne.

En somme, on fait toujours, et ça se comprend, beaucoup plus de bruit autour de ce qui ne va pas (Suite 2e page, 1ère col.)



À quelques jours d'intervalle, 103 personnes ont trouvé la mort dans deux tragédies aériennes. À gauche, deux officiers américains examinent les débris de l'appareil Consellation d'Air-France qui s'est abattu aux Açores, faisant 48 victimes, dont M. Guy Jasmin, rédacteur en chef du "Canada", et sa mère. À droite, on voit le fuselage de l'aérobis des Eastern Airlines qui est entré en collision avec un chasseur P-38 au-dessus de l'aéroport national de Washington; 55 personnes y ont perdu la vie. (S.N.S.)

## Un seul code militaire pour nos trois armes, préparé par le Parlement canadien

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — La position que le Canada occupe dans le monde et son statut de nation souveraine rendent désirable que nos trois armes, l'armée de terre, celle de mer et celle de l'air, aient enfin un code disciplinaire canadien préparé par le parlement du Canada.

C'est ce qu'a dit ici aujourd'hui l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, en expliquant la nouvelle loi de la Défense nationale dont il vient de saisir le Sénat.

M. Claxton a ajouté qu'il est aussi de l'intérêt de toutes nos forces armées qu'on n'ait qu'un seul code militaire qui s'appliquera à nos trois services armés.

Le ministre a fourni sur ce projet de loi qu'on a mis plus de deux ans à préparer, avec l'aide des ministères de la justice et des finances, les autres précisions suivantes:

- 1—Il s'agit d'une nouvelle mesure de canadienisation parce qu'elle soumettra à des lois canadiennes seulement nos services militaires qui étaient par des lois importés directement de Grande-Bretagne et qu'on ne s'était pas donné la peine de retoucher.
- 2—Les 251 articles du nouveau bill en remplaceront 598 disséminés un peu partout dans huit lois canadiennes ou britanniques;
- 3—Le projet de loi fera que le

pays pourra désormais régir de façon absolument indépendante l'administration, l'organisation et la discipline de ses propres forces armées.

—La nouvelle loi, une fois adoptée, s'appliquera à tous nos soldats, marins et aviateurs et elle remplacera la vieille loi de la milice du Canada qui remontait à 1868.

M. Claxton a dit encore: "Le principal objectif de cette mesure législative est de rendre plus économique et plus efficace l'administration de nos trois armes dans les sujets concernant tous nos militaires et d'assurer à tous les hommes et officiers qui ont accepté de servir par les armes le pays un traitement juste et équitable".

## Baptême du 14e petit-fils du premier ministre

Le très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada et Mme Saint-Laurent se rendront à Montréal aujourd'hui pour assister au baptême de leur 14e petit-enfant, fils de M. et Mme Frank Lafferty.

Le premier ministre sera le parrain de son nouveau petit-fils. Mme F. D. Lafferty, grand-mère de l'enfant, sera la marraine.

## L'élection de M. J.-E. Lefrançois est confirmée

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — La première des huit récentes élections complémentaires à être officiellement confirmée a été celle de M. J.-Eugène Lefrançois, le nouveau député libéral de Montréal-Laurier.

L'hon. Ross Macdonald, président des Communes, a, en effet, informé celles-ci, au début de la séance cet après-midi, du fait qu'il avait reçu les bulletins autorisant M. Lefrançois à venir prendre sa place au parlement, après qu'il aura prêté son serment d'office.

M. Macdonald n'a pas indiqué quand M. Lefrançois ferait son entrée à la Chambre ou le t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, et l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes, se chargeront de le présenter à ses collègues.

Il est possible que ce ne soit que la semaine prochaine, alors que les élections des sept autres candidats désignés par le scrutin du 24 octobre, auront aussi probablement été confirmées.

M. Lefrançois succède à l'hon. Ernest Bertrand, ancien ministre des Postes et maintenant juge à la Cour d'Appel de Montréal.

## Soumissions demandées en rapport avec l'hiver

Les membres du comité exécutif de la Cité de Montréal ont décidé hier d'autoriser le service des travaux publics à demander des soumissions en vue de la location de tracteurs à chenilles, de tracteurs-chargeurs et d'autoniveleuses dont la Cité aura besoin, au cours de l'hiver qui vient, pour débayer la chaussée.

## Sur le marché montréalais

## Des tarifs saisonniers protègent nos maraîchers contre l'importation de légumes des Etats-Unis

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Des tarifs saisonniers protègent, dans les périodes où ils produisent eux-mêmes, les maraîchers de Montréal et de sa région immédiate contre l'importation, sur le marché montréalais, de légumes des Etats-Unis, qui, sans cela, pourraient s'y vendre meilleur marché que les nôtres et faire ainsi à notre culture maraîchère une concurrence désastreuse.

L'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, l'a rappelé cet après-midi aux Communes à M. Léopold Desjardins, libéral de Laval, qui l'avait interrogé en français là-dessus, obtint du ministre de langue anglaise une réponse dans la même langue.

M. Demers, qui représente un comté où la culture maraîchère joue un rôle de premier plan, s'est fait en quelque sorte le porte-parole des quelques 25,000 maraîchers qui se chargent de fournir de légumes la population de la plus

grande ville du Canada, pour protester contre ce qu'il a dit être une importation trop considérable de légumes des Etats-Unis.

## Marché inondé

"Depuis la levée des restrictions sur les importations de certains produits alimentaires, et plus particulièrement de légumes, a-t-il dit, le marché canadien et tout spécialement le marché de Montréal est inondé de produits américains venant à un prix moins élevé qu'il n'en coûte à nos propres cultivateurs pour les produire.

"Le gouvernement étudie-t-il présentement des mesures pour protéger les jardiniers de la région de Montréal contre ce ruineux état de chose?"

A quoi M. Abbott a répondu en excellent français et aux applaudissements de la Chambre: "Je dois

dire que le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter des mesures spéciales à ce sujet. J'attire, toutefois, l'attention du député de Laval sur les tarifs saisonniers qui protègent cette catégorie de produits alimentaires."

Ces tarifs saisonniers frappent les légumes américains dans le temps où nos jardiniers apportent leur récolte au marché. Ils ont pour effet que les légumes des Etats-Unis doivent alors se vendre aussi cher, sinon plus, que les légumes indigènes. Ils ne disparaissent que lorsque nos jardiniers, la saison terminée, ne sont plus en état de ravitailler le marché de Montréal.

Il ne servirait de rien de les maintenir à l'année longue, car alors, sans protéger davantage les maraîchers, ils accroîtraient inutilement les prix que les consommateurs doivent payer leurs légumes.

## Un qui avoue...

Louis-Philippe Cloutier, sans domicile connu, a comparu devant le juge Gustave Marin, hier, sous l'accusation de possession de douze capsules de morphine. Le détenu a enregistré un aveu avec prononcé de la sentence à ce jour.

Me Roger Oulmet, c.r., représente la gendarmerie royale.

## Le proprio qui explique son cas et empoche cent dollars

William Pearsons, sans adresse au dossier, qui réussit à faire exposer un de ses locataires pour enlever louer à une autre personne, était condamné à une amende de \$200, et aux frais, hier, par le juge en chef Edouard Archambault, après que Me Emile Trotter, dit, présentant la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, eût expliqué que c'était la première offense du genre depuis l'inauguration des avis d'expulsion de six mois.

Me Trotter a demandé un exemptif pour empêcher des abus qui se commettront invariablement. Il y aura des proprio qui prétendront vouloir un logement pour eux pour ensuite le louer à un prix double du prix antérieur.

Le tribunal venait d'imposer

cette amende de \$200, quand le prévenu Pearsons entra dans la salle d'audience. Il obtint la permission de s'expliquer et Me Trotter ne s'y objecta pas, voulant donner justice à tous. Le propriétaire déclara qu'il avait bien obtenu l'expulsion de son locataire, mais c'était afin d'avoir un logement pour sa vieille mère, malade et infirme. Il croyait être en loi en agissant ainsi.

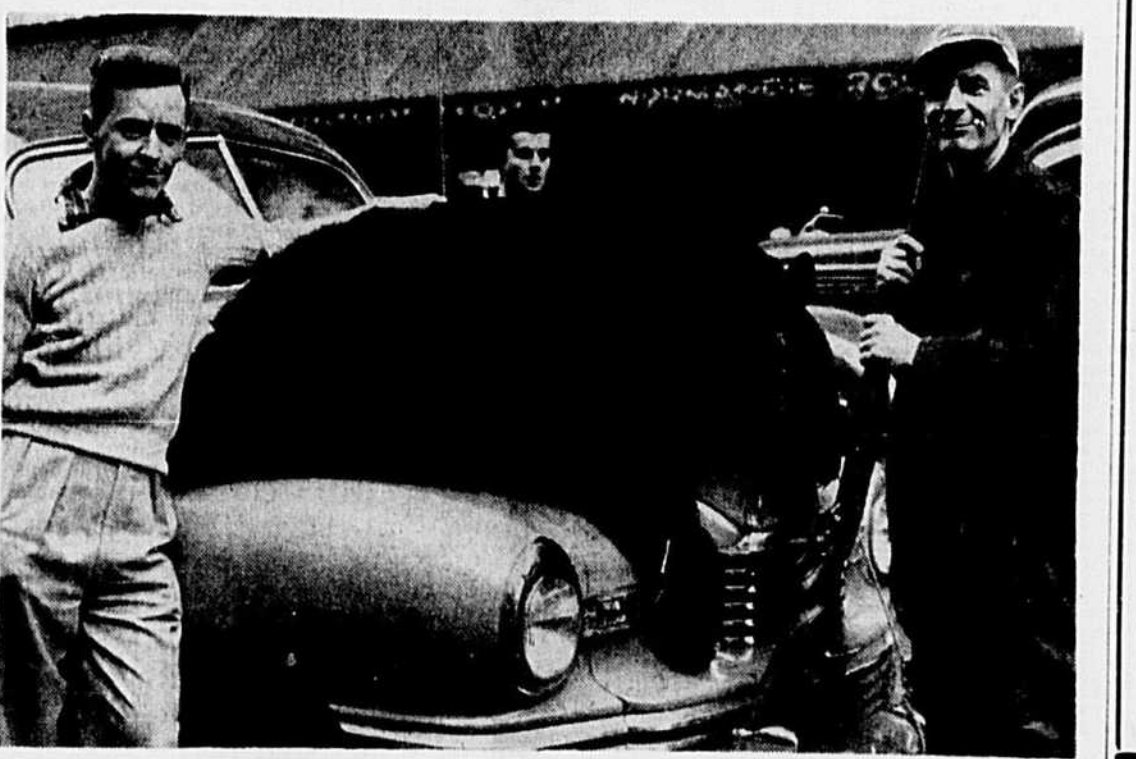
Le juge Archambault, toujours humain, de décider alors: —Votre plaidoyer vaut bien \$100. J'accepte vos explications et je diminue l'amende à \$100, et les frais. Mais nous serons très sévères à l'avenir pour ceux qui tentent d'exploiter les citoyens après avoir réussi à reprendre la possession de leurs logements.

## La dernière sentence Montpetit: \$90,000

On a appris, hier après-midi, à l'hôtel de ville, qu'il en coûtera \$90,000 à la Cité de Montréal pour donner suite à la sentence Montpetit portant sur environ 180 griefs individuels ou collectifs formulés par des fonctionnaires municipaux.

Hier, les membres du comité exécutif ont approuvé la sentence arbitrale en question qui est d'ailleurs exécutoire.

## Un poids lourd de 275 livres abattu



Cet ours superbe de 275 livres a été abattu cette semaine dans les forêts du Maine, au cours d'une excursion de chasse qui réunissait le père et le fils. Il appartenait à M. C.-E. Blier, à droite, samaloit à demi en forêt, près de North Nury, Me, quand il s'éleva brusquement pour apercevoir à 75 pieds de lui l'énorme bête qui n'avait pas encore décelé la présence du chasseur. A pareille distance, une balle bien placée eût facilement raison de Martin, qui adorne maintenant l'auto de l'heureux nemrod. A gauche, M. Guy Blier, fils, qui habite avec la famille à 600, rue Fulford, Montréal.

## Les travaux effectués par la ville entravent la circulation

"La Cité ne devrait pas faire réparer en plein jour le pavage dans les rues les plus congestionnées de Montréal", déclarait hier après-midi, à l'hôtel de ville, le conseiller Dr Ruben Lévesque.

Le conseiller Ruben Lévesque faisait alors particulièrement allusion aux travaux entrepris hier après-midi par des employés de la division de la Voirie municipale pratiquement au beau milieu de l'intersection des rues St-Laurent et St-Jacques.

Soulignant que les travaux en question n'ont pas manqué de retarder considérablement pendant plusieurs heures le flot de la circulation à cette intersection, le conseiller a ajouté que la Cité aurait pu faire effectuer ces travaux au cours de la soirée ou très tôt le matin.

Je comprends que, en vertu de leur contrat collectif, les employés manuels doivent être payés plus cher s'ils travaillent en dehors des heures ordinaires, mais la Ville devrait quand même faire effectuer ces réparations à des heures où la circulation est la moins intense.

Les conditions de la circulation sont assez pitoyables en certains endroits de la métropole, a-t-il ajouté. La Ville, qui est en train de dépenser des millions de dollars pour accélérer la circulation, notamment dans le quartier des affaires, pourrait, sans être pour cela blâmée par les contribuables, dépenser quelques milliers de dollars par année dans le but d'éviter

## Cette tentative...

Après un bien intéressant procès qui a duré tout l'après-midi, devant le juge Oscar Gagnon, hier, France Giguère, 1614 rue Wolfe, très jolie inculpée, élégante dans un tailleur mauve, a été déclarée coupable de tentative d'avortement. France dut prendre la route de Fullum d'ici le prononcé de sa sentence le 9 novembre.

Après la défense, présentée par Me J.-A. Paul Gravel, le tribunal ordonna au greffier d'amender l'acte d'accusation, en ajoutant "avec instruments ou tout autre moyen". Me Gravel a déclaré aux jurés qu'il interjetterait appel de cette décision.

Le principal témoin, une investigatrice de la Sûreté provinciale, simula une grossesse pour arriver à faire une cause contre l'inculpée. La police arriva mais "trop tôt" pour démontrer la tentative, comme l'a plaidé Me Gravel.

De son côté Me René-T. Hébert, c.r., du ministère public a soumis que la preuve de la tentative avait été faite, hors de tout doute possible. Le Code pénal défend cette tentative et le délit existe même si une femme n'est pas enceinte. La peine maximum prévue est l'emprisonnement à vie.

### BANDES HERNIAIRES

SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES

- ← AJUSTEURS DES 2 SEXES
- ← SALONS PRIVÉS
- ← MARQUES CONNUES
- ← BAS PRIX

**PHARMACIE MONTREAL**

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE  
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire

**JOUR ET NUIT SIGNEZ HA. 7251**

## CUNARD WHITE STAR

Départs d'automne pour **L'EUROPE**

MONTREAL — LIVERPOOL  
"ASCANIA" 9 nov.

HALIFAX — SOUTHAMPTON  
"AQUITANIA" 3 nov., 24 nov.

HALIFAX — LIVERPOOL  
"FRANCONIA" 14 déc.

QUEBEC — LIVERPOOL  
"FRANCONIA" 19 nov.

HALIFAX — LIVERPOOL  
"SAMARIA" 3 déc.

EXCURSIONS DIRIGÉES  
"FRANCONIA" 19 nov. ... Québec à Liverpool  
(Direction: W. K. McLeitch, de la Cunard à Winnipeg)

DÉPART SPÉCIAL DE NOËL  
"FRANCONIA" 14 déc. ... Halifax à Liverpool  
(Direction: A. A. M. Knowler, de la Cunard à Toronto)

DÉPARTS DE NEW YORK  
"QUEEN ELIZABETH" "QUEEN MARY" "CARONIA"  
"MAURETANIA" "BRITANNIC" "PARTHIA" "MEDIA"

CROISIÈRES AU SOLEIL DES ANTILLES

Consultez votre agent local de voyages  
"Personne ne peut mieux vous servir"

**CUNARD DONALDSON LIMITED**  
AGENTS GÉNÉRAUX  
SIÈGE SOCIAL: 230, RUE DE L'HÔPITAL, MONTREAL

## DUPUIS PALETOTS SPORT

(station wagon)  
Pour hommes et jeunes gens  
Tour de poitrine 32 à 46

SPECIAL "DUPUIS" **31.50**

Coupe et confection soignées, paletot de popeline mercerisée à l'épreuve du vent et de l'humidité. Doublure de mouton rasé. Devant croisé, deux poches de côté, collet de mouton rasé brun avec revers et ceinture. Ce paletot pratique est indispensable, se porte aussi bien à la ville qu'à la campagne, idéal pour notre climat canadien.

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES

**Dupuis Frères**

RAYMOND DUPUIS président A. J. DUGAL v.p. et gér. gen.

DUPUIS au sous-sol d'économies